

can-am^{MC}



2013

**Guide du
conducteur**

Comprenant
**Informations de sécurité,
renseignements sur le véhicule
et l'entretien**

Série DS 450^{MC}

⚠ AVERTISSEMENT

Lisez attentivement ce guide. Il comprend d'importantes consignes de sécurité.
Ne conduisez jamais ce véhicule si vous avez moins de 16 ans. Pour conducteur
expérimenté seulement. Conserver ce Guide du conducteur dans le véhicule.

2 1 9 0 0 0 9 6 8

AVERTISSEMENT

LA CONDUITE DE VOTRE VÉHICULE PEUT PRÉSENTER CERTAINS RISQUES. Si vous ne conduisez pas prudemment, une collision ou un capotage peuvent survenir, même pendant des manoeuvres simples comme les virages, la conduite dans une pente ou le franchissement d'obstacles. Pour votre sécurité, lisez attentivement et respectez tous les avertissements du présent guide et des étiquettes apposées sur le véhicule. **Toute négligence à cet égard pourrait entraîner des BLESSURES GRAVES, VOIRE MORTELLES.**

Le présent Guide du conducteur doit accompagner le véhicule en tout temps.

AVERTISSEMENT

Ne pas tenir compte des avertissements et des directives de sécurité de ce guide, de la *DVD DE SÉCURITÉ* et des étiquettes apposées sur le véhicule peut mener à des blessures et même au décès.

Au Canada, les véhicules sont distribués par Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP). Aux États-Unis, les véhicules sont distribués par BRP US Inc.

Les marques de commerce suivantes sont la propriété de Bombardier Produits Récréatifs inc.:

Can-Am^{MC}

DS 450^{MC}

DS 450^{MC} X^{MC} XC

DS 450^{MC} X^{MC} MX

Rotax[®]

XPS^{MC}

Ce document fait référence aux marques de commerce des sociétés suivantes:

Fox est une marque de commerce de Fox Racing Shox

AVANT-PROPOS

Félicitations! Vous êtes maintenant propriétaire d'un tout nouveau VTT Can-Am^{MC}. Vous profiterez de la garantie BRP et de tout un réseau de concessionnaires Can-Am autorisés disposés à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Votre concessionnaire tient à ce que vous soyez entièrement satisfait. Il a reçu la formation requise pour effectuer la préparation et la vérification initiale de votre véhicule et a fait les derniers réglages. Si vous désirez obtenir plus d'information sur l'entretien de votre véhicule, veuillez communiquer avec votre concessionnaire.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a fait signer la *LISTE DE VÉRIFICATION DE PRÉLIVRAISON* pour vous assurer de la satisfaction de la préparation de votre véhicule.

Avant le départ

Pour savoir comment réduire les risques de blessure ou de décès pour vous ou des passants, lisez le présent Guide du conducteur avant de conduire le véhicule:

- *INFORMATION SUR LA SÉCURITÉ*
- *INFORMATION SUR LE VÉHICULE.*

Lisez également toutes les étiquettes de sécurité sur votre VTT et visionnez attentivement le *DVD SUR LA SÉCURITÉ*.

Le non-respect des avertissements contenus dans ce Guide du conducteur risque d'entraîner des BLESSURES SÉRIEUSES ou la MORT.

Recommandation quant à l'âge

Ce véhicule est de catégorie S; il est donc important de suivre cette recommandation au sujet de l'âge: une personne de moins de 16 ans ne doit jamais conduire ce véhicule.

Ce véhicule est conçu pour un usage récréatif par des conducteurs d'expérience seulement.

AVERTISSEMENT

Il s'agit d'un VTT offrant un niveau de performance élevé. Par conséquent, les conducteurs inexpérimentés pourraient être surpris du comportement particulier de ce VTT dans diverses conditions de conduite.

Cours de formation

N'utilisez jamais ce véhicule sans les instructions qui s'imposent. **Il est fortement suggéré de suivre un cours pour la conduite de ce véhicule.** Tous les utilisateurs devraient s'inscrire à un cours donné par un instructeur reconnu.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR LA SÉCURITÉ EN VTT, communiquez avec votre concessionnaire Can-Am autorisé, notamment concernant les cours offerts près de chez vous.

É.-U. et Canada seulement: communiquez avec le Specialty Vehicle Institute of America (SVIA) au 1 800 887-2887 ou avec le Conseil canadien de la sécurité au 1 613 739-1535, poste 227.

Messages de sécurité

Les messages de sécurité, leur apparence et la façon dont ils sont utilisés dans ce guide sont présentés de la façon suivante:

Le symbole d'avertissement sur la sécurité  indique un danger potentiel de blessure.

 AVERTISSEMENT
Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

 ATTENTION Avertit d'une situation comportant des risques de blessures mineures ou modérées.

AVIS Avertit d'une directive qui, si elle n'est pas suivie, risque d'endommager gravement les composants du véhicule ou la propriété d'autrui.

À propos du Guide du conducteur

Le Guide du conducteur a été préparé pour que le propriétaire, ou le conducteur, d'un véhicule neuf se familiarise avec les diverses commandes, l'entretien et les méthodes de conduite sécuritaire. Il est indispensable à la conduite sécuritaire du véhicule.

Conservez le Guide du conducteur à proximité du véhicule afin de pouvoir vous y référer pour l'entretien, le dépannage ou la formation d'autres personnes.

Notez également que le Guide est offert en plusieurs langues. En cas de divergence par rapport à la version anglaise, cette dernière prévaut.

Si vous désirez obtenir ou imprimer une copie supplémentaire du Guide du conducteur, il suffit d'aller sur le site Web www.operatorsguide.brp.com.

L'information contenue dans ce document était exacte à la date de publication. Il faut noter toutefois que BRP adopte une politique d'amélioration continue de ses produits, sans toutefois s'engager à incorporer les améliorations aux produits déjà fabriqués. En raison de changements de dernière minute, il peut donc y avoir certaines différences entre le produit tel que fabriqué et les descriptions ou les fiches techniques du présent guide. BRP se réserve le droit d'annuler ou de modifier les caractéristiques, les fonctions, les modèles et l'équipement sans encourir d'obligation.

Le Guide du conducteur et la *DVD DE SÉCURITÉ* doivent être offerts avec le véhicule au moment de la vente.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

 AVERTISSEMENT
Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	1
Avant le départ	1
Messages de sécurité	1
À propos du Guide du conducteur	2

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES	8
Éviter toute intoxication au monoxyde de carbone	8
Éviter les feux d'essence et les autres dangers	8
Éviter de se brûler avec des pièces chaudes.....	8
Accessoires et modifications	9

MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ	10
--	-----------

AVERTISSEMENTS SUR L'UTILISATION	13
---	-----------

CONDUITE DU VÉHICULE	38
-----------------------------------	-----------

Inspection avant la conduite.....	39
Vêtements	40
Transport de passager	41
Transport de charges.....	41
Conduite récréative	41
Environnement.....	42
Limites de conception	43
Utilisation hors route.....	43
Précautions générales et mesures de sécurité	43
Techniques de conduite	46

ÉTIQUETTES IMPORTANTES SUR LE PRODUIT	53
--	-----------

Étiquette mobile.....	53
Étiquettes de sécurité du véhicule.....	53

Étiquettes de conformité	57
Étiquette d'information technique.....	58

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENTS	60
--	-----------

1) Manette d'accélérateur	61
2) Manette de frein avant	61
3) Manette d'embrayage	62
4) Frein de stationnement	62
5) Interrupteur multifonctionnel.....	63

COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENTS (suite)	
6) Interrupteur d'allumage	65
7) Voyants	65
8) Pédale de frein arrière	65
9) Levier sélecteur	66
10) Trousse d'outils	66
11) Siège	66
CARBURANT	68
Essence recommandée	68
Méthode de remplissage	68
CONSIGNES D'UTILISATION	70
Fonctionnement pendant la période de rodage	70
Démarrage du moteur	70
Changement de rapport	71
Arrêt du moteur	71
OPÉRATIONS SPÉCIALES	74
Que faire en cas de retournement du véhicule?	74
Que faire en cas d'immersion du véhicule dans l'eau?	74
ADAPTER LA SUSPENSION	75
Alignement de la direction	75
Réglage de la largeur de la voie arrière (X xc et X mx)	76
Réglage de la chasse (X xc et X mx)	77
Réglage de l'angle de carrossage (X mx)	79
Directive de réglage de la suspension	80
Suspension avant (DS 450/DS450 X xc)	81
Suspension avant DS(DS 450 X mx)	82
Suspension arrière (DS 450/DS450 X xc)	85
Suspension arrière DS(DS 450 X mx)	87
Réglages en usine de la suspension	90
TRANSPORT DU VÉHICULE	92
RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN	
INSPECTIONS INITIALES DE 5 HEURES ET DE 10 HEURES	94
Vidange d'huile à moteur et remplacement du filtre à huile au bout de 5 heures	94
Inspection initiale	94
PROGRAMME D'ENTRETIEN	95
PROCÉDURES D'ENTRETIEN	99
Huile à moteur	99
Liquide de refroidissement	103

PROCÉDURES D'ENTRETIEN (suite)	
Filtre à air	107
Boîtier de filtre à air	108
Pare-étincelles du silencieux	108
Radiateur	109
Levier sélecteur	110
Embrayage	110
Câble d'accélérateur	113
Manette d'accélérateur	115
Bougies	116
Batterie	116
Fusibles	117
Feux	118
Voyants	120
Chaîne d'entraînement	121
Glissière de la chaîne d'entraînement	122
Roues dentées de la chaîne d'entraînement	122
Pneus et roues	122
Roulements de roue avant	126
Essieu arrière	127
Suspensions	127
Freins	128
Carrosserie	131
Châssis	131
ENTREPOSAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE.....	132

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

IDENTIFICATION DU VÉHICULE.....	134
Numéro d'identification du véhicule	134
Numéro d'identification du moteur	134
RÉGLEMENTATION RÉGISSANT LE SYSTÈME DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE BRUIT	135
É.-U. et Canada seulement	135
DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE.....	136
FICHES TECHNIQUES.....	137

DIAGNOSTIC DES PANNES

DIRECTIVES DE DÉPANNAGE.....	144
-------------------------------------	------------

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP ÉTATS-UNIS ET CANADA: VTT CAN-AM ^{MC} 2013.....	150
GARANTIE LIMITÉE BRP INTERNATIONALE: QUAD CAN-AM ^{MC} 2013...	155
GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, POUR LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS ET POUR LA TURQUIE: QUAD CAN-AM ^{MC} 2013.....	160

INFORMATION SUR LE CLIENT

CONFIDENTIALITÉ DES RENSEIGNEMENTS	168
CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE	169

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES

Éviter toute intoxication au monoxyde de carbone

Tous les gaz d'échappement des moteurs contiennent du monoxyde de carbone, un gaz mortel. L'inhalation de monoxyde de carbone peut provoquer des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des nausées, de la confusion et même la mort.

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et insipide. Il peut se répandre même si vous ne voyez ou ne sentez aucun gaz d'échappement. Vous pouvez donc vous retrouver rapidement dans une concentration mortelle de monoxyde de carbone et être incapable de réagir. Par ailleurs, une concentration de monoxyde de carbone peut être mortelle pendant des heures ou des jours dans les endroits clos ou mal ventilés. Si vous ressentez des symptômes d'intoxication au monoxyde de carbone, quittez immédiatement les lieux, allez à l'air frais et demandez un traitement médical.

Afin d'éviter les blessures graves ou même la mort causées par du monoxyde de carbone :

- Ne faites jamais fonctionner le véhicule dans un endroit mal aéré ou partiellement clos, comme un garage, un abri d'auto ou une grange. Même en tentant de chasser les gaz d'échappement avec des ventilateurs ou en ouvrant les portes et les fenêtres, la concentration du monoxyde de carbone peut rapidement devenir dangereuse.
- Ne faites jamais fonctionner le véhicule à l'extérieur là où les gaz d'échappement pourraient entrer dans un bâtiment par les ouvertures, comme les fenêtres et les portes.

Éviter les feux d'essence et les autres dangers

L'essence est extrêmement inflammable et hautement explosive. Des vapeurs d'essence peuvent se répandre et être allumées par une étincelle ou une flamme à plusieurs mètres du moteur. Pour réduire les risques d'incendie ou d'explosion, veuillez suivre les directives ci-dessous :

- Ne démarrez ou ne conduisez jamais le véhicule en l'absence du bouchon de carburant.
- N'utilisez qu'un bidon rouge approuvé pour conserver le carburant.
- Conformez-vous strictement aux instructions de la sous-section *CARBURANT*.

L'essence est un poison et peut entraîner des blessures ou la mort.

- Ne siphonnez jamais l'essence avec la bouche.
- En cas d'ingestion d'essence, d'éclaboussure dans les yeux ou d'inhalation des vapeurs d'essence, consultez immédiatement un médecin.

En cas de déversement d'essence sur vous, lavez-vous à l'eau et au savon et changez de vêtements.

Éviter de se brûler avec des pièces chaudes

L'échappement et le moteur deviennent chauds lorsque le moteur tourne. Évitez tout contact pendant et peu de temps après son fonctionnement pour éviter les brûlures.

Accessoires et modifications

N'effectuez pas de modifications non autorisées et n'utilisez pas d'équipement ou des accessoires non homologués par BRP. Des modifications qui n'ont pas été testées par BRP peuvent augmenter le risque de blessures par collision et rendre le véhicule illégal.

Consultez votre concessionnaire Can-Am autorisé pour connaître les accessoires offerts pour votre véhicule.

MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ

CE VÉHICULE N'EST PAS UN JOUET ET PEUT ÊTRE DANGEREUX.

- Ce véhicule se conduit différemment des véhicules comme les motocyclettes et les voitures.
- Vous devez être prudent, sinon une collision ou un capotage pourrait survenir rapidement, même lors de manoeuvres de routine comme la négociation de virages et d'obstacles ou la conduite en pente.

DE GRAVES BLESSURES OU LA MORT peut découler de la non-observance de ces instructions:

- Lire attentivement le présent Guide du conducteur et toutes les étiquettes d'avertissement apposés sur le véhicule et se conformer aux procédures de fonctionnement décrites. Visionner le *DVD DE SÉCURITÉ* avant toute opération.
- Il s'agit d'un VTT offrant un niveau de performance élevée pour utilisation hors-route seulement. Les conducteurs inexpérimentés risquent d'être surpris du comportement particulier de ce VTT dans diverses conditions de terrains.
- Respecter toujours l'âge prescrit: une personne de moins de 16 ans ne doit jamais conduire ce véhicule. Pour conducteurs d'expérience seulement.
- Ne jamais transporter un passager sur ce véhicule.
- Ne jamais utiliser ce véhicule sur des surfaces asphaltées, y compris les trottoirs, les allées, les stationnements et la voie publique.
- Ne jamais utiliser ce véhicule sur une voie publique, une route, une autoroute, un chemin de terre ou une route de gravier.
- Ne jamais utiliser ce véhicule sans porter un casque approuvé et bien ajusté. Porter des protecteurs pour les yeux (lunettes de protection visière), des gants, des bottes, une chemise ou une veste à manches longues et un pantalon long.
- Ne jamais conduire ce véhicule sous l'influence de l'alcool ou de drogues. Ces substances augmentent le temps de réaction et affaiblissent les capacités de jugement.
- Ne jamais conduire à une vitesse excessive. Se déplacer à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à votre expérience.
- Ne jamais faire de cabrés, de sauts ni d'autres cascades.
- Avant de le conduire, inspecter le véhicule et vérifier s'il peut être conduit sécuritairement. Suivre les programmes d'inspection et d'entretien décrits dans ce Guide du conducteur.
- Toujours garder les deux mains sur le guidon et les deux pieds sur les repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.
- Toujours conduire lentement et être très prudent lorsqu'on s'aventure en terrain inconnu. Toujours demeurer attentif aux variations de terrain en conduisant ce véhicule.
- Ne jamais utiliser le véhicule en terrain très accidenté, glissant ou friable, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques nécessaires au contrôle de ce véhicule sur de tels terrains. Toujours être particulièrement prudent sur ce type de terrain.

- Utiliser les méthodes de virage du présent guide. Négocier les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse. Ne pas tourner à une vitesse excessive.
- Ne jamais utiliser le véhicule sur des pentes trop escarpées pour le véhicule ou votre niveau de compétence. S'exercer sur de petites pentes avant de s'aventurer sur les pentes plus prononcées.
- Toujours monter une pente de la façon prescrite dans ce guide. Examiner le terrain avant de monter une pente. Ne jamais monter une pente dont la surface est glissante ou friable. Transférer le poids vers l'avant. Ne jamais accélérer ni changer de rapport brusquement. Ne jamais traverser la crête d'une colline à haute vitesse.
- Toujours descendre une pente et freiner de la façon indiquée dans ce guide. Examiner le terrain avant de descendre une pente. Transférer son poids vers l'arrière. Ne jamais descendre une pente à haute vitesse. Éviter de descendre une pente selon un angle qui ferait pencher le véhicule d'un côté. Descendre une pente en ligne droite dans la mesure du possible.
- Toujours procéder de la façon indiquée plus loin dans ce guide pour se déplacer à flanc de colline. Éviter les pentes dont les surfaces sont glissantes ou friables. Transférer son poids vers l'amont. Ne jamais tenter un virage dans une pente à moins de maîtriser la technique de virage décrite dans ce guide pour un terrain de niveau. Éviter dans la mesure du possible de se déplacer latéralement sur une pente escarpée.
- Toujours procéder de la façon indiquée plus loin dans ce guide pour un calage ou un recul lors de la montée d'une colline. Pour éviter tout calage, choisir le rapport approprié et maintenir une vitesse constante en montée. Advenant un calage ou un entraînement vers l'arrière du véhicule, utiliser la méthode de freinage décrite dans ce guide. Descendre du côté du haut de la colline ou sur le côté du véhicule si ce dernier est dirigé vers le haut de la pente. Retourner le véhicule et y remonter de la façon décrite dans ce guide.
- Toujours vérifier s'il y a des obstacles avant de s'aventurer en terrain inconnu. Ne jamais tenter de passer de gros obstacles comme des rochers ou des troncs d'arbres. Toujours procéder de la façon prescrite dans ce guide.
- Être toujours prudent quand le véhicule patine ou glisse. Apprendre à contrôler de façon sécuritaire un véhicule qui dérape ou qui glisse en s'exerçant à basse vitesse sur un terrain plat et de niveau. Sur des surfaces très glissantes comme la glace, conduire lentement et prudemment pour réduire les risques de dérapage et de perte de contrôle.
- Ne jamais utiliser ce véhicule dans un fort courant d'eau ou dans une étendue d'eau plus profonde que ce qui est recommandé dans ce guide. L'eau réduit la capacité de freinage. Faire fonctionner les freins une fois sortis de l'eau, de la boue ou de la neige. Au besoin, freiner à répétition pour sécher les plaquettes.
- Toujours utiliser des pneus de dimension et de type prescrits dans ce Guide du conducteur. S'assurer que la pression des pneus est conforme aux recommandations du présent guide.

- Ne jamais modifier le véhicule en installant ou en utilisant des accessoires pour lesquels le véhicule n'est pas conçu. Utiliser seulement des accessoires approuvés par BRP.
- Ne jamais dépasser la charge admissible pour ce véhicule en tenant compte du poids du conducteur, ainsi que de tous les autres accessoires et charges.
- N'utilisez jamais ce véhicule sans les instructions qui s'imposent. **Il est fortement suggéré de suivre un cours pour la conduite de ce véhicule.** Tous les utilisateurs devraient s'inscrire à un cours donné par un instructeur reconnu.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR LA SÉCURITÉ EN VTT, communiquez avec votre concessionnaire Can-Am autorisé afin d'avoir la liste des cours offerts près de chez vous.

É.-U. et Canada seulement: communiquez avec le Specialty Vehicle Institute of America (SVIA) au 1 800 887-2887 ou avec le Conseil canadien de la sécurité au 1 613 739-1535, poste 227.

AVERTISSEMENTS SUR L'UTILISATION

Les avertissements suivants et leur format répondent aux exigences de la United States Consumer Product Safety Commission. Ils doivent figurer dans le Guide du conducteur de tous les VTT.

REMARQUE: Les illustrations suivantes ne sont que des représentations générales. Votre modèle peut différer.

AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Utilisation du véhicule sans respecter les instructions.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Le risque d'accident s'accroît si le conducteur n'utilise pas adéquatement le véhicule dans des situations variées et sur divers types de terrains.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER?

Les conducteurs débutants et inexpérimentés devraient suivre un cours de conduite. On suggère par la suite de mettre régulièrement en pratique les notions apprises ainsi que les techniques d'utilisation décrites dans ce guide.

Pour de plus amples renseignements sur la formation, communiquez avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

⚠ AVERTISSEMENT



V00A01Q

DANGER POSSIBLE

Défaut de respecter l'âge minimal recommandé pour conduire ce véhicule.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'utilisation du véhicule par une personne trop jeune peut causer des blessures ou le décès.

Même si la personne a l'âge minimal recommandé pour conduire ce véhicule, il se peut qu'elle ne possède pas les compétences, les habiletés ou le jugement requis pour conduire ce véhicule en toute sécurité, ce qui pourrait l'impliquer dans un accident grave.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER?

Aucune personne de moins de 16 ans ne doit conduire ce véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT**DANGER POSSIBLE**

Ne jamais transporter de passager.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Importante réduction de s capacités à équilibrer et à maîtriser le véhicule.

Une telle situation pourrait causer un accident et se traduire par des blessures pour le conducteur ou le passager.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER?

Ne jamais transporter de passager. Même si le siège du conducteur est long et qu'il permet une grande liberté de mouvement, il n'est pas conçu pour le transport de passager.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Utilisation de ce véhicule sur des surfaces asphaltées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Les pneus sont conçus pour une utilisation hors route seulement, et non pour les surfaces asphaltées. L'utilisation de ce véhicule sur des surfaces asphaltées peut sérieusement réduire la maniabilité et provoquer une perte de maîtrise.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER?

Ne jamais utiliser ce véhicule sur des surfaces asphaltées, y compris les trottoirs, les allées, les stationnements et la voie publique.

⚠ AVERTISSEMENT**DANGER POSSIBLE**

Utilisation du véhicule sur la voie publique, les routes ou les autoroutes.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Cette utilisation risque d'entraîner une collision avec un autre véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER?

Ne jamais utiliser ce véhicule sur une voie publique, une route, une autoroute, un chemin de terre ou une route de gravier. Dans plusieurs États ou provinces, il est illégal d'utiliser ce véhicule sur la voie publique, les routes et les autoroutes.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Conduire ce véhicule sans porter un casque approuvé, des verres de protection et des vêtements protecteurs.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Les articles suivants concernent tous les conducteurs de VTT:

- L'utilisation du véhicule sans le port d'un casque homologué augmente les risques de blessure grave à la tête et de décès en cas d'accident.
- l'utilisation du véhicule sans le port d'une protection oculaire peut provoquer un accident et augmenter les risques de blessure grave en cas d'accident.
- L'utilisation du véhicule sans vêtements protecteurs augmente les risques de blessure grave en cas d'accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER?

Toujours porter un casque approuvé et bien ajusté. Porter également:

- Des protecteurs pour les yeux (lunettes de protection ou visière)
- Des gants et des bottes
- Une chemise ou une veste à manches longues
- Un pantalon long.

⚠ AVERTISSEMENT

V00A07Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation de ce véhicule sous l'effet de l'alcool ou des drogues.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Votre jugement peut être sérieusement compromis.

Votre vitesse de réaction peut être ralentie.

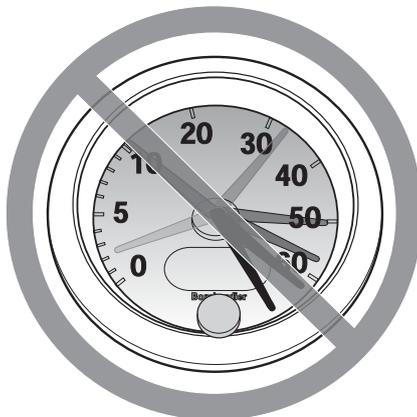
Votre sens de l'équilibre et votre perception peuvent être compromis.

Un accident et même le décès pourraient survenir.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER?

Ne jamais consommer d'alcool ni de drogues avant ou pendant l'utilisation de ce véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT



V00A08Q

DANGER POSSIBLE

Conduire ce véhicule à une vitesse excessive.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'une perte de maîtrise du véhicule, ce qui peut provoquer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER?

Toujours se déplacer à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à son expérience.

⚠ AVERTISSEMENT**DANGER POSSIBLE**

Exécution de cabrés, de sauts et d'autres types de cascades.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'accident et de capotage.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER?

Ne jamais tenter de cascades telles que des cabrés ou des sauts. Éviter les manoeuvres visant à épater les gens.

⚠ AVERTISSEMENT**DANGER POSSIBLE**

Défaut d'inspecter le véhicule avant de l'utiliser.

Défaut de bien entretenir le véhicule.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'accident et de dommages à l'équipement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER?

Toujours inspecter le véhicule avant chaque utilisation pour vérifier s'il est en bon état de marche.

Suivre les recommandations d'inspection et d'entretien décrites plus loin.

⚠ AVERTISSEMENT

DANGER POSSIBLE

Conduire sur des cours d'eau gelés.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Un bris de glace peut provoquer de graves blessures ou la mort.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER?

Ne jamais conduire le véhicule sur une surface gelée avant de s'assurer que la glace est assez épaisse pour supporter le poids du véhicule et de sa charge ainsi que la force créée par le véhicule en mouvement.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Retirer des mains du guidon ou les pieds des repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

La conduite au moyen d'une seule main ou d'un seul pied peut réduire la capacité à maîtriser le véhicule, faire perdre l'équilibre et causer des chutes. Si on retire un pied du repose-pieds, le pied ou la jambe pourrait venir en contact avec les roues arrière et provoquer des blessures ou un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER?

Toujours garder les deux mains sur le guidon et les deux pieds sur les repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.

⚠ AVERTISSEMENT**DANGER POSSIBLE**

Ne pas conduire le véhicule avec prudence en terrain inconnu.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Vous pourriez réaliser trop tard qu'il y a des rochers des bosses ou des cavités cachées, de sorte qu'il sera impossible de réagir.

Vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule, ou celui-ci pourrait capoter.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER?

Conduire lentement et être particulièrement prudent en s'aventurant en terrain inconnu.

Toujours faire preuve de vigilance en conduisant le véhicule lorsque les conditions du terrain varient.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Défaut d'être particulièrement prudent en terrain très accidenté, glissant ou friable.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Peut entraîner une perte d'adhérence ou de maîtrise du véhicule et ainsi provoquer un accident ou un capotage.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER?

Ne pas utiliser le véhicule en terrain très accidenté, glissant ou friable, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques d'utilisation du véhicule sur ce type de terrain.

Toujours être particulièrement prudent sur ce type de terrain.

⚠ AVERTISSEMENT**DANGER POSSIBLE**

Virage inadéquat.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Perte de contrôle du véhicule pouvant provoquer une collision ou un capotage.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER?

Utiliser les méthodes de virage du présent guide. Négocier les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse.

Ne pas tourner à une vitesse excessive.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Utilisation sur des pentes trop escarpées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Le véhicule peut se renverser plus facilement sur des pentes très escarpées que sur des surfaces de niveau ou sur de petites pentes.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER?

Ne jamais utiliser le véhicule sur des pentes trop escarpées pour le véhicule ou votre niveau de compétence.

S'exercer sur de petites pentes avant de s'aventurer sur les pentes plus prononcées.

⚠ AVERTISSEMENT**DANGER POSSIBLE**

Monter les collines de façon inadéquate.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de maîtrise ou le capotage du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER?

Toujours monter une pente de la façon prescrite dans ce guide.

Bien observer le terrain avant de monter une pente.

Ne jamais monter une pente dont la surface est glissante ou friable.

Transférer le poids vers l'avant.

Ne jamais accélérer ni changer de rapport brusquement. Le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Ne jamais traverser la crête d'une colline à haute vitesse. Un obstacle, un escarpement prononcé, un autre véhicule ou une autre personne pourrait se trouver de l'autre côté.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Méthode de descente inadéquate.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de maîtrise ou le capotage du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER?

Toujours descendre les pentes en suivant les méthodes appropriées décrites dans ce Guide du conducteur.

REMARQUE: Il faut utiliser une technique de freinage spéciale lorsqu'on descend une pente.

Toujours examiner le terrain avant de descendre une pente.

Transférer son poids vers l'arrière.

Ne jamais descendre une pente à haute vitesse.

Éviter de descendre une pente selon un angle qui ferait trop pencher le véhicule d'un côté. Descendre une pente en ligne droite dans la mesure du possible.

⚠ AVERTISSEMENT**DANGER POSSIBLE**

Déplacements à flanc de colline ou virages inadéquats dans les pentes.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de maîtrise ou le capotage du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER?

Ne jamais tenter un virage sur une pente à moins de maîtriser la technique de virage décrite dans ce guide pour un terrain de niveau. Être très prudent lors d'un virage dans une pente.

Éviter dans la mesure du possible de se déplacer latéralement sur une pente escarpée.

Lors d'un déplacement à flanc de colline:

Toujours procéder de la façon prescrite dans ce guide.

Éviter les pentes dont les surfaces sont glissantes ou friables.

Transférer son poids vers l'amont.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Calage, recul ou débarquement inadéquat quand on monte une pente.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER?

Choisir le rapport approprié et maintenir une vitesse constante lorsqu'on escalade une pente.

Si le véhicule cesse d'avancer:

Maintenir son poids vers l'amont. Ne jamais accélérer ni changer de rapport brusquement. Le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Serrer les freins.

Verrouiller le frein de stationnement après l'immobilisation.

Descendre du côté amont ou par un côté si le véhicule est dirigé vers le haut de la pente.

Si le véhicule commence à reculer:

Maintenir son poids vers l'amont. Ne jamais accélérer ni changer de rapport brusquement. Le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Ne jamais serrer le frein arrière si le véhicule recule.

Serrer graduellement les freins avant.

Une fois complètement arrêté, serrer également le frein arrière et verrouiller le frein de stationnement.

Descendre du côté amont ou par un côté si le véhicule est dirigé vers le haut de la pente.

Retourner le véhicule et y remonter de la façon décrite dans ce guide.

⚠ AVERTISSEMENT**DANGER POSSIBLE**

Façon inadéquate de négocier les obstacles.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Peut entraîner une perte de contrôle ou une collision.

Pourrait provoquer un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER?

Avant de s'aventurer en terrain inconnu, vérifier s'il y a des obstacles.

Ne jamais tenter de passer de gros obstacles, tels que des rochers ou des troncs d'arbres.

Lors de la négociation d'obstacles, procéder de la façon décrite dans ce guide.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Dérapage ou glissement inadéquat.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Perdre la maîtrise du véhicule.

Les pneus peuvent soudainement adhérer au sol, ce qui peut provoquer le capotage du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER?

Apprendre à contrôler de façon sécuritaire un véhicule qui dérape ou qui glisse en s'exerçant à basse vitesse sur un terrain plat et de niveau.

Sur les surfaces très glissantes comme la glace, conduire lentement et avec prudence pour réduire les risques de dérapage ou de glissement non maîtrisé.

⚠ AVERTISSEMENT**DANGER POSSIBLE**

Utilisation du véhicule dans une étendue d'eau profonde ou présentant un courant fort.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Les pneus peuvent flotter et entraîner une perte de traction ou une perte de maîtrise pouvant causer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER?

Ne jamais utiliser ce véhicule quand le courant est fort ou dans une étendue d'eau plus profonde que ce que prescrit ce guide.

Avant de traverser un cours d'eau, en vérifier la profondeur et la force du courant. Le niveau d'eau ne doit pas dépasser les repose-pieds.

L'eau réduit la capacité de freinage. Faire fonctionner les freins une fois sortis de l'eau. Au besoin, freiner à répétition pour sécher les plaquettes.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Utilisation de pneus inadéquats pour ce véhicule ou qui ont une pression insuffisante ou inégale.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'utilisation de pneus inadéquats pour ce véhicule ou dont la pression est insuffisante ou inégale peut entraîner une perte de maîtrise, une crevaison, un glissement du pneu sur sa jante et peut accroître les risques d'accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER?

Toujours utiliser des pneus de la dimension et du type indiqués dans ce guide.

S'assurer que la pression des pneus est conforme aux recommandations du présent guide.

Remplacer toute roue ou tout pneu endommagé.

⚠ AVERTISSEMENT**DANGER POSSIBLE**

Utilisation d'un véhicule ayant fait l'objet de modifications non approuvées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'installation inadéquate d'accessoires ou la modification de ce véhicule peut avoir un effet sur sa maniabilité et pourrait, dans certains cas, causer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER?

Ne jamais modifier le véhicule en installant ou en utilisant des accessoires pour lesquels le véhicule n'est pas conçu. Toutes les pièces et tous les accessoires installés sur ce véhicule doivent être approuvés par BRP; leur installation et leur utilisation doivent se faire conformément aux instructions. Pour plus de renseignements, communiquez avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

Toute modification du véhicule visant à augmenter la vitesse et les performances peut constituer une violation des modalités de la garantie limitée du véhicule. De plus, certaines modifications, telles la dépose des composants du moteur ou du système d'échappement, sont illégales en vertu de la plupart des lois.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Surcharge du véhicule, transport ou remorquage inadéquat d'une charge.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait avoir un effet sur la maniabilité et causer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER?

Ne jamais dépasser la charge admissible pour ce véhicule. Tenir compte du poids du conducteur, de tous les autres accessoires et de la charge.

Bien répartir et fixer solidement la charge.

Réduire la vitesse lors du transport d'une charge. Prévoir davantage de distance pour freiner.

Toujours respecter les directives du Guide du conducteur lorsqu'il s'agit de transporter une charge.

⚠ AVERTISSEMENT

V03M01Q

DANGER POSSIBLE

Le transport de matériel inflammable ou dangereux comporte un risque d'explosion.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Des blessures graves ou la mort.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER?

Ne jamais transporter de matériel inflammable ou dangereux.

CONDUITE DU VÉHICULE

Afin d'apprécier pleinement les joies de la conduite de ce véhicule, il est impératif de suivre certains conseils et de connaître certains principes. Certains peuvent sembler tout à fait nouveaux, alors que d'autres vous paraîtront logiques ou évidents.

Prenez le temps d'étudier ce guide, les avertissements apposés sur le véhicule et le *DVD DE SÉCURITÉ* accompagnant le véhicule. On y trouve une description plus complète de ce que vous devriez savoir avant d'utiliser le véhicule.

Que vous soyez un conducteur novice ou d'expérience, il est essentiel pour votre sécurité que vous connaissiez les commandes et autres caractéristiques du véhicule. Il est également important de conduire le véhicule adéquatement.

Il s'agit d'un VTT offrant un niveau de performance élevée pour utilisation hors-route seulement. Les conducteurs inexpérimentés risquent d'être surpris du comportement particulier de ce VTT dans diverses conditions de terrains.

Les personnes présentant une déficience intellectuelle ou des troubles physiques et les amateurs de risques sont plus exposées aux capotages ou aux collisions pouvant entraîner des blessures voire même le décès.

Les véhicules ne sont pas tous identiques. Chacun présente un rendement, des commandes et des caractéristiques qui lui sont propres. Chacun fait appel à une méthode de conduite particulière et offre une tenue de route différente.

Il est important de bien se familiariser avec les commandes et le fonctionnement général du véhicule avant de s'aventurer hors route. Nous vous recommandons de vous exercer dans un endroit approprié et ne présentant aucun danger pour bien vous familiariser avec les commandes. Conduisez lentement. La conduite à haute vitesse exige beaucoup d'expérience, et les conditions de conduite doivent être idéales.

Les conditions de conduite peuvent varier d'un endroit à un autre. Elles varient en fonction des conditions météorologiques, qui peuvent changer de façon radicale en peu de temps ou d'une saison à une autre.

On ne conduit pas de la même façon sur les surfaces sablonneuses qu'on conduit sur les surfaces enneigées, dans des forêts et dans des marécages. Chaque surface exige un niveau supérieur de vigilance et de compétences. Faites preuve de jugement. Procédez avec soin. Évitez les risques inutiles pouvant vous placer en situation de détresse ou causer des blessures.

Vous ne devez jamais présumer qu'un véhicule peut s'aventurer partout sans risque. Un terrain accidenté qui comporte, entre autres, des trous, des dépressions, des talus ou des zones plus ou moins dures peut faire basculer le véhicule

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

ou le rendre instable. Pour éviter ce problème, nous vous recommandons de ralentir et de toujours observer le terrain devant vous. Si le véhicule tend à basculer ou à se renverser, nous vous suggérons de descendre immédiatement du côté opposé au renversement!

Inspection avant la conduite

AVERTISSEMENT

Effectuez une inspection avant chaque utilisation du véhicule pour détecter les anomalies éventuelles pendant le fonctionnement. L'inspection avant la conduite peut vous aider à prévenir l'usure et les dommages, avant qu'un problème ne se manifeste. Remédier à toutes les déficiences découvertes pour réduire le risque de panne ou de collision. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé au besoin.

Avant d'utiliser le véhicule, le conducteur devrait toujours:

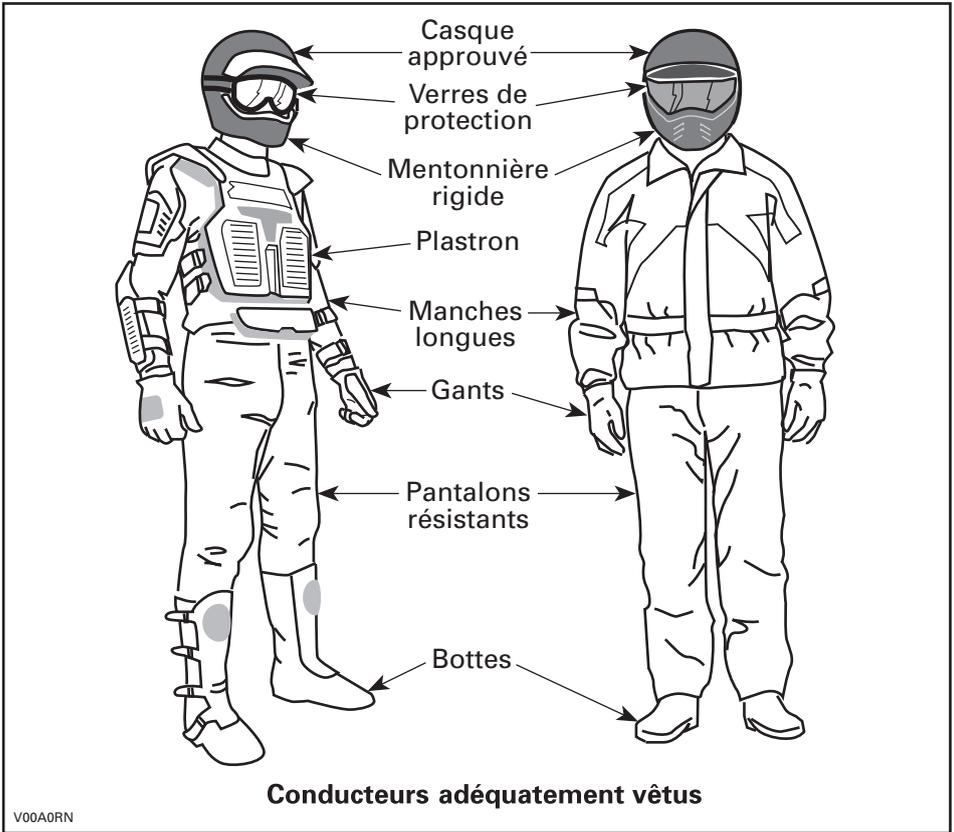
- Serrer le frein de stationnement et vérifier s'il fonctionne adéquatement.
- Vérifier la pression et l'état des pneus.
- S'assurer que les roues et les roulements ne sont pas usés ni endommagés.
- Vérifier l'emplacement des commandes et veiller à ce qu'elles fonctionnent bien.
- S'assurer que la direction fonctionne bien.
- Actionner la manette d'accélérateur à quelques reprises pour voir si elle fonctionne correctement. Elle doit revenir à la position de ralenti dès qu'on la relâche.
- Actionner la manette et la pédale de frein et vérifier si le freinage est complet. La manette et la pédale doivent revenir complètement à leur position initiale dès qu'on les relâche.
- Vérifier si la position de la manette de frein avant est réglée en fonction de la main du conducteur.
- Vérifier si les raccords de canalisation de frein sont bien serrés et étanches.
- Serrer correctement le frein de stationnement et actionner la manette d'embrayage. La manette doit revenir complètement à sa position originale dès qu'on la relâche.
- Vérifier le réglage et la lubrification de la chaîne d'entraînement.
- Vérifier l'usure et l'état des roues dentées.
- Vérifier la solidité des fixations de l'essieu arrière.
- Vérifier le bras oscillant; en cas de jeu latéral, **NE PAS UTILISER LE VÉHICULE.**
- Vérifier les niveaux d'essence, d'huile et de liquide de refroidissement.
- Vérifier si le moteur, le réservoir d'huile et la boîte de vitesses présentent des fuites.
- Vérifier la propreté du radiateur.
- Nettoyer les phares et le feu arrière.

- Vérifier si le siège est bien verrouillé.
- Le moteur arrêté, vérifier si des pièces présentent un jeu. Vérifier les fixations.
- Bien vérifier si la voie est libre.
- Vérifier le fonctionnement de l'interrupteur d'allumage, du bouton de démarrage du moteur, de l'interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur, des phares, du feu arrière et des voyants.
- Faire démarrer le moteur, desserrer le frein de stationnement et avancer de quelques pieds. Serrer à tour de rôle chaque frein pour vérifier leur fonctionnement.

Corrigez tout problème décelé. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé au besoin.

Vêtements

Les conditions météorologiques devraient déterminer la façon de vous habiller. Il est cependant important que le conducteur porte toujours des vêtements protecteurs et un équipement approprié, dont un casque homologué, des lunettes de protection, des bottes, des gants, un gilet à manches longues et un pantalon. Ces vêtements vous protégeront de certains dangers mineurs qui peuvent se présenter sur la route. Évitez de porter des vêtements lâches, comme un foulard, qui pourraient se prendre dans le véhicule ou dans les buissons et les branches. Selon les conditions, il se peut que vous deviez également porter des lunettes antibuée ou de soleil. Des lentilles de couleurs différentes pour les lunettes de protection ou de soleil aident à distinguer les variations de terrain. Portez des lunettes de soleil le jour seulement.



Transport de passager

Ce véhicule est conçu pour le transport d'un conducteur seulement. Ce véhicule n'est pas conçu pour transporter un ou plusieurs passagers. Le transport d'un ou de plusieurs passagers peut modifier la stabilité et la maîtrise du véhicule.

Transport de charges

Ne transportez jamais de charge sur ce véhicule.

Conduite récréative

Respectez les droits et les limites des autres. Évitez les endroits désignés pour les autres types de véhicules. En particulier, évitez les sentiers destinés à la motoneige, à l'équitation, au ski de fond, au vélo de montagne, etc. Ne tenez

jamais pour acquis qu'il n'y a personne sur le sentier. Gardez toujours la droite et évitez de zigzaguer d'un côté à l'autre du sentier. Préparez-vous à arrêter pour vous placer sur le côté quand un autre utilisateur se présente en sens contraire.

Adhérez à un club local de VTT. Il vous procurera une carte, des conseils et des renseignements sur les endroits réservés à ce sport. S'il n'existe aucun club dans votre région, contribuez à en mettre un sur pied. Les randonnées de groupe et les activités d'un club constituent une expérience sociale des plus intéressantes.

Tenez-vous toujours à une distance sécuritaire des autres véhicules. En jugeant bien la vitesse, les conditions du terrain, la température ainsi que l'état mécanique de votre véhicule et en ayant confiance au bon jugement des autres, vous serez mieux en mesure de déterminer quelle est la distance sécuritaire. Ce véhicule, tout comme les autres véhicules, ne peut s'arrêter instantanément.

Avant d'utiliser le véhicule, informez vos proches de l'endroit où vous prévoyez vous aventurer et du moment prévu pour le retour. Ne consommez jamais d'alcool ni de drogues avant ou durant les randonnées!

Selon la durée de la randonnée, munissez-vous d'outils additionnels ou d'équipement d'urgence. Renseignez-vous sur les endroits où vous pouvez vous approvisionner en carburant et en huile. Préparez-vous à faire face à tout imprévu. Nous vous recommandons également de toujours transporter une trousse de premiers soins.

Environnement

Un véhicule présente, entre autres, l'avantage de vous mener hors des sentiers battus. Il est cependant important de toujours respecter la nature et le droit des autres d'en profiter. Évitez les endroits habituellement vulnérables. Ne conduisez pas sur la végétation forestière ni les arbustes; n'abattez pas les arbres et ne détruisez pas les clôtures; évitez de faire tourner les roues à vide, car cela détruit le terrain. Ayez « le pied léger ».

Il est interdit à plusieurs endroits de pourchasser les animaux sauvages. Les animaux peuvent mourir d'épuisement s'ils sont pourchassés avec un véhicule motorisé. Si vous rencontrez un animal sur le sentier, arrêtez-vous pour l'observer paisiblement et avec prudence. Vous en garderez un des plus beaux souvenirs de votre vie.

Observez la règle selon laquelle « ce que j'apporte, je le rapporte ». Évitez de jeter des ordures dans la nature. N'allumez aucun feu de camp à moins d'en avoir la permission. Dans un tel cas, positionnez le feu à une distance raisonnable des endroits secs. Les dangers que vous pourriez provoquer sur le sentier pourraient tôt ou tard causer des blessures à d'autres personnes ou à vous-même.

Respectez les terres agricoles. Obtenez toujours la permission du propriétaire avant de vous aventurer en terrain privé. Respectez les cultures, les animaux de ferme et les limites de la propriété. Refermez toute barrière après l'avoir traversée.

Enfin, évitez de polluer les cours d'eau, les lacs et les rivières. Ne modifiez en aucun cas le silencieux ni le moteur et n'enlevez aucun de leurs composants.

Limites de conception

Quoique le véhicule soit exceptionnellement robuste pour sa catégorie, il s'agit par définition d'un véhicule léger et son utilisation doit se limiter à sa fonction première.

L'addition d'un poids sur une partie quelconque du véhicule modifiera sa stabilité en plus de modifier son rendement.

Utilisation hors route

L'utilisation hors route présente toujours un danger. Tout terrain n'ayant pas été préparé spécialement pour des véhicules présente un danger inhérent lorsque son angle, sa composition et sa pente sont imprévisibles. Le terrain comme tel est une source continue de dangers, et quiconque s'y risque doit en être conscient.

Un conducteur qui s'aventure hors route devrait toujours emprunter la voie la plus sécuritaire en observant soigneusement le terrain qui se trouve devant. Le véhicule ne doit être confié en aucun cas à une personne ne connaissant pas parfaitement les instructions de conduite. Personne ne devrait s'aventurer en terrain escarpé ou incertain.

Précautions générales et mesures de sécurité

Les précautions idéales à prendre contre les risques que représente l'utilisation d'un véhicule se résument en quelques mots: prudence, expérience et habileté.

S'il y a le moindre doute quant à la capacité du véhicule à négocier en toute sécurité un obstacle ou une étendue, veuillez emprunter une autre route.

Hors route, la puissance et la traction, plus que la vitesse, sont importantes. Ne conduisez jamais à une vitesse qui réduit votre visibilité et votre capacité à choisir les passages sécuritaires.

Observez constamment le terrain devant vous pour repérer les variations soudaines d'inclinaison et les obstacles tels que les rochers ou les souches, qui peuvent entraîner une perte de stabilité et faire basculer le véhicule.

Évitez d'utiliser le véhicule si les commandes ne fonctionnent pas normalement.

Serrez le frein de stationnement quand le véhicule est arrêté ou stationné. Cette précaution est particulièrement importante en stationnant en pente. En pente raide ou, si le véhicule transporte une charge, bloquez les roues du véhicule avec des roches ou des briques. Assurez-vous que la soupape d'essence est bien fermée.

Montée

Grâce à son design, ce véhicule est un excellent grimpeur, à un point tel qu'il pourrait basculer avant même de perdre sa traction. Par exemple, il est fréquent qu'on escalade une colline érodée au point où sa crête est très pointue. Le véhicule peut

évidemment surmonter un tel obstacle, mais on doit le faire en tenant compte du risque de basculement au moment où le poids du véhicule est transféré de l'avant vers l'arrière.

Le même problème peut survenir lorsqu'un objet incrusté soulève l'avant du véhicule plus que désiré. Dans ce cas, modifiez sa trajectoire. Tenez compte des risques que représente le déplacement à flanc de colline.

Il est également prudent de bien connaître l'état du terrain de l'autre côté de la colline ou du talus. Il arrive trop souvent qu'il y ait un escarpement impossible à négocier ou à descendre.

Descente

Ce véhicule peut gravir des pentes plus escarpées que celles qu'il peut descendre de façon sécuritaire. Par conséquent, avant de monter une pente, veuillez vérifier que la descente pourra se faire en toute sécurité.

Si vous ralentissez en descendant une pente glissante, le véhicule pourrait dérapier. Maintenez une vitesse constante ou accélérez légèrement pour reprendre la maîtrise.

Circulation à flanc de colline

Dans la mesure du possible, vous devriez éviter de tels déplacements. Sinon, procédez avec une extrême prudence. Le véhicule pourrait basculer si vous vous déplacez latéralement sur une pente escarpée. De plus, le véhicule pourrait se mettre à glisser et devenir non maîtrisable sur les surfaces glissantes et instables. Ne tentez pas de faire tourner le véhicule vers l'aval en le faisant glisser. Évitez les obstacles et les dépressions qui auraient pour effet de soulever le véhicule d'un côté, ce qui risquerait de faire basculer le véhicule.

Escarpements

Les amortisseurs du véhicule se détendront complètement et le véhicule s'arrêtera si ses roues avant ou arrière se retrouvent dans le vide, au-dessus d'un escarpement. Si l'escarpement est à pic ou profond, le véhicule piquera du nez et basculera.

AVERTISSEMENT

Évitez de passer dans les escarpements. Faites plutôt marche arrière et empruntez une autre route.

Conduite sur des surfaces enneigées

Au moment de l'inspection prérandonnée, prêtez une attention particulière aux endroits sur le véhicule où des accumulations de neige ou de glace peuvent obstruer la visibilité du feu arrière et les ouvertures de ventilation, bloquer le radiateur et le ventilateur et nuire au mouvement des manettes de commande,

des interrupteurs et de la pédale de frein. Avant de faire démarrer votre VTT, vérifiez le libre fonctionnement du volant, du levier de freinage et des commandes à pédales.

Lorsque vous conduisez le VTT sur un chemin recouvert de neige, l'adhérence des pneus est généralement réduite amenant ainsi le véhicule à réagir différemment aux commandes. Sur des surfaces où l'adhérence est faible, les réactions du volant ne sont pas aussi nerveuses et précises, les distances de freinage sont allongées et l'accélération devient paresseuse. Roulez lentement et ne faites pas d'accélération brusques. Cela fait patiner les roues, sans compter que le véhicule pourrait se renverser. Évitez de freiner brusquement. Cela causera probablement une glissade incontrôlée du véhicule. Encore une fois, le meilleur conseil consiste à réduire la vitesse avant une manoeuvre afin de vous donner le temps et la distance pour reprendre la maîtrise du véhicule.

À l'occasion de la conduite de votre VTT sur une surface de neige poudreuse, cette dernière sera prise dans la turbulence de sillage du véhicule en marche et projetée de manière à entrer en contact et à s'accumuler ou se fondre à des composants exposés, y compris des pièces rotatives comme les disques de freins. L'eau, la neige ou la glace peut avoir une incidence sur le temps de réaction du système de freinage de votre VTT. Même lorsqu'il n'est pas nécessaire de réduire la vitesse du véhicule, appliquez fréquemment les freins pour empêcher l'accumulation de glace ou de neige et pour assécher les plaquettes et les disques des freins. En faisant cette manoeuvre dans des situations de conduite sans risque, vous testerez le niveau d'adhérence et resterez sur le qui-vive par rapport aux réactions du véhicule à vos commandes. Gardez toujours exempts de glace et de neige la pédale de frein, les repose-pieds, les tôles de plancher, les manettes de freinage et des gaz. Essayez fréquemment la neige du siège, des poignées, des phares avant et arrière.

L'épaisseur de la couche de neige peut masquer la présence de roches, de souches ou d'autres objets. Une neige mouillée peut gêner la maniabilité alors que le véhicule s'y embourbe ou y perd complètement sa traction. Demeurez sans cesse vigilants et anticipez des indices visibles susceptibles d'indiquer la présence d'obstacles. En cas de doute, tenez-vous à distance. Évitez de conduire sur une étendue d'eau gelée avant d'avoir vérifié que la glace supportera de façon sécuritaire le VTT, son conducteur et sa cargaison. Souvenez-vous qu'une épaisseur donnée de glace peut suffire à supporter une motoneige, mais pas un VTT de poids identique, à cause de la surface portante inférieure du champ des quatre pneus comparativement à celle des skis et de la chenille d'une motoneige.

N'oubliez pas que la maniabilité et la stabilité du véhicule peuvent varier lorsqu'on transporte un passager. Alors, ne tentez jamais des manoeuvres avec un passager qui peuvent entraîner le véhicule dans une glissade ou dont l'arrêt brusque provoquera l'éjection du passager, un roulis ou un renversement du véhicule.

Pour maximiser le confort et éviter les engelures, portez toujours la tenue vestimentaire et l'équipement de protection propres aux VTT et appropriés aux conditions météorologiques auxquelles vous serez exposé pendant votre randonnée.

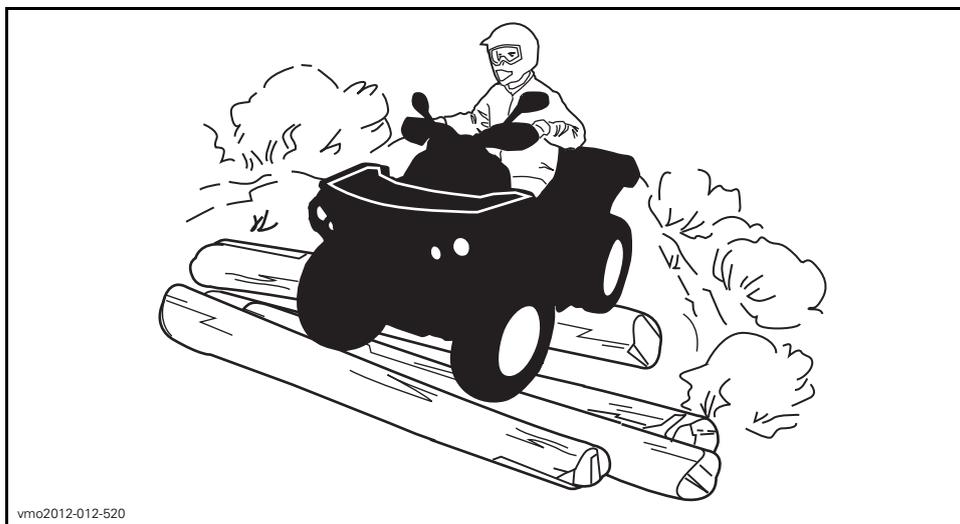
À la fin de chaque randonnée, il est souhaitable de nettoyer la carrosserie du véhicule et tous les composants mobiles (freins, éléments du volant, transmission, commandes, ventilateur du radiateur, etc.) des accumulations de neige ou de glace. La neige mouillée se transformera en glace pendant la période d'inactivité et deviendra plus difficile à l'enlever au moment de la prochaine inspection pré-randonnée.

Techniques de conduite

Il est important de respecter les limites de vitesse pour prévenir les blessures. Maniez doucement l'accélérateur pour vous déplacer en sécurité. Les statistiques montrent que les virages à haute vitesse entraînent généralement des accidents et des blessures. Il ne faut jamais oublier que ce véhicule est lourd! Son poids pourrait vous garder prisonnier s'il venait à se renverser sur vous.

Ce véhicule n'est pas conçu pour sauter et ne peut, pas plus que vous, absorber l'énergie d'impacts tels que les sauts. La pratique de cabrés peut faire que le véhicule se renverse sur vous. Ces deux exercices sont très risqués et nous vous recommandons de les éviter en tout temps.

Pour assurer une bonne maîtrise du véhicule, nous vous recommandons fortement de garder les mains sur le guidon et à portée des commandes. Le même principe s'applique pour les pieds. Pour réduire les risques de blessures aux jambes et aux pieds, gardez ces derniers sur les repose-pieds en tout temps. Évitez d'orienter le bout des pieds vers l'extérieur ou d'utiliser le pied pour faciliter les virages, puisqu'ils pourraient être heurtés, demeurer coincés par un obstacle ou entrer en contact avec les roues.



vmo2012-012-520

Malgré que la suspension du véhicule soit adéquate, un terrain ondulé ou rugueux vous rendra inconfortable et peut même causer des maux de dos. Vous devrez souvent adopter une position accroupie ou semi-accroupie. Ralentissez et laissez vos jambes fléchies afin d'absorber les coups.

Ce véhicule n'est pas conçu pour circuler sur les routes ou les autoroutes. Dans la plupart des endroits, il s'agit d'une pratique illégale. Vous pourriez entrer en collision avec un autre véhicule en circulant sur les routes ou les autoroutes avec votre véhicule.

Les pneus du véhicule ne conviennent pas aux surfaces asphaltées. En outre, ce véhicule n'est pas équipé d'un différentiel arrière (les roues arrière tournent toujours à la même vitesse). C'est pourquoi, sur une surface d'asphalte, la maniabilité et la capacité de contrôle du véhicule pourraient être grandement réduites.

La conduite sur route ou sur les accotements peut semer la confusion chez les autres usagers de la route, en particulier si vos feux sont allumés.

Si vous devez traverser une route, le conducteur en tête de file doit descendre de son véhicule, observer la route et diriger les autres conducteurs. La dernière personne ayant traversé aide alors le conducteur en tête à traverser à son tour. Évitez de circuler sur les trottoirs. Les trottoirs sont destinés aux piétons.

L'eau peut présenter un danger. Si elle est trop profonde, le véhicule peut flotter et chavirer. Vérifiez la profondeur de l'eau et la force du courant avant de traverser un cours d'eau. Le niveau d'eau ne doit pas dépasser les repose-pieds. Dans l'eau comme sur la rive, faites attention aux surfaces glissantes tels les rochers, l'herbe, les billots, etc. Cela pourrait faire perdre l'adhérence. Évitez d'entrer dans l'eau à haute vitesse. L'eau freinera votre mouvement et pourrait vous éjecter du véhicule.



vmo2012-012-524

Des freins mouillés auront une incidence sur la capacité de freinage de votre véhicule. Après être sorti de l'eau, de la neige ou de la boue, roulez à basse vitesse et actionnez les freins quelques fois pour que la chaleur de la friction sèche les plaquettes.

Le terrain peut être boueux et marécageux près des cours d'eau. Tenez-vous prêt à rencontrer des trous ou des variations de profondeur. De plus, soyez attentif au danger que peuvent poser les rochers, les billots, etc., recouverts par la végétation.

Si votre trajet vous amène à traverser des étendues d'eau gelées, vérifiez si la glace est assez épaisse pour supporter votre poids, ainsi que celui du véhicule et de sa charge. Soyez particulièrement prudent à proximité des trous dans la glace, car ils indiquent à coup sûr que l'épaisseur de la glace varie. Dans le doute, renoncez à traverser.

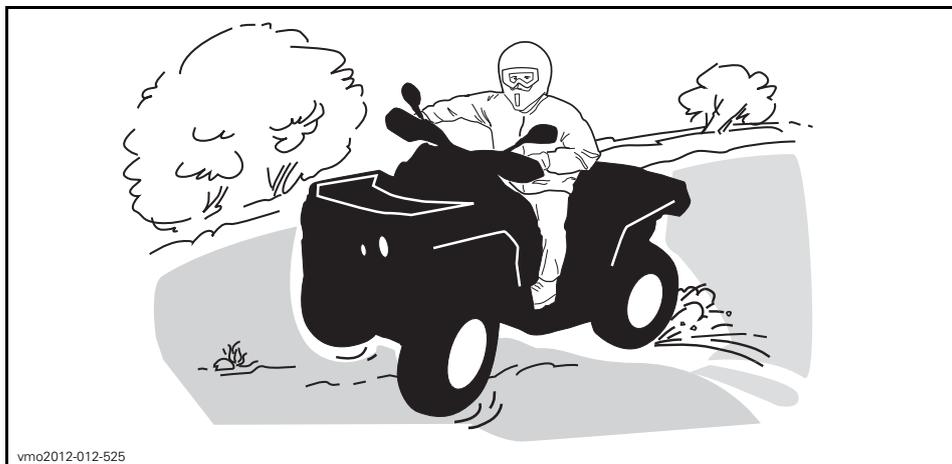
La glace compromet également la maniabilité du véhicule. Roulez lentement et ne faites pas d'accélération brusques. Cela fait patiner les roues, sans compter que le véhicule pourrait se renverser. Évitez de freiner brusquement. Cela causera probablement une glissade incontrôlée et un renversement. Évitez en tout temps de vous aventurer dans la neige fondante, puisqu'elle pourrait obstruer le fonctionnement des commandes du véhicule.

La conduite dans la neige peut réduire la capacité de freinage. Réduisez la vitesse et gardez une plus grande distance de sécurité pour le freinage. Les projections de neige peuvent provoquer une accumulation de glace ou de neige sur les commandes et les composants des freins. Serrez les freins fréquemment pour éviter toute accumulation de glace ou de neige. Inspectez avec soin le circuit de freinage avant chaque randonnée et gardez toujours la pédale de frein, les repose-pieds, les tôles de plancher et la manette de frein libre de neige et de glace.

Roulez sur les dunes de sable et sur la neige est une expérience unique, mais on doit prendre certaines précautions. La neige et le sable mouillé, épais ou fin peuvent entraîner une perte de traction et faire que le véhicule glisse, s'enfonce ou s'enlise. Dans ce cas, recherchez une base plus solide. Une fois de plus, le meilleur conseil consiste à ralentir et à tenir compte de l'état du terrain.

Pour vous aventurer sur les dunes, nous vous recommandons de munir le véhicule d'un fanion de sécurité de type antenne. Cela aidera vos compagnons à vous repérer au-delà de la dune de sable suivante. Soyez prudent quand vous apercevez un fanion de sécurité devant vous. Puisque ce type de fanion peut se prendre dans les branches et rebondir sur vous, évitez de l'utiliser là où les branches et les obstacles sont particulièrement bas.

La conduite sur un chemin de roches ou de gravier est similaire à la conduite sur glace. La direction du véhicule étant altérée, il pourrait glisser et se renverser, surtout à haute vitesse. De plus, la distance de freinage peut varier. Appelez-vous qu'appuyer sur l'accélérateur brusquement risque de projeter des pierres vers l'arrière, dans la voie du conducteur suivant. Ne faites jamais cela délibérément.



vmo2012-012-525

Si le véhicule se met à glisser, tournez le guidon dans la direction du glissement jusqu'à ce que vous repreniez contrôle du véhicule. Ne serrez jamais les freins pour bloquer les roues.

Respectez la signalisation du sentier. Elle est là pour vous aider.

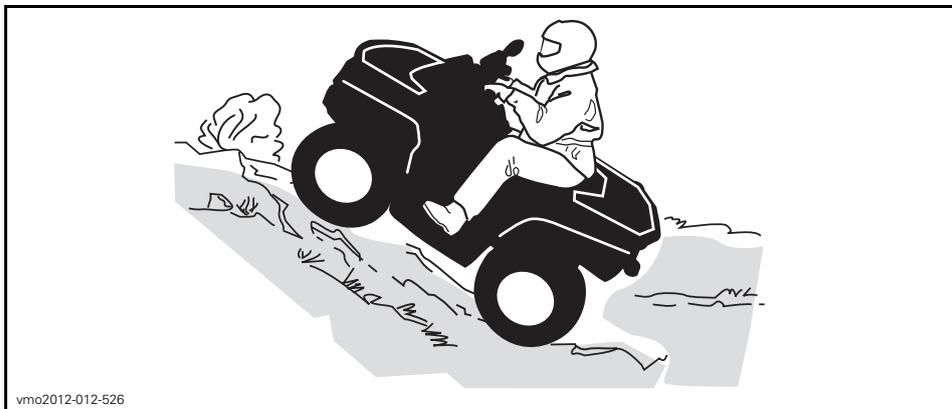
Franchissez les obstacles que vous trouvez sur votre chemin avec prudence. Il peut s'agir de pierres détachées, de troncs d'arbres, de surfaces glissantes, de clôtures, de poteaux, de remblais ou de dépressions. Évitez ces obstacles dans la mesure du possible. Rappelez-vous que certains sont trop gros ou dangereux pour qu'on puisse les traverser, et doivent donc être évités. Les pierres et les troncs plus petits peuvent être franchis sans danger, pourvu qu'on les aborde à un angle de 90°. Tenez-vous sur les repose-pieds, genoux fléchis. Ajustez la vitesse sans perdre votre élan et évitez d'accélérer brusquement. Tenez le guidon fermement. Transférez votre poids vers l'arrière et franchissez l'obstacle. Assurez-vous que les roues avant demeurent au sol. Tenez compte en franchissant l'obstacle qu'il peut glisser ou se déplacer.

Deux choses sont importantes lorsque vous roulez sur des collines ou des pentes: soyez prêt à réagir face à un terrain glissant, à des variations de terrain ou à des obstacles et ajustez constamment la position de votre corps.

Serrez toujours le frein de stationnement quand le véhicule est arrêté ou stationné. Cette précaution est particulièrement importante en stationnant en pente. Sur les pentes très inclinées, ou si le VTT transporte une charge, bloquez les roues du véhicule avec des roches ou des briques.

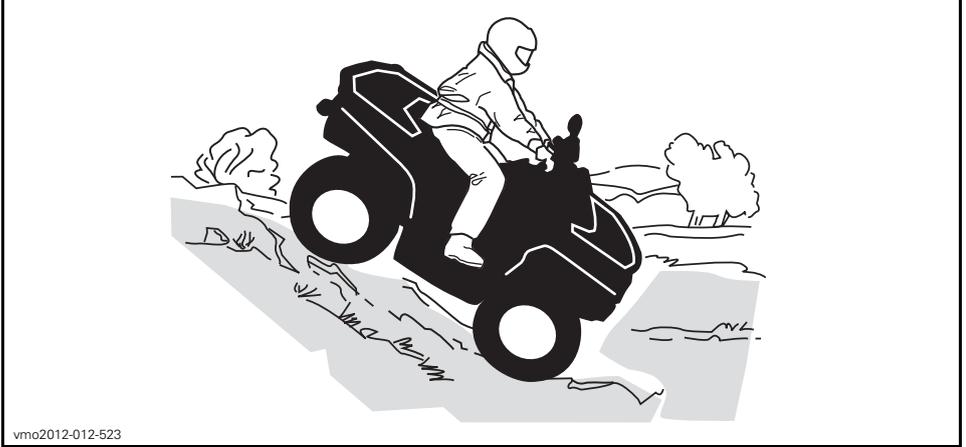
Montée

Pour éviter tout calage, choisir le rapport approprié et maintenir une vitesse constante en montée. S'il est nécessaire d'augmenter la puissance pour maintenir une vitesse constante, faites-le graduellement, sans actions brusques sur la manette d'accélérateur. Transférez votre poids vers l'avant, vers le sommet de la colline. Laissez vos pieds sur les repose-pieds. Maintenez une vitesse constante autant que faire se peut. N'accélérez pas brusquement et ne roulez pas trop vite, car l'avant du véhicule pourrait se soulever et retomber vers l'arrière sur vous. Si l'angle est tel qu'il est impossible de grimper ou si le véhicule se met à reculer, freinez en prenant soin de ne pas causer de glissement. Serrez le frein de stationnement, descendez et desserrez-le tout en continuant d'appliquer les freins. Descendez et recourez ensuite à la technique du virage en «U» ou en «K»; se tenir à côté du véhicule, et le faire reculer en orientant l'arrière vers le haut de la pente, tout en contrôlant la descente avec la manette de frein. Redescendez ensuite la colline de face. Marchez ou descendez toujours en amont de la montagne et restez à l'écart du véhicule et de ses roues motrices. Ne tentez jamais de retenir un véhicule qui se renverse. Restez à l'écart. Évitez de traverser le sommet de la colline à haute vitesse. Des obstacles, dont des escarpements, peuvent se trouver de l'autre côté.



Descente

Maintenez votre poids vers l'arrière. Freinez graduellement pour éviter de glisser. En descente, ne ralentissez pas avec la compression du moteur et ne mettez pas le véhicule au point mort.



vmo2012-012-523

Circulation à flanc de colline

Cette technique comporte **énormément de risques**, puisqu'elle peut modifier radicalement l'équilibre du véhicule. Nous vous recommandons d'ailleurs de l'éviter dans la mesure du possible. Cependant, si vous devez effectuer un tel déplacement, vous devez **TOUJOURS** placer votre poids vers le haut de la colline et être prêts à descendre de ce côté si le véhicule se renverse. **Ne tentez jamais d'immobiliser le véhicule ou de le protéger des dommages.**



Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

▲ AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

ÉTIQUETTES IMPORTANTES SUR LE PRODUIT

Étiquette mobile

Ce véhicule est accompagné d'une étiquette mobile et d'étiquettes contenant d'importants renseignements sur la sécurité.

Toute personne qui prend place sur le véhicule doit lire et comprendre ces renseignements avant de partir en randonnée.

S
MODÈLE SPORT

**CE VTT EST UNIQUEMENT CONÇU
POUR UN USAGE RÉCRÉATIF
PAR UN CONDUCTEUR EXPÉRIMENTÉ.**

**CONDUCTEUR SEULEMENT
PAS DE PASSAGERS**

**NE JAMAIS CONDUIRE SI VOUS AVEZ
MOINS DE 16 ANS.**

**CE VTT DE CATÉGORIE S (SPORT) EST UN VTT
HAUTE PERFORMANCE POUR USAGE
HORS-ROUTE SEULEMENT. IL A ÉTÉ CONÇU POUR
UNE UTILISATION SPORTIVE ET COMPÉTITIVE PAR
UN CONDUCTEUR EXPÉRIMENTÉ AVEC DES
COMPÉTENCES AVANCÉES.**

**DES COURS DE CONDUITE DE VTT SONT
DISPONIBLES. POUR PLUS D'INFORMATION
CONTACTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.**

**VÉRIFIEZ AVEC VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR
INFORMATION SUR LES LOIS LOCALES OU
PROVINCIALES CONCERNANT L'UTILISATION
DES VTT.**

NE PAS RETIRER CETTE ÉTIQUETTE AVANT LA VENTE.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation incorrecte de VTT peut résulter en **BLESSURES GRAVES** ou la **MORT**.



Toujours porter un casque et des vêtements de protection approuvés.



NE JAMAIS conduire sur la voie publique.



NE JAMAIS transporter de passager.



NE JAMAIS conduire sous l'influence de drogues ou alcool.

NE JAMAIS conduire:

- sans avoir reçu une formation ou des directives adéquates au préalable.
- à des vitesses excédant vos compétences ou les conditions de conduite.
- sur les routes publiques - au risque de provoquer une collision avec un autre véhicule.
- avec un passager - les passagers affectent l'équilibre et la manoeuvrabilité du véhicule et augmentent le risque de perte de contrôle.

TOUJOURS:

- utiliser des techniques de conduite appropriées pour éviter le renversement du véhicule sur collines, terrains accidentés et dans les virages.
- éviter les chaussées pavées - au risque d'affecter gravement la manoeuvrabilité et le contrôle.

**REPÉRER ET LIRE LE GUIDE DU CONDUCTEUR.
SUIVRE TOUS LES AVERTISSEMENTS ET DIRECTIVES.**

vmo2009-005-003_fr

DESCRIPTION DU MOTEUR DU VÉHICULE:

XXXXX

EPA CERTIFIÉ

TEN (TAUX D'ÉMISSION NORMALISÉ) = X

SUR UNE ÉCHELLE DE 0 À 10,
0 ÉTANT LE PLUS PROPRE.

*NE PAS ENLEVER AVANT LA VENTE.



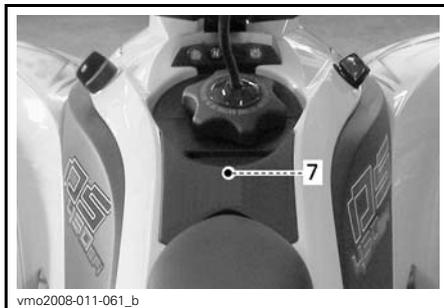
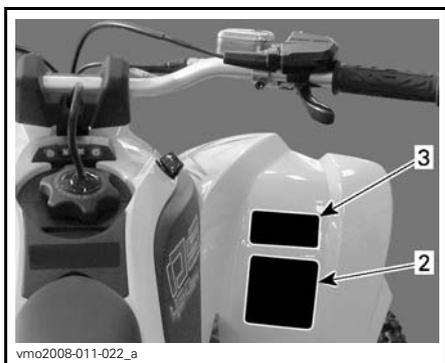
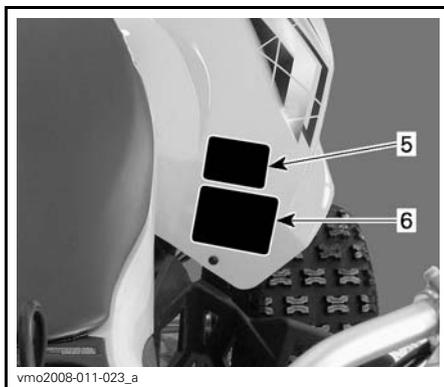
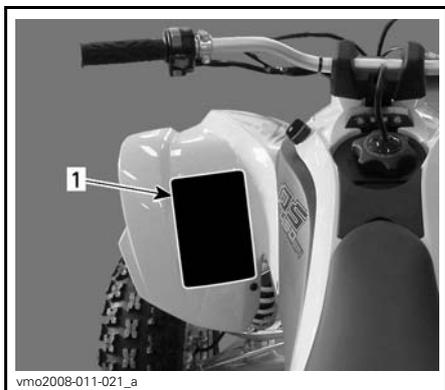
704 901 107

vmo2006-005-009_fr

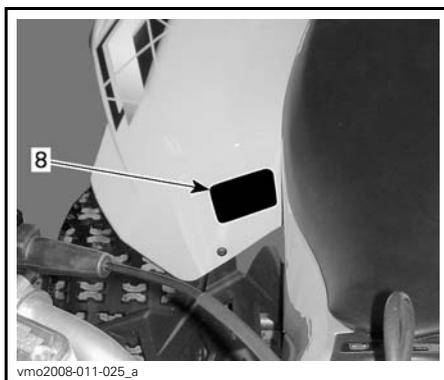
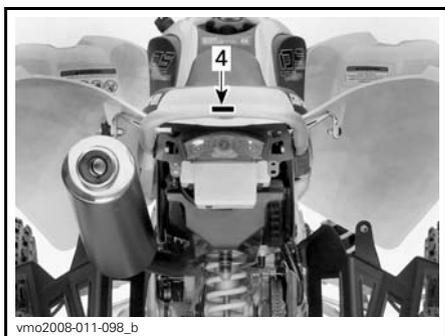
Étiquettes de sécurité du véhicule

Les étiquettes suivantes sont apposées sur votre véhicule et doivent être considérées comme des pièces permanentes du véhicule. Si elles se décollent ou sont endommagées, faites-les remplacer gratuitement. Consultez un concessionnaire Can-Am autorisé.

REMARQUE: Les illustrations utilisées dans le présent guide ne sont que des représentations générales. Votre modèle peut différer.



SOUS LE COUVERCLE D'ACCÈS



AVERTISSEMENT

L'utilisation incorrecte de VTT peut résulter en BLESSURES GRAVES ou la MORT.



TOUJOURS PORTER UN CASQUE ET DES VÊTEMENTS DE SÉCURITÉ APPROUVÉS.

NE JAMAIS UTILISER SUR DES VOIES PUBLIQUES.

NE JAMAIS ACCEPTER DE PASSAGERS.

NE JAMAIS CONDUIRE SOUS L'INFLUENCE DE STUPÉFIANT OU D'ALCOOL.

NE JAMAIS Conduire:

- sans avoir reçu une formation ou des directives adéquates au préalable.
- à des vitesses excédant vos compétences ou les conditions de conduite.
- sur les routes publiques - au risque de provoquer une collision avec un autre véhicule.
- avec un passager - les passagers affectent l'équilibre et la manoeuvrabilité du véhicule et augmentent le risque de perte de contrôle.

TOUJOURS:

- utiliser des techniques de conduite appropriées pour éviter le renversement du véhicule sur collines, terrains accidentés et dans les virages.
- éviter les chaussées pavées - au risque d'affecter gravement la manoeuvrabilité et le contrôle.

REPÉRER ET LIRE LE GUIDE DU CONDUCTEUR. SUIVRE TOUS LES AVERTISSEMENTS ET DIRECTIVES.

vmo2009-003-004_fr

ÉTIQUETTE 1

AVERTISSEMENT

MOINS DE 16

Si vous êtes âgé de moins de 16 ans, la conduite de ce VTT augmente vos risques d'encourir des BLESSURES GRAVES ou la MORT.

NE JAMAIS conduire ce VTT si vous avez moins de 16 ans.

V01M02Z 704 900 012

ÉTIQUETTE 2

AVERTISSEMENT

Le rendement de ce VTT peut nettement dépasser celui des autres VTT que vous avez déjà essayés. Ce modèle S (Sport) haute performance n'est destiné qu'à un usage hors route. Il a été conçu à des fins récréatives et compétitives, et ce, pour des utilisateurs expérimentés ayant acquis une habileté de conduite hors pair.

V02M05Y 704 900 105

ÉTIQUETTE 3

AVERTISSEMENT

NE JAMAIS attacher ici ou sur le porte-bagages pour tirer une charge.

Ceci pourrait faire renverser le véhicule.

TOUJOURS utiliser l'attache remorque pour tirer une charge.

704902058

vmo2010-004-002_fr

ÉTIQUETTE 4

AVERTISSEMENT

NE JAMAIS prendre de passagers.

Les passagers peuvent causer une perte de contrôle du véhicule et entraîner des BLESSURES GRAVES ou la MORT.

V01M07Z 704 900 006

ÉTIQUETTE 5

AVERTISSEMENT

Une pression inadéquate des pneus ou une surcharge peuvent causer une perte de contrôle causant des BLESSURES GRAVES ou la MORT.

CHARGE	PRESSION DES PNEUS FROIDS
JUSQU'À 100 kg (220 lb)	AVANT MAX: 48.3 kPa (7 lb/po ²) MIN: 34.5 kPa (5 lb/po ²)
	ARRIÈRE MAX: 48.3 kPa (9 lb/po ²) MIN: 34.5 kPa (7 lb/po ²)

TOUJOURS maintenir une bonne pression des pneus.

NE JAMAIS régler la pression de gonflage de pneu en dessous de la valeur minimum. Cela pourrait faire déloger le pneu de la jante.

NE JAMAIS dépasser la capacité de charge totale de 100 kg (220 lb), y compris le poids du conducteur et les accessoires.

704901395

ÉTIQUETTE 6 — DS 450^{MC}/DS 450^{MC} X^{MC} XC

 AVERTISSEMENT						
<p>Une pression inadéquate des pneus ou une surcharge peuvent causer une perte de contrôle causant des BLESSURES GRAVES ou la MORT.</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>CHARGE</th> <th>PRESSION DES PNEUS FROIDS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="2"> JUSQU'À 100 kg (220 lb) </td> <td> AVANT MAX: 68.9 kPa (10 lb/po²) MIN: 55.2 kPa (8 lb/po²) </td> </tr> <tr> <td> ARRIÈRE MAX: 62.7 kPa (9 lb/po²) MIN: 48.3 kPa (7 lb/po²) </td> </tr> </tbody> </table>	CHARGE	PRESSION DES PNEUS FROIDS	JUSQU'À 100 kg (220 lb)	AVANT MAX: 68.9 kPa (10 lb/po ²) MIN: 55.2 kPa (8 lb/po ²)	ARRIÈRE MAX: 62.7 kPa (9 lb/po ²) MIN: 48.3 kPa (7 lb/po ²)
	CHARGE	PRESSION DES PNEUS FROIDS				
JUSQU'À 100 kg (220 lb)	AVANT MAX: 68.9 kPa (10 lb/po ²) MIN: 55.2 kPa (8 lb/po ²)					
	ARRIÈRE MAX: 62.7 kPa (9 lb/po ²) MIN: 48.3 kPa (7 lb/po ²)					
<p>TOUJOURS maintenir une bonne pression des pneus.</p> <p>NE JAMAIS régler la pression de gonflage de pneu en dessous de la valeur minimum. Cela pourrait faire déloger le pneu de la jante.</p> <p>NE JAMAIS dépasser la capacité de charge totale de 100 kg (220 lb), y compris le poids du conducteur et les accessoires.</p>						
<p>704902002</p>						

ÉTIQUETTE 6 — DS 450^{MC}X^{MC}MX



vmo2010-010-100_a

ÉTIQUETTE 7

		
<p>DA FND OG LÆS BRUGERVEJLEDNINGEN, OVERHOLD ALLE INSTRUKTIONER OG RÅDAGSLEJER.</p>	<p>DE BETRIEBSANLEITUNG AUSFINDIG MACHEN UND LESEN. ALLE ANWEISUNGEN UND WARNHINWEISE BEFOLGEN.</p>	 
<p>NL EN LEES HEM, HOUD U AAN ALLE AANWIJZINGEN EN WAARSCHUWINGEN. LOCALISEER ET LIRE LE GUIDE DE L'OPÉRATEUR, SUIVRE TOUTS LES CONSIGNES ET AVERTISSEMENTS. PÄIKÄNNÄ JA LUE KÄYTTÄJÄN OPAS, NOUDATA KAIKKIA KÄYTTÖOHJEITA JA VAROITUKSIA.</p>	<p>EL ΒΡΕΪΤΕ ΚΑΙ ΔΙΑΒΑΣΤΕ ΤΟΝ ΟΔΗΓΟ ΧΡΗΣΤΗ, ΚΑΙ ΑΝΑΓΝΩΣΤΕ ΟΛΕΣ ΤΙΣ ΟΔΗΓΙΕΣ ΚΑΙ ΓΡΗΓΟΡΟΤΟΧΩΣΤΕΙΣ.</p>	
<p>FR L'OPÉRATEUR, SUIVRE TOUTS LES CONSIGNES ET AVERTISSEMENTS. PÄIKÄNNÄ JA LUE KÄYTTÄJÄN OPAS, NOUDATA KAIKKIA KÄYTTÖOHJEITA JA VAROITUKSIA.</p>	<p>IT LEGGERE IL MANUALE DELL'OPERATORE, SEGUIRE TUTTE LE ISTRUZIONI E AVVERTENZE.</p>	
<p>FI NOUDATA KAIKKIA KÄYTTÖOHJEITA JA VAROITUKSIA.</p>	<p>PT LOCALIZAR E LER O GUIA DE OPERAÇÃO, OBSERVAR TODAS AS INSTRUÇÕES E MENSAGENS DE AVISO.</p>	
<p>ES UBICAR Y LEER LA GUÍA DEL OPERADOR, ATENERSE A TODAS LAS INSTRUCCIONES Y MENSAJES DE ADVERTENCIA.</p>	<p>SV TA REDA PÅ INSTRUKTIONSBOKEN OCH LÄS DEN, UPPMÄRKSAMMA ALLA ANVISNINGAR OCH VARNINGAR.</p>	
<p>vmo2008-011-090</p>		

ÉTIQUETTE 8 — MODÈLES À L'EXTÉRIEUR DU CANADA OU DES ÉTATS-UNIS

Étiquettes de conformité



SITUÉE SUR LE CÔTÉ GAUCHE D'UN
ÉLÉMENT DU CHÂSSIS



SITUÉE SUR LE CÔTÉ DROIT D'UN
ÉLÉMENT DU CHÂSSIS

ENGINE FAMILY		FAMILLE DE MOTEUR		RENSEIGNEMENTS SUR LE DISPOSITIF ANTIPOLLUTION	
PERMEATION FAMILY		FAMILLE DE PERMEATION		CE VEHICULE EST CERTIFIE POUR FONCTIONNER A L'ESSENCE	
CERTIFICATION STANDARD (FEL)		LIMITE DES EMISSIONS DE LA FAMILLE		SANS PLOMB ET IL REpond AUX NORMES [] DE L'EPA ET	
ENGINE DISPLACEMENT		CYLINDRÉE		REGLEMENTATIONS CALIFORNIENNES POUR LES VTT A MOTEUR SI.	
EXHAUST EMISSION CONTROL SYSTEM		SYSTEME DE CONTRÔLE DES EMISSIONS		EMISSION CONTROL INFORMATION	
BOMBARDIER RECREATIONAL PRODUCTS INC.				THIS VEHICLE IS CERTIFIED TO OPERATE ON UNLEADED GASOLINE AND MEETS TO [] U.S. EPA AND CALIFORNIA REGULATIONS FOR ATV SI ENGINES.	
				SEE OPERATOR'S GUIDE FOR MAINTENANCE SPECIFICATIONS VOIR GUIDE DU CONDUCTEUR POUR LES SPECIFICATIONS D'ENTRETIEN	

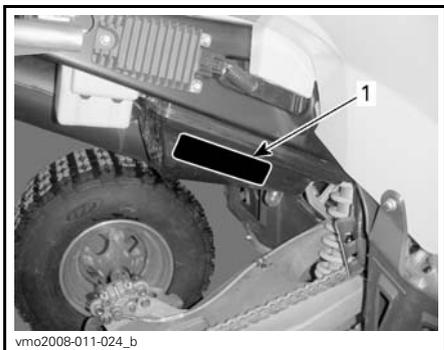
704902877

TIPIQUE - SITUÉE SUR LE CÔTÉ GAUCHE D'UN ÉLÉMENT DU CHÂSSIS



SITUÉE À LA BASE DE L'AILE DROITE
AVANT

Étiquette d'information technique



TYPIQUE

1. Étiquette de la chaîne d'entraînement



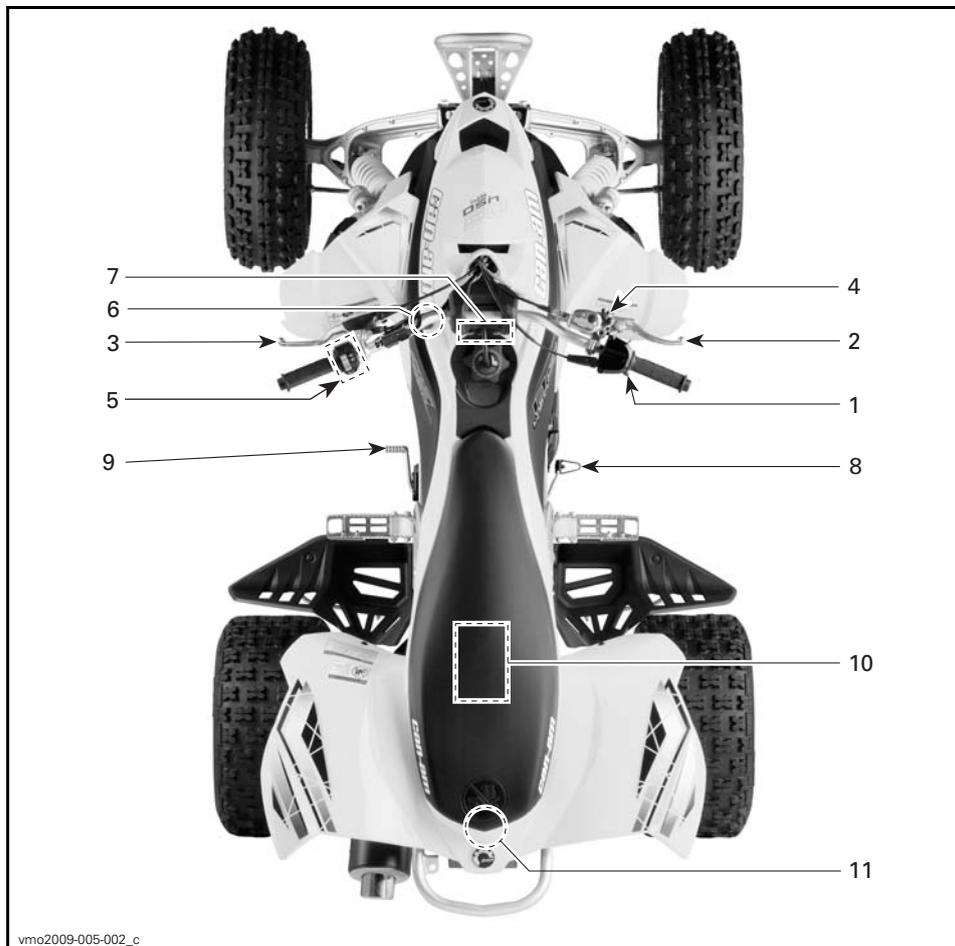
Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

⚠ AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENTS



TYPIQUE

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

⚠ AVERTISSEMENT

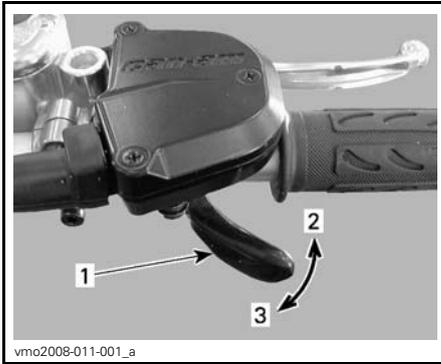
Avvertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

1) Manette d'accélérateur

Cette manette se trouve sur le côté droit du guidon.

Quand on presse cette manette, le régime du moteur augmente, ce qui permet l'engagement de la boîte de vitesses à la vitesse sélectionnée lorsque l'embrayage est engagé.

Lorsqu'on la relâche, le moteur retourne au ralenti et le véhicule ralentit graduellement.



1. Manette d'accélérateur
2. Pour accélérer
3. Pour décélérer

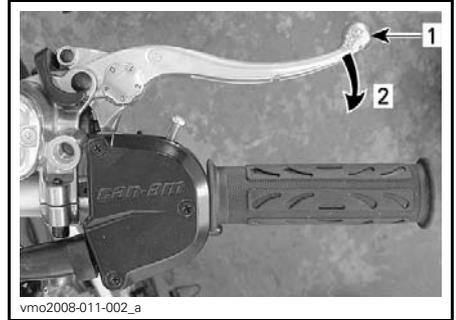
⚠ AVERTISSEMENT

Relâchez toujours l'accélérateur lors du passage des vitesses. Si l'accélérateur n'est pas relâché lors du passage des vitesses, une perte de maîtrise et un retournement peuvent se produire et entraîner des dommages mécaniques.

2) Manette de frein avant

Cette manette se trouve sur le côté droit du guidon.

Lorsqu'on actionne la manette, les freins avant sont serrés. Lorsqu'on la relâche, elle revient automatiquement à sa position initiale. La puissance de freinage est proportionnelle à la force exercée sur la pédale et dépend aussi de l'état du terrain.

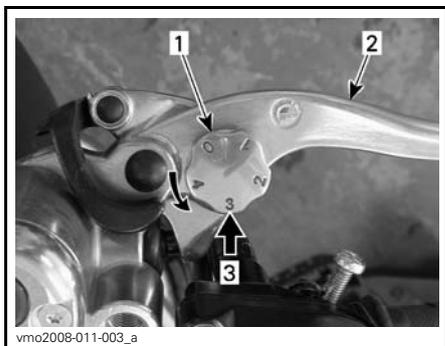


1. Manette de frein
2. Pour freiner

Réglage de la manette de frein avant

La manette de frein peut se régler selon les préférences du conducteur. Tournez la came de réglage de la position 0 à la position 4; 0 étant la position de la manette de frein la plus éloignée du guidon.

Validez la position de réglage de la manette de frein une fois assis sur le véhicule en utilisant le nombre le plus faible de la came de réglage.

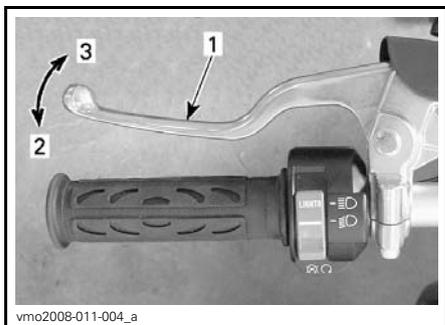


1. Came de réglage
2. Manette de frein
3. Position de réglage une fois assis sur le véhicule

3) Manette d'embrayage

Cette manette se trouve sur le côté gauche du guidon.

Lorsqu'on actionne la manette, l'embrayage est désengagé. Lorsqu'elle est relâchée, l'embrayage est engagé.



1. Manette d'embrayage
2. Pour débrayer
3. Pour embrayer

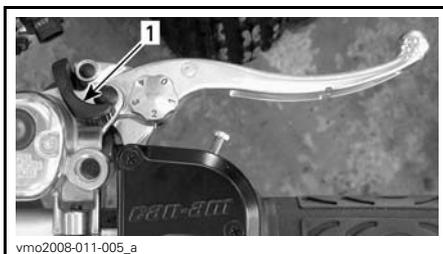
⚠ AVERTISSEMENT

Relâchez toujours l'accélérateur lors du passage des vitesses. Si l'accélérateur n'est pas relâché lors du passage des vitesses, une perte de maîtrise et un retournement peuvent se produire et entraîner des dommages mécaniques.

4) Frein de stationnement

La manette du frein de stationnement se trouve sur le côté droit du guidon.

Quand il est serré, il immobilise temporairement le véhicule. Il est utile lors du verrouillage du frein, d'un virage en K, du remorquage ou quand le véhicule n'est pas utilisé, par exemple.



1. Frein de stationnement

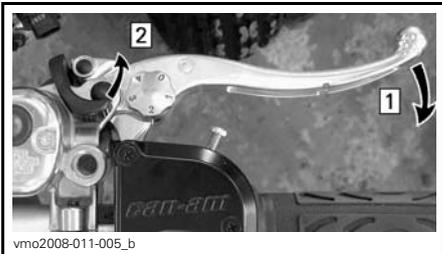
⚠ AVERTISSEMENT

Utilisez toujours le frein de stationnement lorsque le véhicule n'est pas utilisé.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifiez si le frein de stationnement est bien desserré avant de mettre le véhicule en marche. Conduire avec les freins serrés par un serrage continu sur la manette peut endommager le système de freinage et causer la défaillance des freins et/ou un feu.

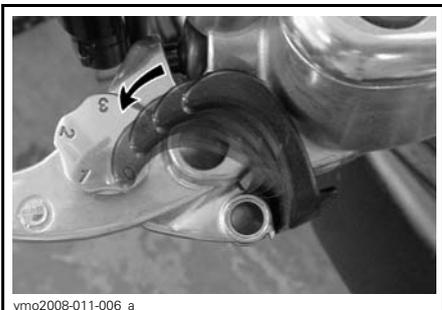
Pour enclencher le mécanisme: Comprimez la manette de frein et tirez sur le levier de verrouillage avec un doigt. La manette de frein avant est maintenant comprimée et serre les freins avant.



Étape 1: Pressez la manette de frein avant et maintenez la pression

Étape 2: Déplacez-la à la position désirée

REMARQUE: Le frein de stationnement peut être réglé à quatre (4) positions différentes.



POSITIONS DU FREIN DE STATIONNEMENT

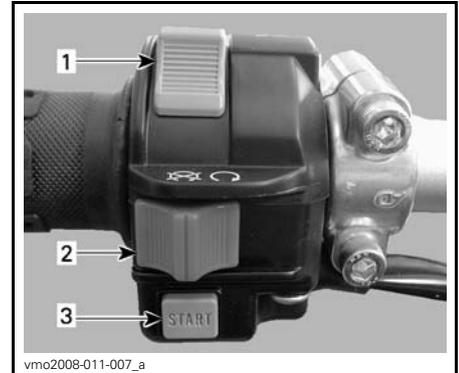
AVIS La position du frein de stationnement varie en fonction de l'usure des plaquettes de frein. Veillez à ce que le véhicule soit immobilisé sécuritairement lorsque le frein de stationnement est serré.

Pour déverrouiller le mécanisme: Pressez la manette de frein avant. Le verrouillage du levier devrait revenir automatiquement à sa position initiale. La manette de frein devrait revenir à la position de repos. Déverrouillez toujours le frein de stationnement avant de mettre le véhicule en marche.

5) Interrupteur multifonctionnel

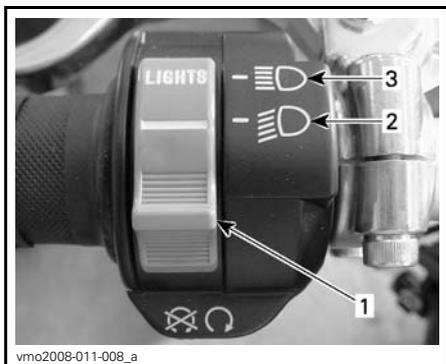
Cet interrupteur se trouve sur le côté gauche du guidon.

L'interrupteur multifonctionnel réunit les commandes suivantes:



1. Interrupteur des phares
2. Interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur
3. Bouton de démarrage du moteur

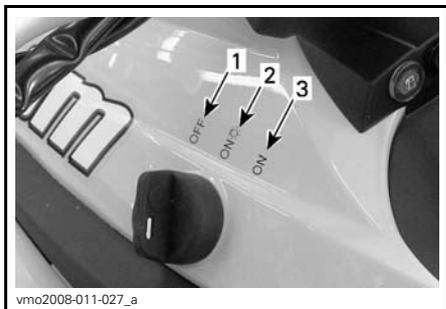
Commutateur de phares



FONCTIONS DU COMMUTATEUR DE PHARES

1. Commutateur de phares
2. Faisceau inférieur
3. Faisceau supérieur

REMARQUE: Pour éteindre les phares, mettez l'interrupteur d'allumage à la position «ON», sans phares.



POSITIONS DE L'INTERRUPTEUR D'ALLUMAGE

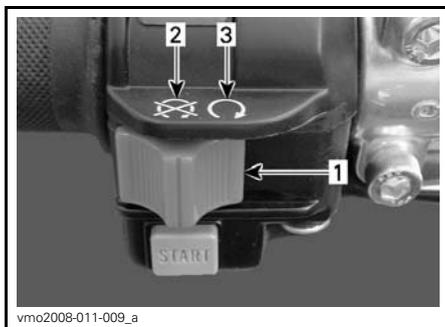
1. «OFF»
2. «ON» (avec phares)
3. «ON» (sans phares)

Interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur

On utilise cet interrupteur pour arrêter le moteur ou en cas d'urgence.

Pour arrêter le moteur, relâchez complètement la manette d'accélérateur et utilisez l'interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur.

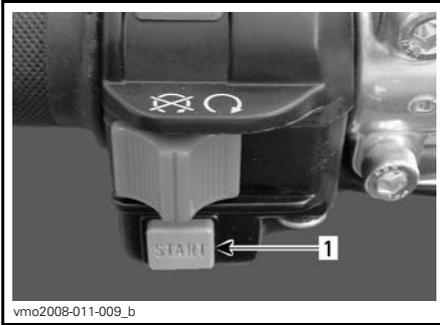
REMARQUE: Même si on peut arrêter le moteur en tournant la clé de contact à «OFF», on recommande de l'arrêter avec l'interrupteur d'arrêt d'urgence.



1. Interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur
2. «OFF»
3. EN MARCHE

Bouton de démarrage du moteur

Le bouton de démarrage est utilisé pour faire démarrer le moteur. Lorsque le bouton de démarrage est enfoncé, le démarreur entraîne le moteur. Se reporter à la rubrique *DÉMARRAGE DU MOTEUR* dans la rubrique *CONSIGNES D'UTILISATION* pour la méthode appropriée de démarrage.



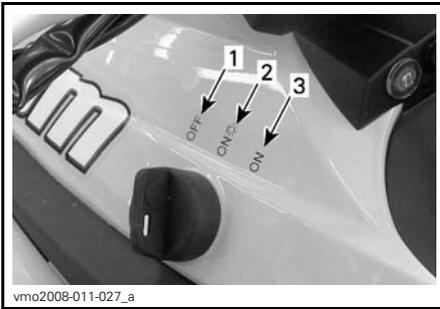
vmo2008-011-009_b

1. Bouton de démarrage du moteur

6) Interrupteur d'allumage

L'interrupteur d'allumage est situé sur le côté gauche du véhicule, au sommet du panneau de la carrosserie.

Il s'agit d'un interrupteur à clé à 3 positions.



vmo2008-011-027_a

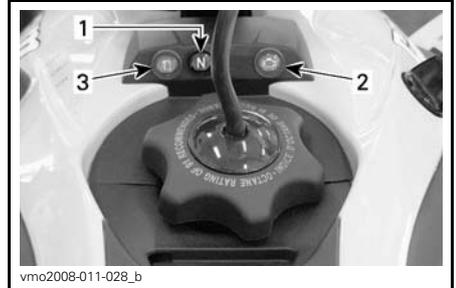
POSITIONS DE L'INTERRUPTEUR D'ALLUMAGE

1. «OFF»
2. «ON» (avec phares)
3. «ON» (sans phares)

Mettez la clé dans l'interrupteur et tournez à la position voulue. Pour retirer la clé, tournez-la à la position «OFF» et retirez-la.

REMARQUE: Le feu arrière est allumé lorsque la clé est à la position «ON» avec phares ou «ON» sans phares. Sur les deux positions «ON», les phares sont allumés, que le moteur tourne ou non. Mettez toujours la clé de contact à «OFF» après avoir arrêté le moteur.

7) Voyants



vmo2008-011-028_b

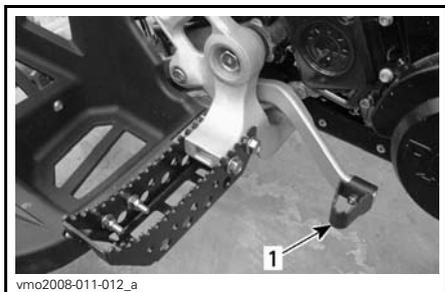
1. Voyant neutre (N)
2. Voyant du moteur
3. Voyant du niveau d'essence

	La boîte de vitesses est au point mort (N).
	<p>Voyant allumé⁽¹⁾: Panne moteur, rappelez-vous à la rubrique DÉPANNAGE ou contactez un concessionnaire Can-Am autorisé.</p> <p>Voyant clignotant: Le moteur est en mode protection (limp home). Consultez un concessionnaire Can-Am autorisé.</p>
	Bas niveau d'essence. Il ne reste qu'environ 1,5 L d'essence dans le réservoir.
<p>⁽¹⁾ Le voyant reste allumé «ON» lorsque l'interrupteur d'allumage et l'interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur sont à la position de marche et que le moteur est arrêté.</p>	

8) Pédale de frein arrière

Cette pédale se trouve sur le côté droit du véhicule, devant le repose-pied.

Quand on enfonce cette pédale, le frein arrière est serré. Lorsqu'on la relâche, elle devrait revenir automatiquement à sa position initiale.

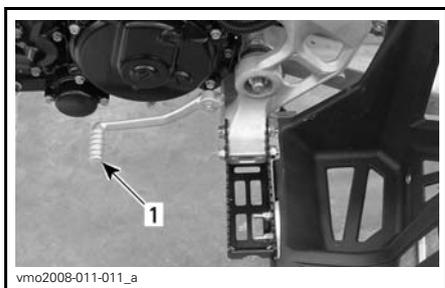


1. Pédale de frein arrière

REMARQUE: La puissance de freinage est proportionnelle à la force exercée sur la pédale et dépend aussi de l'état du terrain.

9) Levier sélecteur

Ce levier se trouve sur le côté droit du véhicule, devant le repose-pied.

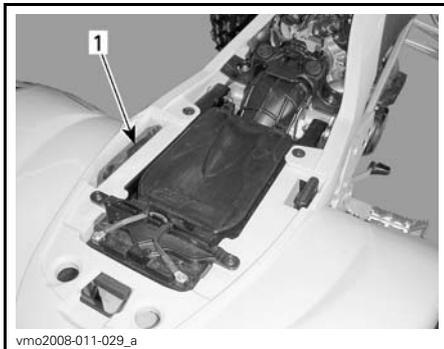


CÔTÉ GAUCHE DU VÉHICULE
1. Levier sélecteur

Se reporter à la rubrique *CHANGE-MENT DE RAPPORT* dans le chapitre *CONSIGNES D'UTILISATION* pour plus de détails.

10) Trousse d'outils

La trousse d'outils se trouve dans le compartiment de rangement situé sous le siège.



1. Trousse d'outils

La trousse d'outils contient les outils permettant un entretien de base.

11) Siège

Dépose du siège

Poussez le loquet vers l'arrière tout en soulevant doucement l'arrière du siège.



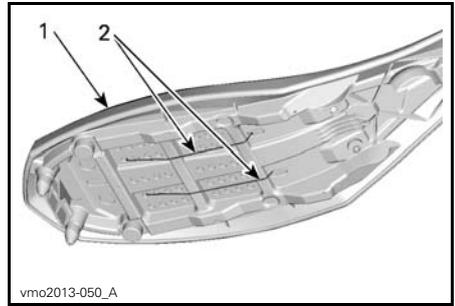
1. Loquet de siège

Continuez de soulever le siège jusqu'à ce que vous puissiez dégager le mécanisme de retenue, puis retirez complètement le siège.

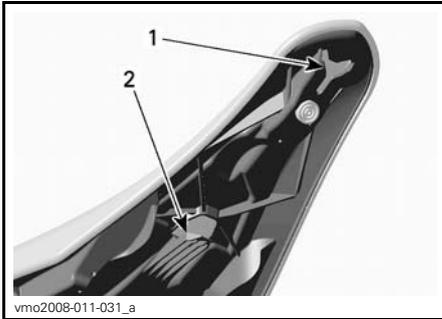
Pose du siège

Insérez la fente supérieure avant du siège dans le crochet du réservoir de liquide de refroidissement, puis vérifiez si la languette médiane du siège est bien engagée. Après avoir bien placé le siège, appuyez fermement dessus pour le bloquer en place.

REMARQUE: Un déclic très évident se fera sentir. Vérifiez si le siège est solidement verrouillé en tirant dessus.



1. Siège
2. Bandes de caoutchouc



1. Fente supérieure
2. Fente médiane

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifiez bien si le siège est solidement fixé avant de rouler.

Emplacement du Guide du conducteur

Un emplacement commode sous le siège est prévu pour ranger le *GUIDE DU CONDUCTEUR*. Arrimez-le avec les bandes de caoutchouc.

CARBURANT

Essence recommandée

Utilisez de l'essence ordinaire sans plomb de bonne qualité vendue dans la plupart des stations-service, ou du carburant oxygéné contenant un maximum de 10 % d'éthanol ou de méthanol, ou une combinaison des deux. L'essence utilisée doit présenter l'indice d'octane minimum recommandé suivant.

INDICE D'OCTANE MINIMUM	
En Amérique du Nord	91 (RON + MON)/2
Ailleurs	95 RON

AVIS N'employez jamais d'autres carburants. L'utilisation de carburant non recommandé peut occasionner une réduction des performances du véhicule et endommager des composants importants du système d'alimentation et du moteur.

Méthode de remplissage

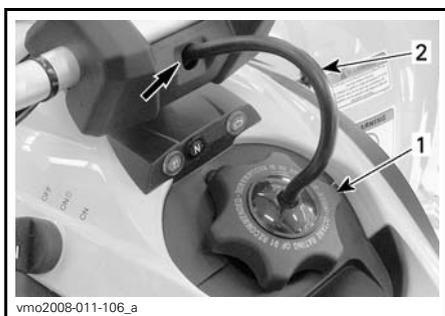
AVERTISSEMENT

- Arrêtez toujours le moteur avant de faire le plein. Retirez le bouchon avec précaution.
- En cas de pression différentielle (sifflement lorsqu'on desserre le bouchon du réservoir), faites vérifier et/ou réparer le véhicule avant de l'utiliser.
- Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions.
- Ne vérifiez jamais le niveau d'essence à la lueur d'une flamme.
- Ne fumez pas. Éloignez les flammes et les étincelles.
- Travaillez toujours dans un endroit bien aéré.
- Ne remplissez jamais le réservoir d'essence à plein rendement avant de laisser le véhicule exposé à la chaleur. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder.
- Essuyez toujours tout carburant répandu sur le véhicule.

AVIS Ne placez rien sur le bouchon du réservoir d'essence, car cela pourrait obstruer l'orifice d'aération du bouchon, et le moteur pourrait avoir des ratés.

1. Arrêtez le moteur.
2. Ne permettez à personne de demeurer sur le véhicule pendant que vous faites le plein.

3. Tournez le bouchon du réservoir d'essence dans le sens contraire des aiguilles d'une montre afin de le retirer.
4. Insérez le bec dans le col de remplissage.
5. Versez l'essence lentement afin de laisser l'air s'échapper du réservoir et d'éviter un reflux de l'essence. Prenez soin de ne pas provoquer un déversement d'essence.
6. Cessez de faire le plein lorsque l'essence atteint la base du col de remplissage. **Ne remplissez pas trop le réservoir.**
7. Vissez bien le bouchon du réservoir dans le sens des aiguilles d'une montre.
8. Positionnez le tube de mise à l'air libre dans la colonne de direction.



1. Bouchon de réservoir d'essence
2. Tube de mise à l'air libre

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

⚠ AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

CONSIGNES D'UTILISATION

Fonctionnement pendant la période de rodage

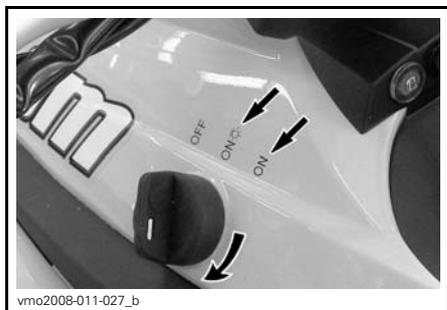
Moteur

Il est nécessaire d'assurer une période de rodage de 10 heures avant d'utiliser le véhicule à plein régime de manière continue.

Pendant cette période, l'accélérateur ne devrait pas être actionné à plus de 1/2 à 3/4 de sa course. Toutefois, de brèves accélérations à plein régime et de fréquentes variations de vitesse contribuent à un bon rodage. Pendant la période de rodage, la surchauffe est néfaste pour le moteur, ainsi que les accélérations intenses et le fait de rouler à la même vitesse pendant de longues périodes.

Démarrage du moteur

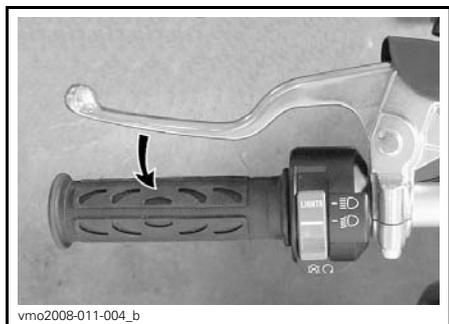
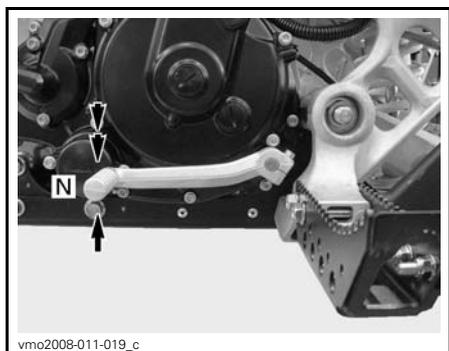
Mettez la clé dans l'interrupteur d'allumage et tournez-la à «ON».



Mettez l'interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur à la position «RUN» (MARCHE).



Mettez la boîte de vitesses au POINT MORT ou maintenez serrée la manette d'embrayage.



Appuyez sur le bouton de démarrage jusqu'à ce que le moteur démarre.



vmo2008-011-038_b

Relâchez le bouton dès que le moteur démarre.



vmo2008-011-038_c

⚠ AVERTISSEMENT

N'actionnez pas l'accélérateur pendant le démarrage du moteur.

Changement de rapport

Commande de changement de vitesse

Pour changer de rapport, pressez la manette d'embrayage, puis actionnez le levier sélecteur comme suit.

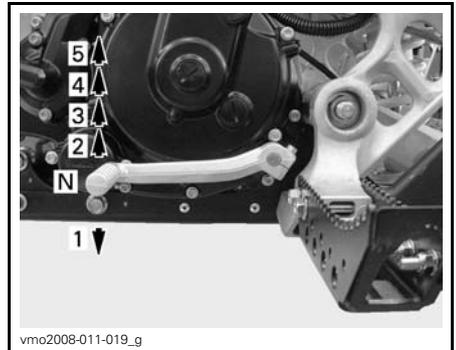
⚠ AVERTISSEMENT

Utilisez toujours la manette d'embrayage pour monter de rapport ou rétrograder.

Une course complète de la pédale fait passer la boîte de vitesses au rapport immédiatement inférieur ou supérieur

de la séquence de changement de vitesse. La pédale devrait revenir automatiquement à sa position initiale.

Pour monter à un rapport supérieur, mettez l'extrémité de votre botte sous la pédale de changement de vitesse et soulevez-la complètement. Pour rétrograder, posez votre pied sur la pédale de changement de vitesse et enfoncez-la complètement.



vmo2008-011-019_g

⚠ AVERTISSEMENT

Relâchez toujours l'accélérateur lors du passage des vitesses. Si l'accélérateur n'est pas relâché lors du passage des vitesses, vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule, qui pourrait se retourner.

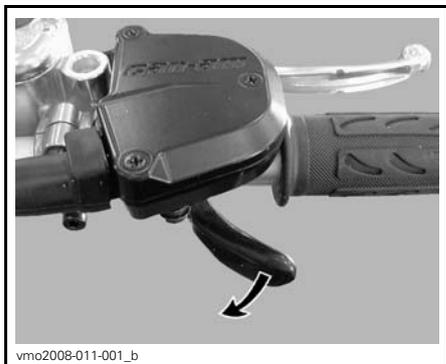
AVIS Vérifiez si le frein de stationnement est complètement desserré avant d'utiliser le véhicule.

Arrêt du moteur

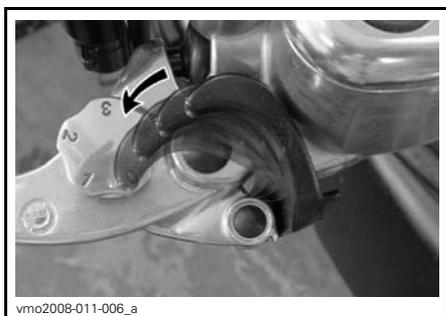
⚠ AVERTISSEMENT

Évitez de stationner le véhicule dans une pente.

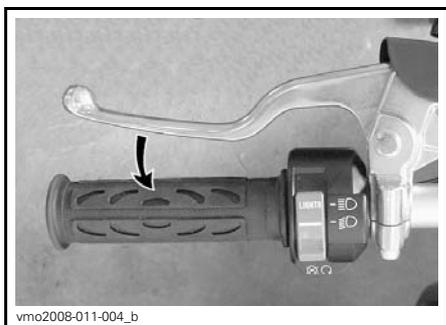
Relâchez l'accélérateur et immobilisez le véhicule.



Serrez le frein de stationnement.

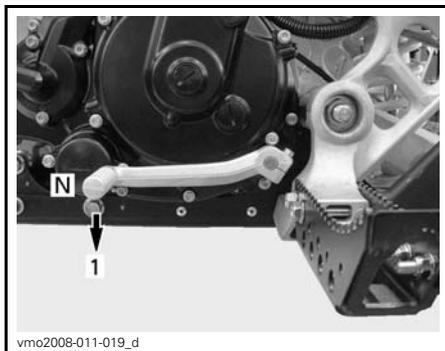


Maintenez serrée la manette d'embrayage.



Passez en 1^{re} vitesse.

⚠ AVERTISSEMENT
Utilisez toujours la manette d'embrayage lors du passage des vitesses.



Mettez l'interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur à la position «OFF» (arrêt).



Tournez la clé de contact à la position «OFF» (arrêt) et retirez la clé.



Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

⚠ AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

OPÉRATIONS SPÉCIALES

Que faire en cas de retournement du véhicule?

Lorsque le véhicule a capoté ou reste incliné d'un côté, remettez-le dans sa position normale de fonctionnement (sur ses 4 roues) et attendez de 3 à 5 minutes avant de démarrer le moteur.

Référez-vous à *L'INFORMATION D'ENTRETIEN* et vérifiez ce qui suit.

- Vérifiez si le tube de vidange du boîtier de filtre à air contient de l'huile; s'il en contient, nettoyer le boîtier et le filtre à air.
- Vérifiez le niveau d'huile à moteur et faire le plein au besoin.
- Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement et faites le plein au besoin.

Que faire en cas d'immersion du véhicule dans l'eau?

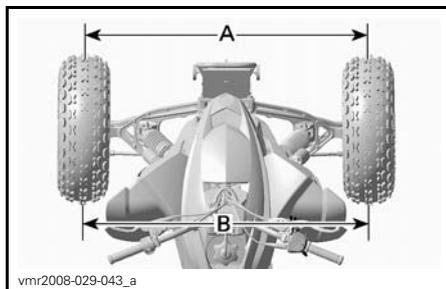
Si le véhicule est submergé, vous devez vous rendre dès que possible chez un concessionnaire Can-Am autorisé. **NE JAMAIS FAIRE DÉMARRER LE MOTEUR!**

AVIS Le véhicule peut être gravement endommagé à la suite de la submersion si vous ne respectez pas les directives de redémarrage.

ADAPTER LA SUSPENSION

⚠ AVERTISSEMENT

Les réglages de la suspension, de l'angle de braquage et de la largeur de la voie peuvent influencer la maniabilité du véhicule et sont interreliés. Prenez toujours le temps de vous familiariser avec le comportement du véhicule chaque fois que la suspension, l'angle de braquage ou la largeur de la voie a été réglé.

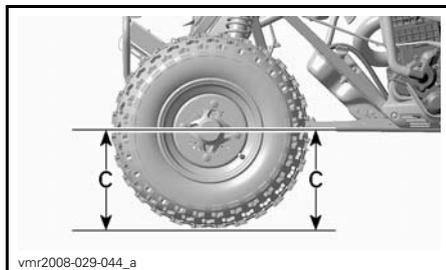


A. Distance avant
B. Distance arrière

Alignement de la direction

Pour aligner le guidon et le pincement, procédez comme suit:

1. Placez le véhicule sur une surface plane.
2. Placez le guidon de sorte qu'il soit bien droit en mesurant à partir des extrémités du guidon à un point fixe arrière.

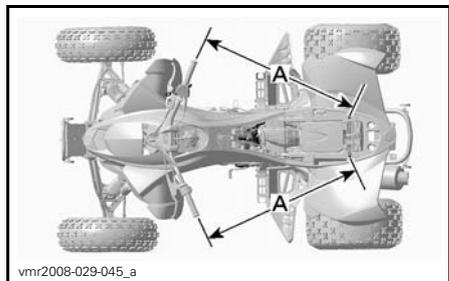


C. Même hauteur

Se référer au tableau suivant quant aux spécifications d'alignement.

MODÈLE	PINCEMENT TOTAL (MM)
Tous les modèles	0 mm à 6.35 mm
Pincement total = Distance arrière (B) – Distance avant (A)	

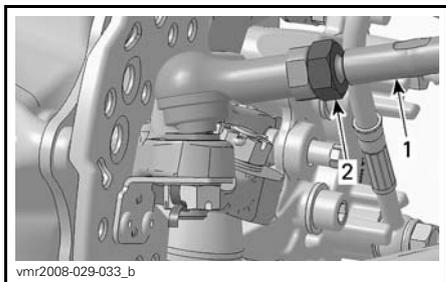
5. Réglez l'alignement de la roue en ajustant la biellette de direction.



A. Même longueur

REMARQUE: Le point de référence doit être identique de chaque côté.

3. Fixez le guidon pour empêcher les mouvements pendant l'alignement.
4. Mesurez l'espacement entre les roues avant - de centre à centre.



CÔTÉ DE LA ROUE REPRÉSENTÉ

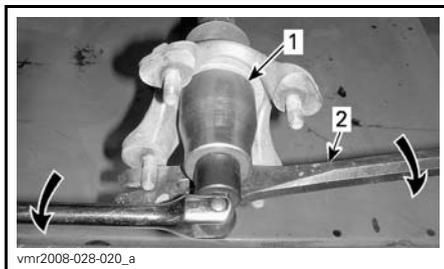
1. Tige d'ancrage
 2. Écrous de la tige d'ancrage (un à chaque extrémité)
6. Vérifiez de nouveau les mesures après avoir serré les écrous de la tige d'ancrage.

Réglage de la largeur de la voie arrière (X xc et X mx)

La largeur de la voie arrière mesurée à l'extérieur des roues, peut être réglée de 117 cm à 127 cm en déplaçant des entretoises à l'intérieur ou à l'extérieur des moyeux de roue arrière.

Pour régler la largeur, procédez comme suit des **deux côtés**:

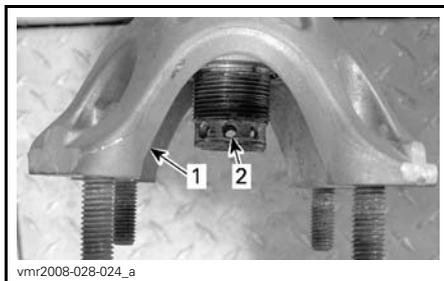
1. Déposez la roue; voir la procédure dans la rubrique *PROCÉDURES D'ENTRETIEN*.
2. Déposez et mettez au rebut la goupille fendue.
3. Dévissez l'écrou du moyeu de roue arrière à l'aide d'une douille de 41 mm et d'un levier, comme sur l'illustration.



1. Douille de 41 mm
2. Levier

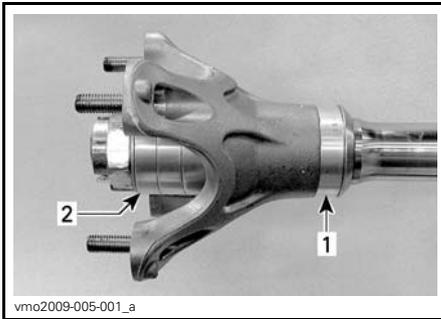
4. Réglez la largeur de la voie en plaçant le nombre désiré de cales d'espacement entre la bride d'accouplement arrière et le moyeu de roue (côté intérieur du moyeu de roue). Reportez-vous au tableau *AGENCEMENT DES CALES D'ESPACEMENT DE LARGEUR DE VOIE* ci-dessous pour régler correctement la largeur de voie.

5. Mettez de la (N/P 293 550 019) sur les cannelures de l'essieu moteur.
6. Reposez le moyeu de roue. Alignez l'ouverture du moyeu de roue avec le trou de goupille fendue.



1. Ouverture du moyeu de roue
2. Trou de goupille fendue

7. Posez les cales d'espacement utilisées sur le côté extérieur du moyeu.



1. Entretoises sur le côté intérieur
2. Entretoises inutilisées sur le côté extérieur

⚠ AVERTISSEMENT

Posez toujours les 4 cales d'espacement sur chaque côté d'essieu. Les cales d'espacement qui ne sont pas posées sur le côté intérieur du moyeu de roue doivent être posées sur le côté extérieur de celui-ci.

8. Posez une rondelle plate et un écrou, puis serrez à $260\text{N}\cdot\text{m} \pm 15\text{N}\cdot\text{m}$. Au besoin, serrez un peu plus l'écrou jusqu'à ce que l'une de ses rainures soit alignée avec le trou de la goupille fendue et l'ouverture du moyeu.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne desserrez jamais l'écrou du moyeu pour aligner l'une de ses rainures avec un trou de goupille fendue.

9. Posez une goupille fendue NEUVE.

Agencement des cales d'espacement de largeur de voie

CÔTÉ INTÉRIEUR DU MOYEU	CÔTÉ EXTÉRIEUR DU MOYEU	LARGEUR TOTALE DE LA VOIE
0	4	117 cm
1	3	119.5 cm
2	2	122 cm
3	1	124.5 cm
4	0	127 cm

Réglage de la chasse (X xc et X mx)

L'angle de chasse est l'angle entre l'axe vertical et l'axe du pivot de l'articulation de la direction dans un axe longitudinal.

Un angle de chasse supérieur améliore la stabilité de route, mais augmente l'effort du volant. Pour un meilleur contrôle sur les pistes cahotantes, choisissez un angle de chasse élevé.

Un angle de chasse inférieur donne une réaction plus rapide du volant, mais une plus faible stabilité de route. Pour une meilleure maniabilité sur les pistes comportant des virages serrés à faible vitesse, choisissez un angle de chasse faible.

L'angle de chasse est réglé en usine à 8° . Il est possible de le régler de 4° à 8° sur le modèle X xc et de 3° à 10° sur le modèle X mx.

Pour modifier l'angle de chasse, déplacez les cales à l'avant ou à l'arrière des logements de roulements des bras de suspension supérieurs.

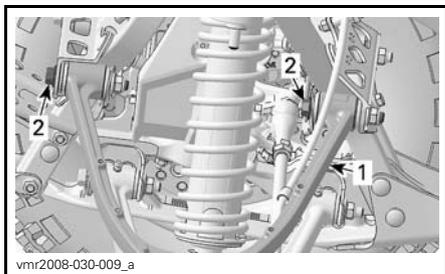
⚠ AVERTISSEMENT

Réglez les angles de chasse gauche et droit à la même valeur.

REMARQUE: Les alignements de la chasse, du carrossage et de la direction sont étroitement liés. À partir des réglages faits en usine, personnalisez chaque réglage, l'un après l'autre. Corrigez les autres réglages au besoin.

Pour régler, procédez comme suit des deux côtés:

1. Déposez la roue; voir la procédure dans la rubrique *RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN*.
2. Mettez le véhicule sur des chandelles, puis déposez les boulons fixant le bras de suspension supérieur au châssis.

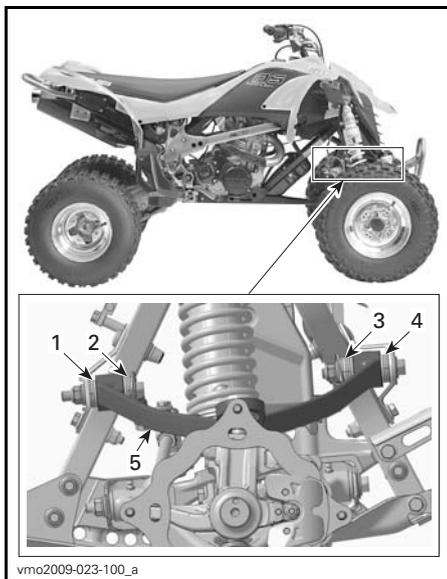


TYPIQUE

1. Bras de suspension supérieur
2. Boulons du bras de suspension supérieur
3. Tirez le bras de suspension supérieur suffisamment pour pouvoir ajouter ou retirer des cales.
4. Ajoutez la quantité désirée de cales, d'un côté à l'autre des logements des roulements supérieurs de bras de suspension. Référez-vous à l'illustration suivante et au *GUIDE DE RÉGLAGES DE LA CHASSE*

ci-dessous. Conservez le même nombre de cales pour chaque logement de roulement.

REMARQUE: Déplacez toujours le même nombre de cales à l'avant ou à l'arrière des deux logements de palier de bras de suspension supérieur. Utilisez l'illustration et le tableau suivants pour poser correctement les cales aux quatre positions aux points de fixation des bras de suspension supérieurs.



TYPIQUE POSITION DROITE DES CALES

1. Position 1
 2. Position 2
 3. Position 3
 4. Position 4
 5. Bras de suspension
5. Installez les boulons de bras de suspension et des écrous élastiques NEUFS, puis serrez à 42 N•m - 54 N•m.

Guide de réglages de la chasse

DS 450 X xc

ANGLE DE CHASSE	POSITION DE LA CALE			
	1	2	3	4
4°	4	0	6	0
5°	3	1	5	1
6°	2	2	4	2
7°	1	3	3	3
8°	0	4	2	4

DS 450 X mx

ANGLE DE CHASSE	POSITION DE LA CALE			
	1	2	3	4
3°	7	0	7	0
4°	6	1	6	1
5°	5	2	5	2
6°	4	3	4	3
7°	3	4	3	4
8°	2	5	2	5
9°	1	6	1	6
10°	0	7	0	7

Réglage de l'angle de carrossage (X mx)

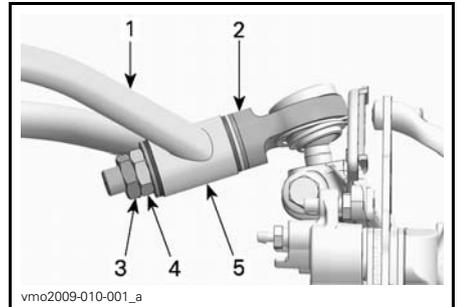
L'angle de carrossage est l'angle entre l'axe vertical et l'axe du pivot de l'articulation de la direction dans un axe transversal.

L'ajustement de l'angle de carrossage change l'inclinaison des roues avant et a un effet sur la stabilité et la réaction de la direction.

Sur ces modèles, l'angle de carrossage est négatif.

L'angle de carrossage des articulations avant est pré-réglé à 12°, mais il est possible de l'ajuster degré par degré, de 11° à 15°.

La variation de l'angle de carrossage est obtenue en déplaçant des cales d'un côté à l'autre du manchon de montage du joint à rotule supérieur au bras de suspension.



1. Bras de suspension
2. Ensemble joint à rotule
3. Écrou de verrouillage
4. Écrou de retenue
5. Manchon de montage

REMARQUE: Les alignements de la chasse, du carrossage et de la direction sont étroitement liés. À partir des réglages faits en usine, personnalisez chaque réglage, l'un après l'autre. Corrigez les autres réglages au besoin.

Pour régler l'angle de carrossage, procédez comme suit de chaque côté:

1. Soutenez le véhicule de façon sécuritaire avec des chandelles.
2. Desserrez l'écrou de blocage de plusieurs tours, puis l'écrou de maintien.
3. Retirez les écrous et les cales.

4. Tirez le haut de la roue vers l'extérieur, suffisamment pour libérer le joint à rotule supérieur du bras de suspension. Faites attention que les cales ne tombent pas.
5. Installez la quantité désirée de cales d'espacement sur la tige filetée du joint à rotule contre le joint à rotule. Référez-vous à l'illustration suivante et au *GUIDE DE RÉGLAGE DU CARROSSAGE* ci-dessous.
6. Installez le joint à rotule dans le manchon du bras de suspension.
7. Installez les cales restantes sur la tige filetée du joint à rotule et contre le manchon.

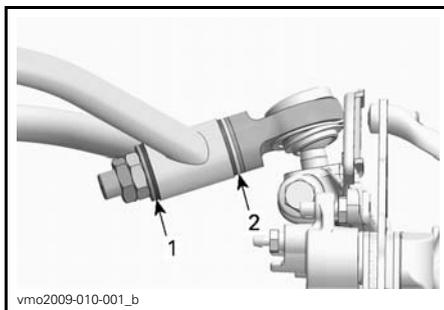
AVIS N'installez jamais l'écrou de maintien du joint à rotule directement sur le manchon de bras de suspension. Installez toujours au moins une cale d'espacement entre l'écrou et le manchon.

8. Installez l'écrou de retenue et serrez-le au couple recommandé.

COUPLE DE SERRAGE
48 N•m ± 6 N•m

9. Installez l'écrou de blocage et serrez-le au couple recommandé.

COUPLE DE SERRAGE
48 N•m ± 6 N•m



POSITION DE CALE

1. Position 1
2. Position 2

REMARQUE: Le réglage de l'angle se réfère à l'axe pivot des articulations de direction.

Guide de réglage du carrossage

REMARQUE: Pour les deux côtés, gauche et droit, la position 1 réfèrez-vous au côté des écrous et à la position 2 au côté du joint à rotule.

ANGLE DE CARROSSAGE	POSITION DE LA CALE	
	1	2
11°	1	4
12°	2	3
13°	3	2
14°	4	1
15°	5	0

Directive de réglage de la suspension

La maniabilité et le confort de votre véhicule sont directement liés au réglage de la suspension.

Le réglage de la suspension dépend du poids du conducteur, de la préférence personnelle, de la vitesse de conduite et de l'état du terrain.

À partir des réglages faits en usine, personnalisez chaque réglage, un après l'autre.

Essayez le véhicule dans les mêmes conditions (sentier, vitesse, position de conduite, etc.). Modifiez un réglage et réessayez le véhicule. Procédez de façon méthodique, jusqu'à l'obtention du réglage voulu. Les réglages de bases sont décrits dans ce guide. Les manuels du propriétaire (en anglais seulement) de FOX sont disponibles à www.foxracingshox.com avec des renseignements détaillés sur le fonctionnement des amortisseurs et la mise au point.

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours régler les côtés gauche et droit à la même configuration. Un réglage inégal de la suspension peut avoir un effet néfaste sur la maniabilité et la stabilité ou peut augmenter le risque d'accident.

Suspension avant (DS 450/DS450 X xc)

Précharge du ressort

Raccourcissez le ressort pour une tenue de route plus ferme sur chemin cahoteux.

Rallongez le ressort pour une tenue de route plus souple sur chemin plat.



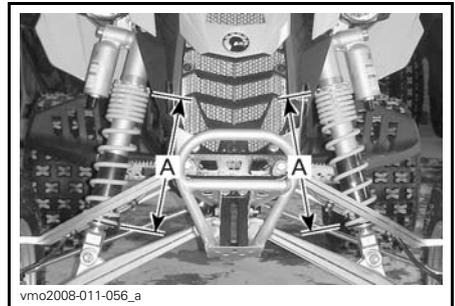
TYPIQUE RÉGLAGE DE LA PRÉCHARGE

Étape 1: Desserrez la bague de blocage supérieure

Étape 2: Tournez la bague de réglage au besoin

Étape 3: Resserrez la bague de blocage supérieure

Soulevez l'avant du véhicule. La longueur du ressort doit se mesurer sans charge sur les roues.



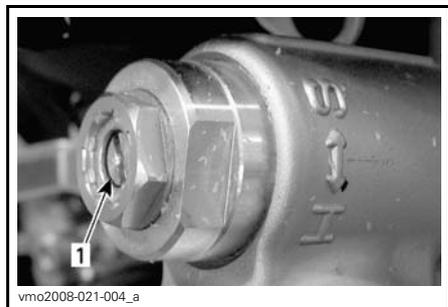
TYPIQUE RÉGLAGE DE LA PRÉCHARGE

A. Même longueur

Réglage de l'amortissement en compression

Réglage de l'amortissement en compression à basse vitesse

Effectuez le réglage à l'aide d'un tournevis à lame plate.



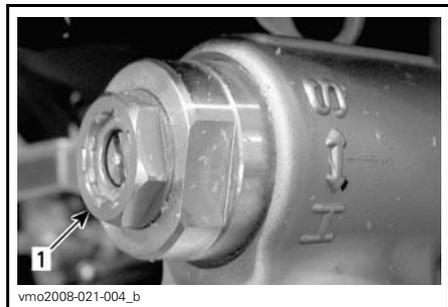
1. Dispositif de réglage de la compression à basse vitesse (tournevis à lame plate)

Tournez-le dans le sens horaire (H) pour **augmenter la tension**.

Tournez-le dans le sens antihoraire (S) pour **réduire la tension**.

Réglage de la compression à vitesse élevée

Utilisez une clé de 17 mm pour la régler.



TYPIQUE — X XC

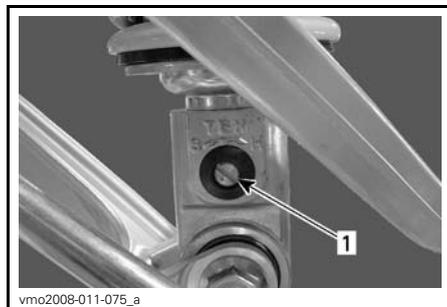
1. Dispositif de réglage de compression à haute vitesse (clé de 17 mm)

Tournez-le dans le sens horaire (H) pour **augmenter la tension**.

Tournez-le dans le sens antihoraire (S) pour **réduire la tension**.

Amortissement des rebonds

Effectuez le réglage à l'aide d'un tournevis à lame plate.

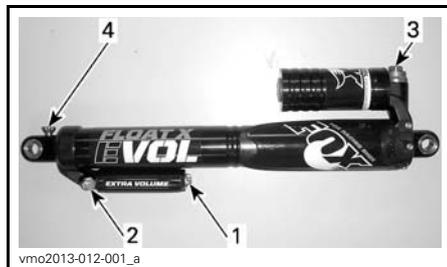


1. Dispositif de réglage du rebond (tournevis à lame plate)

Tournez-le dans le sens horaire (H) pour **augmenter la tension**.

Tournez-le dans le sens antihoraire (S) pour **réduire la tension**.

Suspension avant DS (DS 450 X mx)



RÉGLAGES DES AMORTISSEURS

1. Valve de chambre à air EVOL
2. Valve de chambre à air principale
3. Dispositif de réglage de la compression à double vitesse
4. Dispositif de réglage de l'amortissement des rebonds

Les pressions d'air EVOL doivent être réglées sur un support avec les amortisseurs à pleine extension. C'est essentiel pour assurer une constance de mesure et de rendement.

Force du ressort

Pression de la chambre à air EVOL

La chambre à air EVOL assure la régulation de la flexibilité des ressorts dans la portion finale de la course et contrôle les caractéristiques de tension de l'amortisseur.

Installez comme suit la pompe à air FOX à la valve de la chambre à air EVOL.

1. Retirez le bouchon de la valve de la chambre à air EVOL.



1. Bouchon de la chambre à air EVOL

2. Filetez la valve du mandrin pneumatique jusqu'à ce que la pression s'enregistre sur la pompe.

REMARQUE: Cela requiert environ 6 tours.

AVIS Ne serrez pas trop.

REMARQUE: La pompe à air EVOL remplira le boyau de la pompe. La pression sera alors de 69 kPa à 138 kPa plus basse que précédemment.

3. Fixez la pression de la chambre à air EVOL à l'aide de la jauge à HAUTE pression.

AVIS Ne remplissez pas au-delà de 2 070 kPa. L'amortisseur interne pourrait encourir des dommages.

4. Remettez le bouchon sur la valve de la chambre à air EVOL.

Pression de la chambre à air principale

La pression de la chambre à air PRINCIPALE s'ajuste la hauteur de suspension modifiée et à la tension du roulis/tangage du VTT.

AVERTISSEMENT

Fixez la pression de la chambre à air EVOL avant celle de la chambre à air PRINCIPALE. Cela permet un emplacement adéquat du piston flottant dans la chambre à air EVOL. Autrement, il peut s'en suivre un mauvais rendement des amortisseurs et un éventuel comportement dangereux du véhicule.

Installez comme suit la pompe à air FOX à la valve de la chambre à air PRINCIPALE.

1. Retirez le bouchon de la valve de la chambre à air PRINCIPALE.



1. Bouchon de la chambre à air PRINCIPALE

2. Fixez la pression de la chambre à air PRINCIPALE à l'aide de la jauge à BASSE pression.

AVIS Ne remplissez pas au-delà de 690 kPa. L'amortisseur interne pourrait encourir des dommages.

3. Remettez le bouchon sur la valve de la chambre à air PRINCIPALE.

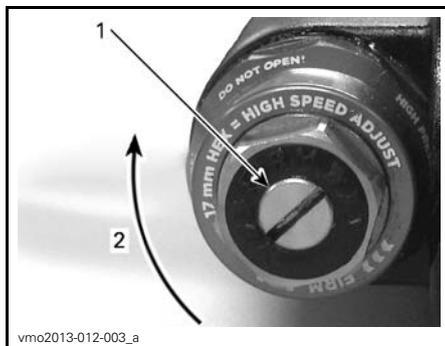
Réglage de l'amortissement en compression

REMARQUES

- Le changement du réglage d'un clic à l'autre est assez faible. Un changement d'un clic est donc difficile à percevoir. On recommande de faire un changement par 2 déclics à la fois et ensuite de le tester. S'il semble correct, alors le réglage est terminé. Autrement, reculez d'un clic et testez de nouveau ou allez 2 déclics plus loin.
- Pour connaître le réglage actuel, tournez le dispositif dans le sens des aiguilles d'une montre tout en comptant le nombre de déclics, jusqu'à ce qu'il touche le fond. Ne serrez pas trop. Revenez ensuite au réglage.

Le dispositif LSC (compression à basse vitesse) a une incidence sur les mouvements lents de la suspension.

Effectuez le réglage à l'aide d'un tournevis à lame plate.



1. Dispositif de réglage de la compression à basse vitesse
2. Plus ferme

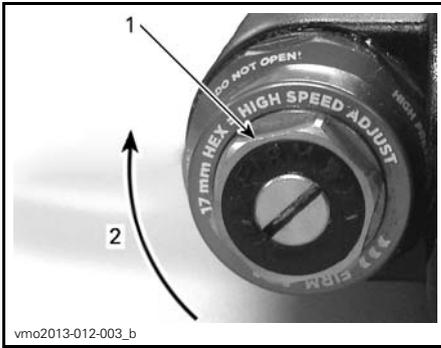
Pour un amortissement en compression accru (plus ferme): tournez le dispositif dans le sens des aiguilles d'une montre.

Pour un amortissement en compression moindre (plus doux): tournez le dispositif dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

Réglage de l'amortissement en compression à vitesse élevée

Le dispositif HSC (compression à haute vitesse) affecte principalement l'amortissement en compression pendant les mouvements de la suspension allant de moyens à faibles.

Utilisez une clé de 17 mm pour la régler.



vmo2013-012-003_b

1. Dispositif d'amortissement en compression à haute vitesse
2. Plus ferme

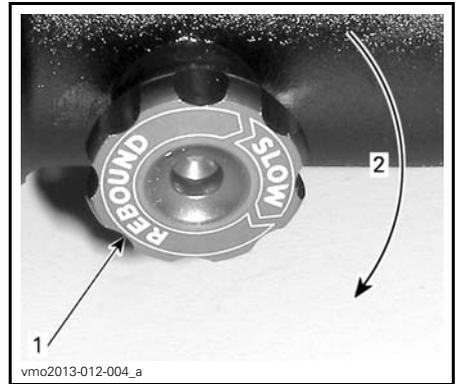
Pour une compression accrue (plus ferme): tournez le dispositif dans le sens des aiguilles d'une montre.

Pour une compression moindre (plus douce): tournez le dispositif dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

Amortissement des rebonds

Les commandes d'amortissement des rebonds contrôlent la flexibilité du retour des amortisseurs après leur compression.

REMARQUE: Trop d'amortissement des rebonds empêche la suspension de s'étendre à une vitesse suffisante avant de frapper le cahot suivant. Après 5 ou 6 cahots, il ne reste qu'une course minimale.



vmo2013-012-004_a

1. Dispositif de réglage
2. Rebonds plus lent

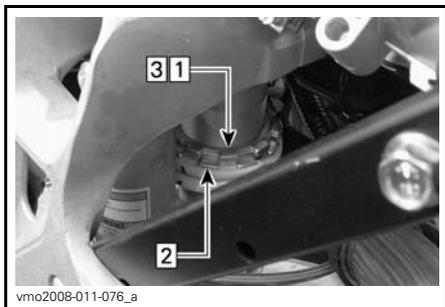
Pour des rebonds plus lents (plus fermes): tournez le dispositif dans le sens des aiguilles d'une montre.

Pour des rebonds plus rapides (plus doux): tournez le dispositif dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

Suspension arrière (DS 450/DS450 X xc)

Précharge du ressort

Procédez au réglage de la précharge comme suit:



vmo2008-011-076_a

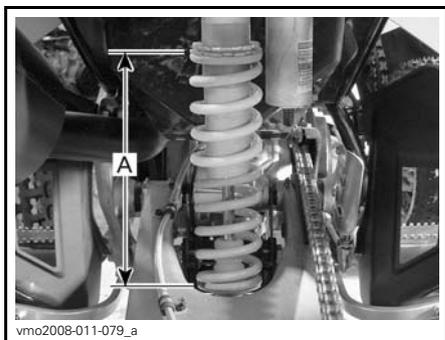
RÉGLAGE DE LA PRÉCHARGE

Étape 1: Desserrez la bague de blocage supérieure

Étape 2: Tournez la bague de réglage au besoin

Étape 3: Resserrez la bague de blocage supérieure

Soulevez l'arrière du véhicule. La longueur du ressort doit se mesurer sans charge sur les roues.



vmo2008-011-079_a

TYPIQUE

A. Longueur du ressort

Réglage de l'amortissement en compression

Réglage de l'amortissement en compression à basse vitesse

Effectuez le réglage à l'aide d'un tournevis à lame plate.



vmo2013-012-020_a

TYPIQUE DS 450/DS 450 X XC

1. Dispositif de réglage de la compression à basse vitesse (tournevis à lame plate)

Tournez-le dans le sens horaire (H) pour augmenter la tension.

Tournez-le dans le sens antihoraire (S) pour réduire la tension.

Réglage de l'amortissement en compression à vitesse élevée

Le dispositif de réglage se trouve à l'arrière sous l'aile du côté droit.

Tournez le dispositif à l'aide d'une clé de 17 mm.

REMARQUE: Sur le modèle X xc, le dispositif de réglage est situé du côté droit près du réservoir de liquide de frein arrière. Sur le modèle X mx, le dispositif de réglage est situé à l'arrière sous l'aile droite.

**TYPIQUE**

1. Dispositif de réglage de compression à haute vitesse (clé de 17 mm)

Tournez-le dans le sens horaire (H) pour **augmenter la tension**.

Tournez-le dans le sens antihoraire (S) pour **réduire la tension**.

Amortissement des rebonds

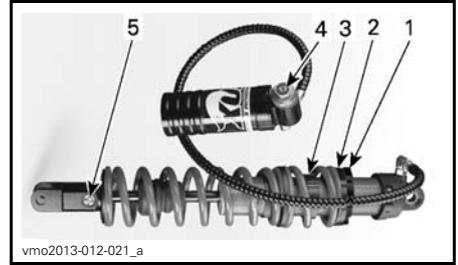
Effectuez le réglage à l'aide d'un tournevis à lame plate.



1. Dispositif de réglage du rebond (tournevis à lame plate)

Tournez-le dans le sens horaire (H) pour **augmenter la tension**.

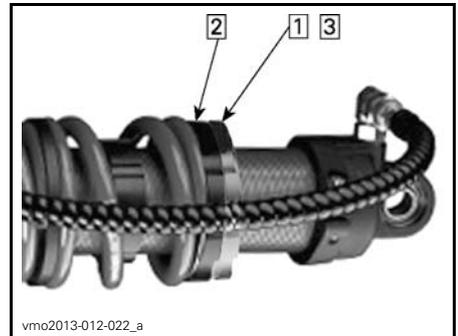
Tournez-le dans le sens antihoraire (S) pour **réduire la tension**.

Suspension arrière DS (DS 450 X mx)**RÉGLAGE DES AMORTISSEURS**

1. Bague de verrouillage du dispositif de réglage de la précharge
2. Bague du dispositif de réglage de la précharge
3. Bague de raccordement
4. Dispositif de réglage de l'amortissement en compression à double vitesse
5. Dispositif de réglage de l'amortissement des rebonds

Précharge du ressort

Réglez la précharge comme suit.

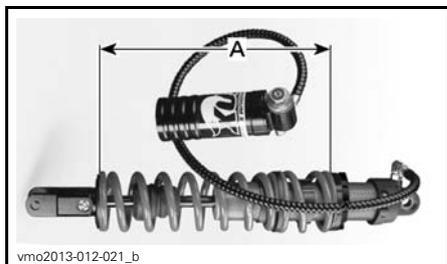
**RÉGLAGE DE LA PRÉCHARGE**

Étape 1: Desserrez la bague de blocage

Étape 2: Tournez la bague de réglage au besoin

Étape 3: Resserrez la bague de blocage

Soulevez l'arrière du véhicule et placez-le sur un support sécuritaire. La longueur du ressort doit se mesurer sans charge sur les roues.



A. Longueur du ressort

Pour augmenter la précharge des ressorts (plus fermes): tournez le dispositif dans le sens horaire (selon la vue du sommet).

Pour diminuer la précharge des ressorts (plus doux): tournez le dispositif dans le sens antihoraire (selon la vue du sommet).

AVIS N'ajoutez pas plus de 13 mm de précharge au ressort. Une précharge excessive peut entraîner une spirale qui pourrait éventuellement endommager l'amortisseur et le(s) ressort(s). Si une précharge supérieure est requise pour atteindre le point de fléchissement désiré, remplacez le(s) ressort(s) par un autre d'une flexibilité supérieure. Communiquez avec un concessionnaire de VTT BRP autorisé.

Une fois l'opération terminée, fixez la position de la bague de raccordement du ressort.

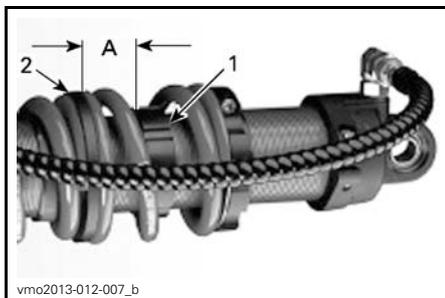
Position de la bague de raccordement du ressort

REMARQUE: Fixez la précharge du ressort avant la position de la bague de raccordement.

Fixez la position de la bague de raccordement du ressort lorsque vous changez:

- La précharge du ressort

- La longueur libre du ressort
- La flexibilité du ressort.



POSITION DE LA BAGUE DE RACCORDEMENT

1. Bague de raccordement
 2. Cale d'espacement entre les ressorts
- A. 6 mm
entre la cale d'espacement des ressorts et la bague de raccordement à hauteur de suspension pendant que le conducteur occupe le VTT

Pour ajuster la position de la bague de raccordement:

1. Fixez la hauteur de la suspension.
2. Faites en sorte que le conducteur soit installé sur le VTT.
3. Desserrez la vis de pression de la bague de raccordement.
4. Tournez la bague pour fixer la distance.
5. Resserrez la vis de pression de la bague de raccordement.

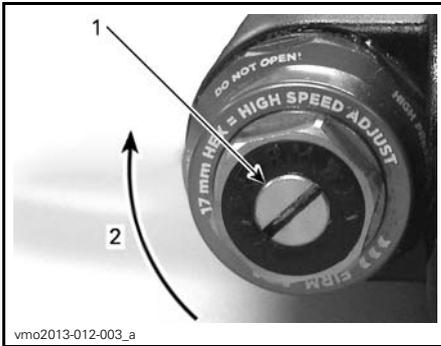
AVIS Ne serrez pas trop la vis de pression de la bague de raccordement.

Réglage de l'amortissement en compression

Réglage de l'amortissement en compression à basse vitesse

Le dispositif LSC (compression à basse vitesse) a une incidence sur les mouvements lents de la suspension.

Effectuez le réglage à l'aide d'un tournevis à lame plate.



1. Dispositif de réglage de la compression à basse vitesse
2. Plus ferme

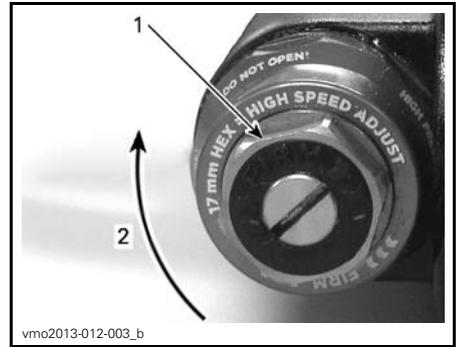
Pour une compression accrue (plus ferme): tournez le dispositif dans le sens des aiguilles d'une montre.

Pour une compression moindre (plus douce): tournez le dispositif dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

Réglage de l'amortissement en compression à vitesse élevée

Le dispositif HSC (compression à haute vitesse) affecte principalement l'amortissement en compression pendant les mouvements de la suspension allant de moyens à faibles.

Ajustez à l'aide d'une clé de 17 mm.



1. Dispositif d'amortissement en compression à haute vitesse
2. Plus ferme

Pour une compression accrue (plus ferme): tournez le dispositif dans le sens des aiguilles d'une montre.

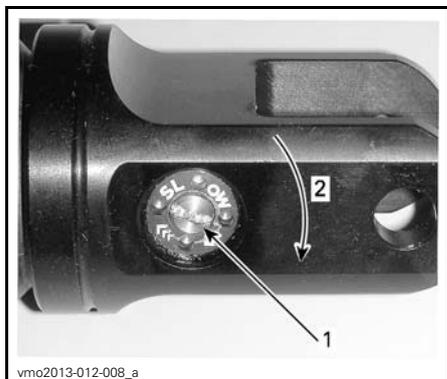
Pour une compression moindre (plus douce): tournez le dispositif dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

Amortissement des rebonds

L'amortissement des rebonds contrôle la flexibilité du retour des amortisseurs après leur compression.

REMARQUE: Trop d'amortissement des rebonds empêche la suspension de s'étendre à une vitesse suffisante avant de frapper le cahot suivant.

Effectuez le réglage à l'aide d'un tournevis à lame plate.



1. Dispositif de réglage des rebonds (tournevis à lame plate)
2. Rebonds plus lents

Pour des rebonds plus lents (plus fermes): tournez le dispositif dans le sens des aiguilles d'une montre.

Pour des rebonds plus rapides (plus doux): tournez le dispositif dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

Réglages en usine de la suspension

Pour régler la compression et l'amortissement des rebonds selon le réglage fait en usine, procédez comme suit:

1. Tournez le dispositif dans le sens horaire jusqu'à la butée.
2. Tournez le dispositif dans le sens contraire des aiguilles d'une montre d'un angle déterminé; voir le tableau ci-dessous.

RÉGLAGES DE L'USINE DE LA SUSPENSION AVANT (DS 450/DS 450 X XC)		
Précharge du ressort	DS 450	282 mm
	DS 450 X xc	269 mm
Réglage de la compression (basse vitesse)	DS 450	9 déclics
	DS 450 X xc	10 déclics

RÉGLAGES DE L'USINE DE LA SUSPENSION AVANT (DS 450/DS 450 X XC)		
Réglage de l'amortissement en compression (vitesse élevée)	DS 450 X xc	1/2 tour
Amortissement des rebonds	DS 450	9 déclics
	DS 450 X xc	12 déclics

RÉGLAGES DE L'USINE DE LA SUSPENSION AVANT (DS 450 X MX)		
Force du ressort	Pression de la chambre à air EVOL	1 380 kPa
	Pression de la chambre à air principale	275 kPa
Réglage de la compression (basse vitesse)		12 déclics
Réglage de l'amortissement en compression (vitesse élevée)		12 déclics
Amortissement des rebonds		12 déclics

RÉGLAGES EN USINE DE LA SUSPENSION ARRIÈRE		
Précharge du ressort	DS 450	262 mm
	DS 450 X xc	262 mm
	DS 450 X mx	275 mm
Position de la bague de raccordement	DS 450 X mx	6 mm entre la cale d'espacement des ressorts et la bague de raccordement à hauteur de suspension pendant que le conducteur occupe le VTT

RÉGLAGES EN USINE DE LA SUSPENSION ARRIÈRE		
Réglage de la compression (basse vitesse)	DS 450	9 déclics
	DS 450 X xc	7 déclics
	DS 450 X mx	12 déclics
Réglage de l'amortissement en compression (vitesse élevée)	DS 450 X xc	1/2 tour
	DS 450 X mx	12 déclics
Amortissement des rebonds	DS 450	9 déclics
	DS 450 X xc	6 déclics
	DS 450 X mx	12 déclics

TRANSPORT DU VÉHICULE

Lorsqu'on transporte ce véhicule, il faut bien l'arrimer à la remorque ou dans la caisse de la camionnette avec les sangles appropriées. L'emploi de cordes ordinaires est déconseillé.

⚠ AVERTISSEMENT

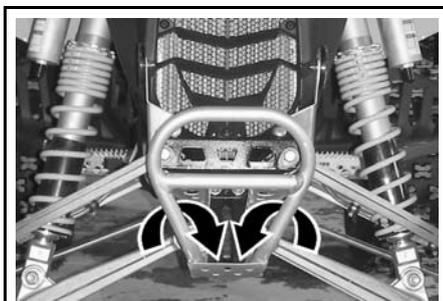
Ne remorquez jamais ce véhicule derrière une voiture ou tout autre véhicule. Utilisez une remorque ou une camionnette. Ne basculez jamais ce véhicule pour le transporter. Le véhicule doit être dans sa position normale de fonctionnement (sur ses 4 roues).



Rappelez-vous de:

- Serrer le frein de stationnement et de mettre la boîte de vitesse en 1^{ère}.
- Sécurisez le véhicule en utilisant les zones appropriées. Se reporter à l'illustration suivante.

AVIS L'emploi d'autres points d'arrimage risquerait d'endommager le véhicule.



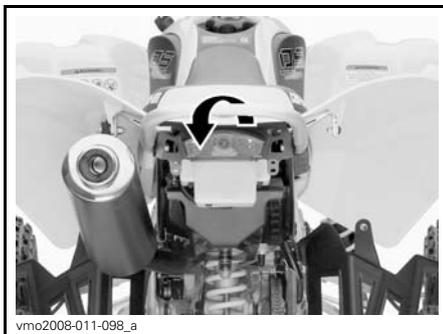
vmo2008-011-039_a

TIPIQUE DS 450 (EMPLACEMENT AVANT)



vmo2008-018-017_a

TIPIQUE DS 450 X XC/X MX (EMPLACEMENT AVANT)



vmo2008-011-098_a

ARRIMAGE À L'ARRIÈRE

AVIS L'emploi d'autres points d'arrimage risquerait d'endommager le véhicule.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN

INSPECTIONS INITIALES DE 5 HEURES ET DE 10 HEURES

Vidange d'huile à moteur et remplacement du filtre à huile au bout de 5 heures

Le Can-Am des séries DS 450 est le VTT de sport le plus avancé et il a été conçu en utilisant la toute dernière technologie jusqu'à son filtre à huile synthétique multi-couches et l'huile de rodage. Pour garder votre VTT DS 450 à son meilleur niveau de performance, remplacer l'huile de rodage et le filtre après avoir fait **3 pleins de carburant ou avoir piloté la machine durant 5 heures**. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé pour plus de détails.

Inspection initiale

Nous recommandons qu'un concessionnaire Can-Am autorisé vérifie le véhicule après les premières 10 heures d'utilisation ou 400 km, (la première échéance prévalant). Cette inspection est très importante et il ne faut pas la négliger.

Référez-vous au *PROGRAMME D'ENTRETIEN* pour les détails de l'inspection initiale.

REMARQUE: Cette inspection initiale est aux frais du propriétaire du véhicule.

Nous recommandons que cette inspection soit signée par un concessionnaire Can-Am autorisé.

Date de l'inspection initiale

Signature du concessionnaire autorisé

Nom du concessionnaire

PROGRAMME D'ENTRETIEN

L'entretien est très important pour garder votre véhicule en bon état de marche. L'entretien approprié est la responsabilité du propriétaire. Effectuez des vérifications périodiques et suivez le programme d'entretien.

Le programme d'entretien ne dispense pas de l'inspection prérandomnée.

AVERTISSEMENT

Si le véhicule n'est pas entretenu correctement, conformément au programme et aux procédures d'entretien, celui-ci pourrait devenir dangereux à conduire.

PROGRAMME D'ENTRETIEN						
A: Régler C: Nettoyer I: Inspecter L: Lubrifier R: Remplacer	Inspection initiale 10 h ou 400 km					
	25 h ou 1 250 km					
	50 h ou 2 500 km					
	100 h ou 1 an ou 5 000 km					
	200 h ou 2 ans ou 10 000 km					
À effectuer par						
PIÈCE/TÂCHE						LÉGENDE
MOTEUR						
Huile et filtre ⁽¹⁾		R				Client
Tamis de réservoir d'huile				C		Client
Soupapes du moteur	I, A			I, A		Concess.
Fixations des supports de moteur	I			I		Concess.
Filtre à air		I, L ⁽²⁾	R ⁽²⁾			Client
Système d'échappement	I			I		Concess.
Pare-étincelles du silencieux				C		Client
Liquide de refroidissement	I		I ⁽³⁾		R	Client
Essai de pression du bouchon du radiateur/système de refroidissement	I				I	Concess.
Embrayage	(4)					Client/ concess.

(1) LE PREMIER remplacement de l'huile/du filtre à huile du moteur doit être effectué au bout de 3 réservoirs de carburant OU 5 h de conduite (selon la première échéance).
 (2) Plus souvent sous des conditions poussiéreuses. Se référer à la rubrique **FILTRE À AIR** dans **PROCÉDURES D'ENTRETIEN**.
 (3) Toutes les 50 heures, vérifiez la température du liquide de refroidissement.
 (4) Inspectez le réglage à chaque randonnée.

PROGRAMME D'ENTRETIEN

A: Régler C: Nettoyer I: Inspecter L: Lubrifier R: Remplacer	Inspection initiale 10 h ou 400 km						À effectuer par	LÉGENDE
	25 h ou 1 250 km							
	50 h ou 2 500 km							
	100 h ou 1 an ou 5 000 km							
	200 h ou 2 ans ou 10 000 km							
	PIÈCE/TÂCHE							
SYSTÈME DE GESTION DU MOTEUR (EMS)								
Sondes du EMS	I			I		Concess.	—	
Codes de panne du EMS	I			I		Concess.		
SYSTÈME D'ALIMENTATION								
Carter de papillon	I			I, L		Concess.	—	
Câble d'accélérateur	I, A		I, A, L			Client/ concess.		
Conduits d'essence, rampe d'alimentation, connexions, soupapes d'arrêt et essai de pression du réservoir d'essence	I				I	Concess.		
Pression de la pompe à essence					I	Concess.		
SYSTÈME ÉLECTRIQUE								
Bougies ⁽⁵⁾	I	I		R		Client	(5) Appliquer (N/P 420 897 186) sur le filetage des bougies avant l'installation.	
Connexions de la batterie	I			I		Client		
Connecteurs de l'MCM (inspection visuelle sans débranchement)				I		Concess.		
Connexions électriques et fixations (système d'allumage, système de démarrage, injecteurs, etc.)	I			I		Concess.		
Interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur	I			I		Client		
Système d'éclairage (phares et feu arrière)	I			I		Client		

PROGRAMME D'ENTRETIEN							
A: Régler C: Nettoyer I: Inspecter L: Lubrifier R: Remplacer	Inspection initiale 10 h ou 400 km						
	25 h ou 1 250 km						
	50 h ou 2 500 km						
	100 h ou 1 an ou 5 000 km						
	200 h ou 2 ans ou 10 000 km						
À effectuer par							
PIÈCE/TÂCHE						LÉGENDE	
SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT							
Glissière et chaîne d'entraînement	(6)					Client	(6) Inspecter, régler et lubrifier à chaque randonnée. (7) Plus souvent dans des conditions d'utilisation plus rigoureuses, comme dans des endroits poussiéreux, sablonneux, enneigés, boueux ou mouillés. (8) Vérifiez le serrage.
Roues dentées de chaîne d'entraînement ⁽⁷⁾	I		I	R		Client	
Tendeur de la chaîne d'entraînement ⁽⁸⁾	I	I				Client	
Roulements d'essieu arrière	I		I			Client	
Essieu arrière et écrou d'essieu arrière ⁽⁸⁾	I	I				Client	
ROUES ET PNEUS							
Écrous/goujons de roue	I		I			Client	—
Roulements des roues avant	I		I			Client	
Moyeu de roue arrière				L		Concess.	
DIRECTION							
Fixations du guidon	I			I		Concess.	(7) Souvent dans des conditions d'utilisation rigoureuses, comme dans des endroits poussiéreux, sablonneux, enneigés, boueux ou mouillés.
Colonne de direction et roulement ⁽⁷⁾	I			I		Concess.	
Rotules de biellette de direction	I		I			Client	
Parallélisme des roues avant	I, A			I, A		Concess.	

PROGRAMME D'ENTRETIEN

A: Régler
C: Nettoyer
I: Inspecter
L: Lubrifier
R: Remplacer

Inspection initiale 10 h ou 400 km

25 h ou 1 250 km

50 h ou 2 500 km

100 h ou 1 an ou 5 000 km

200 h ou 2 ans ou 10 000 km

À effectuer par

PIÈCE/TÂCHE

LÉGENDE

SUSPENSION ARRIÈRE

Bras oscillant	I	I	L			Concess.
Tringlerie de la suspension	I, L	I, L				Client/ concess.
Amortisseur			I			Client
Pivot inférieur d'amortisseur			L			Concess.

SUSPENSION AVANT

Bras de suspension	I	I, L				Client	(7) Souvent dans des conditions d'utilisation rigoureuses, comme dans des endroits poussiéreux, sablonneux, enneigés, boueux ou mouillés.
Soufflets de joint à rotule	I	I				Client	
Joints à rotule (7)	I	I				Concess.	
Amortisseurs			I			Client	

FREINS

Liquide de frein	I	I			R (10)	Client	(9) Adressez-vous à un concessionnaire autorisé Can-Am pour la vidange du liquide de frein ou toute réparation du système de freinage.
Plaquettes de frein (9)		I				Concess.	
Disques de frein				I		Client	
Flexibles de frein				I		Client	

CHÂSSIS

Châssis				I		Concess.
Fixations du châssis	I		I			Client

PROCÉDURES D'ENTRETIEN

Cette rubrique contient des directives relatives aux procédures d'entretien de base. Vous pouvez effectuer ces opérations si vous possédez les compétences mécaniques appropriées et les outils nécessaires. Dans le cas contraire, consultez un concessionnaire Can-Am autorisé.

Il est conseillé de confier certaines autres opérations du programme d'entretien plus difficiles à réaliser et qui exigent des outils spéciaux à votre concessionnaire Can-Am autorisé.

⚠ AVERTISSEMENT

Arrêtez le moteur et suivez ces procédures lors d'un entretien. Si vous ne suivez pas les procédures d'entretien appropriées, vous pourriez être blessé par des pièces chaudes ou mobiles, l'électricité, des produits chimiques, etc.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous devez déposer des dispositifs de verrouillage (pattes de verrouillage, attaches autofreinées, etc.) lors du démontage/remontage, remplacez-les toujours par des pièces neuves.

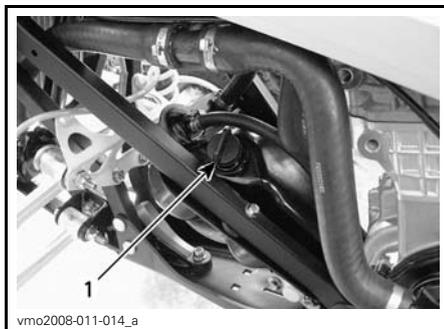
Huile à moteur

Niveau d'huile à moteur

Le réservoir d'huile à moteur se trouve à l'avant du moteur.

AVIS Vérifier le niveau d'huile souvent et faire le plein lorsque nécessaire. Ne remplissez pas trop le réservoir. Un niveau d'huile inapproprié risque d'endommager sérieusement le moteur et la boîte de vitesses. Essayez toute huile renversée.

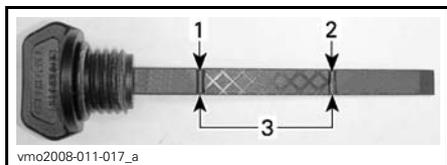
REMARQUE: Pendant la vérification de l'huile à moteur, inspectez visuellement la zone du réservoir d'huile et du moteur pour déceler d'éventuelles fuites.



CÔTÉ GAUCHE DU VÉHICULE
1. Jauge du réservoir d'huile

Mettez le véhicule sur une surface horizontale, démarrez le moteur et le laissez-le tourner au ralenti pendant environ une minute, puis arrêtez le moteur. Vérifiez le niveau d'huile comme suit:

1. Dévissez la jauge graduée et nettoyez-la.
2. Vissez la jauge d'huile jusqu'au fond.
3. Sortez de nouveau la jauge et lisez le niveau d'huile; il doit arriver à égalité ou près de la marque de maximum.



1. Plein
2. Ajouter
3. Plage de fonctionnement

Pour ajouter de l'huile, retirez la jauge. Posez un entonnoir sur le trou de remplissage du réservoir d'huile pour éviter tout déversement.

Versez une petite quantité d'huile et re-vérifiez le niveau.

Répétez l'opération ci-dessus jusqu'à ce que le niveau d'huile atteigne la marque supérieure de la jauge. **Ne remplissez pas trop le réservoir.**

Vissez la jauge.

Huile recommandée

REMARQUE: La même huile lubrifie le moteur et la boîte de vitesses.

N'utilisez que (N/P 293 600 121). Il s'agit d'une huile synthétique spéciale formulée pour boîte de vitesses de type embrayage à bain d'huile.

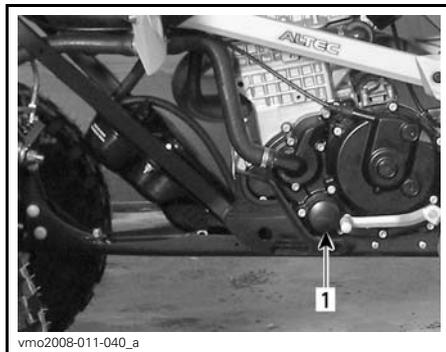
AVIS L'huile synthétique XPS^{MC} est spécialement formulée et testée pour répondre aux exigences élevées de ce moteur. N'utilisez pas d'autre huile synthétique, d'huile semi-synthétique ou d'additifs dans votre VTT Can-Am équipé d'un embrayage à huile. Pour l'instant, il n'existe pas d'équivalent connu sur le marché. Si un équivalent de première qualité existait, on pourrait l'utiliser.

Vidange d'huile et remplacement du filtre à huile

À chaque vidange d'huile, il faut remplacer le filtre à huile. La vidange doit être faite quand le moteur est tiède.

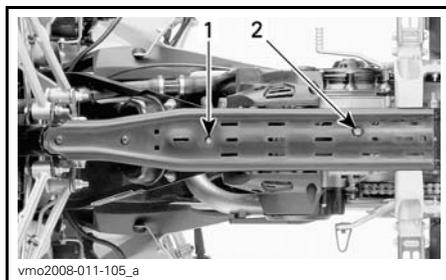
⚠ ATTENTION L'huile à moteur peut être brûlante. Attendre que l'huile à moteur soit chaude.

Vidange d'huile



CÔTÉ GAUCHE DU VÉHICULE

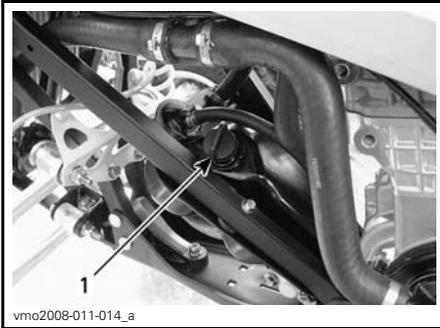
1. Filtre à huile



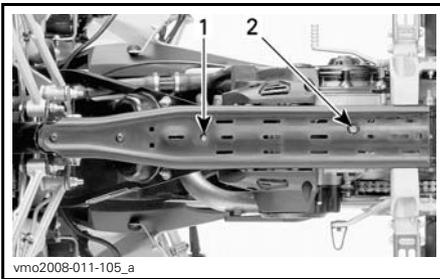
1. Bouchon de vidange du réservoir d'huile
2. Bouchon de vidange du moteur

Assurez-vous que le véhicule est sur une surface de niveau.

Déposez le bouchon du réservoir d'huile.



1. Bouchon du réservoir d'huile à moteur



1. Bouchon de vidange du réservoir d'huile
2. Bouchon de vidange du moteur

Nettoyez la zone des bouchons de vidange.

Placez un bac de récupération sous la zone du bouchon de vidange du réservoir d'huile.

Déposez le bouchon de vidange et vidangez toute l'huile du réservoir d'huile.

Placez un bac de récupération sous la zone du bouchon de vidange du moteur.

Déposez le bouchon de vidange et vidangez toute l'huile du moteur.

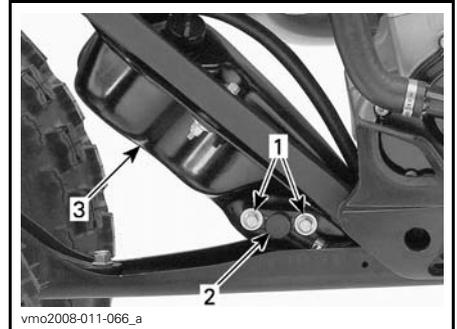
Essuyez toute huile renversée sur le châssis.

REMARQUE: Attendez assez longtemps pour permettre à l'huile de s'écouler du filtre.

Nettoyage du tamis du réservoir d'huile

REMARQUE: Rapportez-vous au chapitre *PROGRAMME D'ENTRETIEN* pour la fréquence de nettoyage du tamis du réservoir d'huile.

Déposez les boulons de fixation du raccord de sortie du réservoir d'huile.

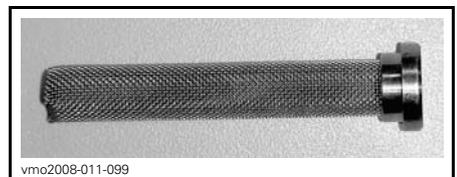


CÔTÉ GAUCHE DU VÉHICULE

1. Boulons de fixation
2. Raccord de sortie du réservoir
3. Réservoir d'huile

Mettez au rebut le joint torique.

Déposez le tamis du réservoir d'huile derrière le raccord de sortie.



TAMIS

Pour nettoyer le tamis, utilisez un solvant, puis asséchez-le avec de l'air comprimé.

⚠ AVERTISSEMENT

Portez toujours une protection oculaire. Les produits chimiques peuvent causer des éclaboussures et vous blesser les yeux.

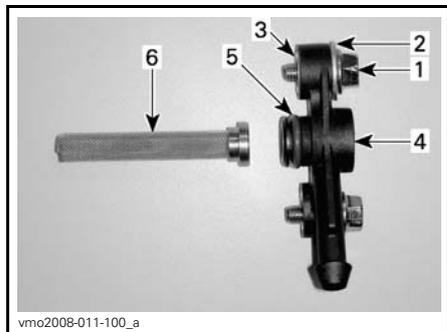
Essuyez toute huile renversée sur le réservoir d'huile.

Remplacez le joint torique du raccord de sortie du réservoir d'huile.

Reposez le raccord de sortie sur le réservoir d'huile.

Remettez soigneusement en place toutes les pièces enlevées.

AVIS Faites attention à ne pas endommager le joint torique lors de l'insertion du raccord de sortie dans le réservoir d'huile. Appliquez de l'huile sur le joint torique pour faciliter la pose.



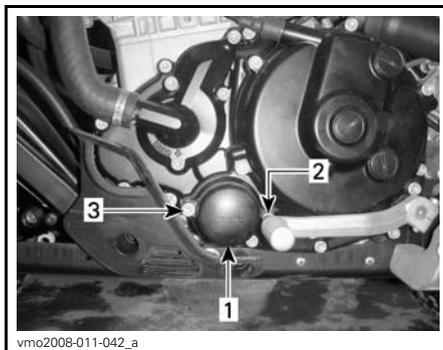
ENSEMBLE DE SORTIE D'HUILE

1. Boulon hexagonal
2. Rondelle
3. Garniture
4. Raccord de sortie
5. Joint torique
6. Tamis

Remplacement du filtre à huile

Dévissez le couvercle du filtre à huile.

REMARQUE: Repérez l'emplacement des vis.

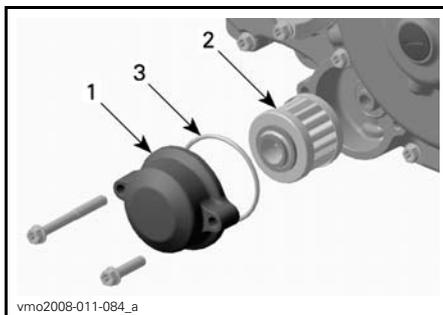


CÔTÉ GAUCHE DU MOTEUR

1. Couvercle du filtre à huile
2. Vis (M6 x 25)
3. Vis (M6 x 55)

Enlevez le filtre à huile et installez-en un neuf.

REMARQUE: Vérifiez le joint torique du couvercle et remplacez-le au besoin.



CÔTÉ GAUCHE DU MOTEUR

1. Couvercle du filtre à huile
2. Filtre à huile
3. Joint torique

Essuyez toute huile renversée sur le moteur.

Changez le joint d'étanchéité des bouchons de vidange. Nettoyez le moteur autour du joint d'étanchéité, du réservoir d'huile et des bouchons de vidange, puis remettez les bouchons en place.

Remplissez le réservoir d'huile avec 1,8L d'huile recommandée. Référez-vous à la rubrique *HUILE À MOTEUR RECOMMANDÉE* pour plus de détails.

Démarrez le moteur et laissez-le tourner au ralenti quelques minutes.

Vérifiez qu'il n'y a pas de fuite.

Arrêtez le moteur et vérifiez le niveau d'huile. Remplissez l'huile au besoin.

Éliminez l'huile conformément à la réglementation locale sur l'environnement.

Liquide de refroidissement

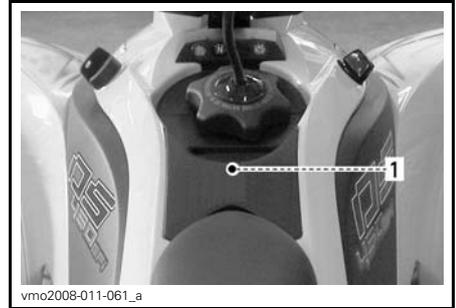
Niveau de liquide de refroidissement

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement quand le moteur est froid. N'ajoutez jamais de liquide dans le système de refroidissement quand le moteur est chaud.

REMARQUE: Pendant la vérification du niveau de liquide de refroidissement, inspectez visuellement la partie entourant le moteur pour déceler d'éventuelles fuites.

Le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement se trouve sous le couvercle d'accès, à proximité du bouchon du réservoir d'essence.



SOUS LE COUVERCLE D'ACCÈS

1. Emplacement du bouchon du réservoir de liquide de refroidissement



BOUCHON DU RÉSERVOIR DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

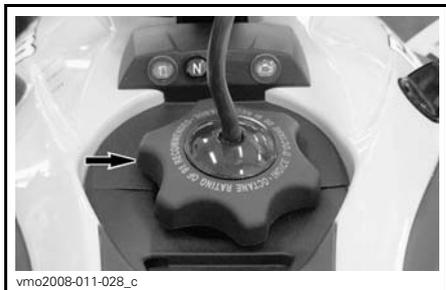
Pour déposer le couvercle d'accès, procédez comme suit:

Enlevez le siège.

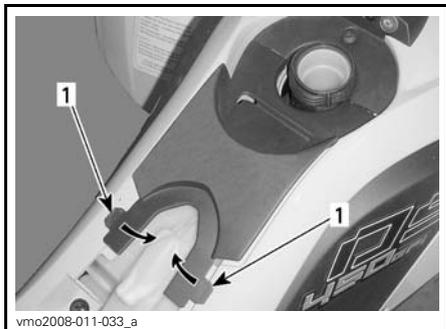


1. Loquet de siège

Déposez le bouchon du réservoir d'essence.

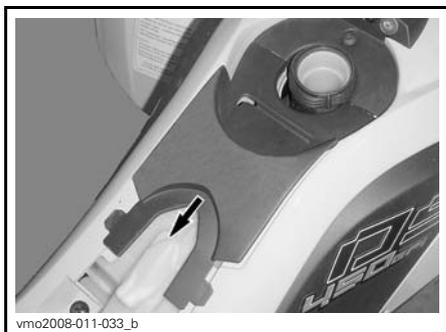


Dégagez du carénage les pattes du couvercle.



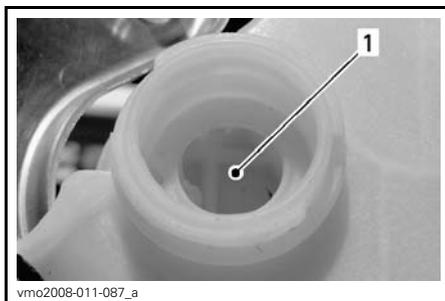
1. Pattes

Tirez délicatement vers l'arrière le couvercle pour le déposer.



Déposez le bouchon de remplissage.

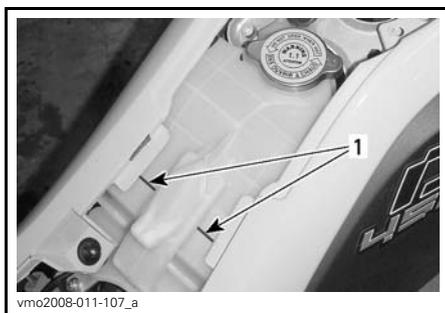
Lorsque le véhicule se trouve sur une surface horizontale, le liquide est au niveau approprié lorsqu'il peut être vu par le trou du bouchon de réservoir.



RÉSERVOIR DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

1. Liquide de refroidissement ici

Le niveau du liquide peut aussi être vérifié au moyen des repères de niveau (petites nervures) du réservoir.



RÉSERVOIR DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

1. Repères de niveau

REMARQUE: Le niveau du liquide de refroidissement peut être plus bas lorsque vous le vérifiez à une température inférieure à 20°C.

Ajoutez du liquide au besoin. Utilisez un entonnoir pour éviter de renverser du liquide. **Ne remplissez pas trop le réservoir.**

⚠ AVERTISSEMENT

Pour prévenir les brûlures, n'enlevez pas le bouchon du radiateur quand le moteur est chaud.

Remettez en place et vissez le bouchon.

Réinstallez les pièces enlevées dans l'ordre inverse de leur dépose.

REMARQUE: Si le système de refroidissement a souvent besoin de liquide, il y a probablement des fuites ou des anomalies au niveau du moteur. Consultez un concessionnaire Can-Am autorisé.

Liquide de refroidissement recommandé

Utilisez un antigel à base d'éthylène glycol comportant des agents anticorrosion destinés spécifiquement aux moteurs à combustion interne en aluminium.

Le système de refroidissement doit être rempli avec un mélange refroidissant BRP (N/P 219 700 362) ou bien avec de l'eau distillée et une solution antigel (50 % d'eau, 50 % d'antigel).

Remplacement du liquide de refroidissement du moteur

⚠ AVERTISSEMENT

Pour prévenir des brûlures potentielles, n'enlevez pas le bouchon du radiateur et ne desserrez pas le bouchon de vidange du moteur lorsque celui-ci est chaud.

Déposez le couvercle d'accès; reportez-vous à la section concernant le **NIVEAU DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT** dans cette rubrique.

Tournez le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et retirez-le.

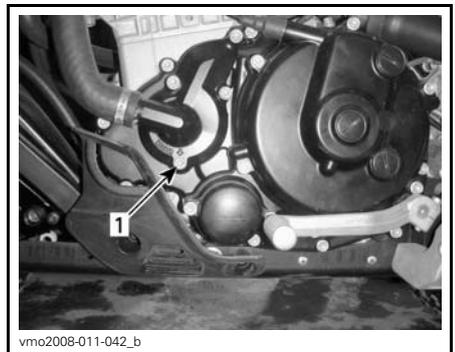


SOUS LE COUVERCLE D'ACCÈS

1. Bouchon du réservoir de liquide de refroidissement

Dévissez lentement le bouchon de vidange et vidangez le liquide de refroidissement dans un contenant approprié.

REMARQUE: Il n'est pas nécessaire de retirer le bouchon de vidange.



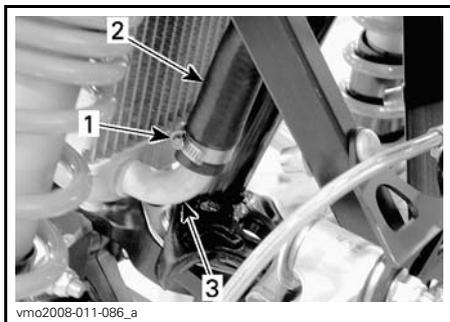
CÔTÉ GAUCHE DU MOTEUR

1. Bouchon de vidange de liquide de refroidissement

Vidangez complètement l'huile et resserrez le bouchon de vidange.

Desserrez le collier de serrage de la durite de sortie du radiateur.

Retirez la durite de sortie du radiateur pour vidanger complètement le circuit.



1. Collier de serrage
2. Durite de sortie
3. Radiateur

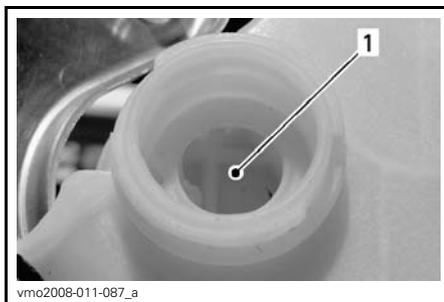
Reposez la durite et fixez-la avec le collier de serrage.

Essuyez tout liquide de refroidissement renversé sur le châssis et le moteur.

Remplissez le réservoir de liquide de refroidissement avec 1,8L de liquide de refroidissement recommandé. Consultez la rubrique *FICHES TECHNIQUES* pour plus de détails.

Faites tourner le moteur au ralenti sans remettre le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement. Ajoutez lentement du liquide de refroidissement au besoin. **Ne remplissez pas trop le réservoir.**

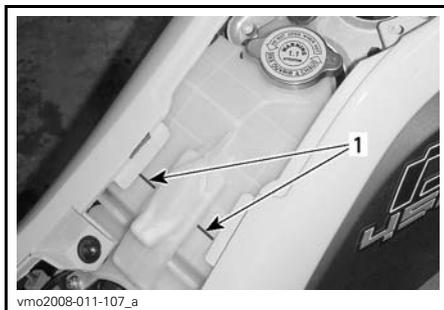
Lorsque le véhicule se trouve sur une surface horizontale, le liquide est au niveau approprié lorsqu'il peut être vu par le trou du bouchon de réservoir.



RÉSERVOIR DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

1. Liquide de refroidissement ici

Le niveau du liquide peut aussi être vérifié au moyen des repères de niveau (petites nervures) du réservoir.



RÉSERVOIR DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

1. Repères de niveau

À cette étape, attendre que le moteur atteigne sa température de fonctionnement normale. Pressez sur l'accélérateur deux ou trois fois, puis ajoutez du liquide de refroidissement au besoin.

Reposez le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement. Recherchez des fuites au niveau de tous les raccords.

Remettez soigneusement en place toutes les pièces enlevées.

Filtere à air

Guide d'entretien du filtre à air

Comme dans tous les VTT, l'entretien du filtre à air est essentiel à la bonne performance du moteur et à sa longévité.

L'entretien du filtre à air devrait être harmonisé aux conditions de conduite.

La fréquence de l'entretien du filtre à air doit être augmentée selon les conditions de poussière suivantes:

- conduite sur le sable sec;
- conduite sur des surfaces couvertes de saletés sèches;
- conduite sur des routes de gravier ou dans des conditions similaires.

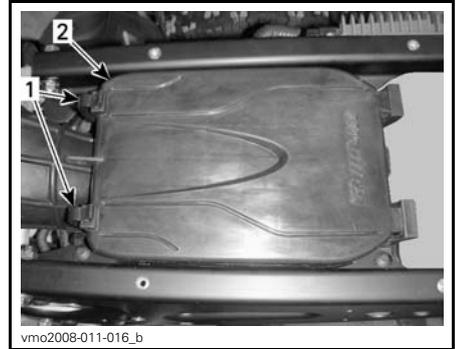
REMARQUE: La conduite en groupe dans ces conditions est susceptible d'augmenter encore plus la nécessité de l'entretien et du remplacement.

Enlèvement du filtre à air

AVIS N'enlevez et ne modifiez pas les composants du boîtier de filtre à air. Utilisez toujours des pièces d'origine ou des pièces équivalentes appropriées pour remplacer le filtre à air. Le moteur est réglé spécifiquement en fonction de ces composants. Ne pas respecter cette consigne peut amoindrir les performances du moteur ou l'endommager.

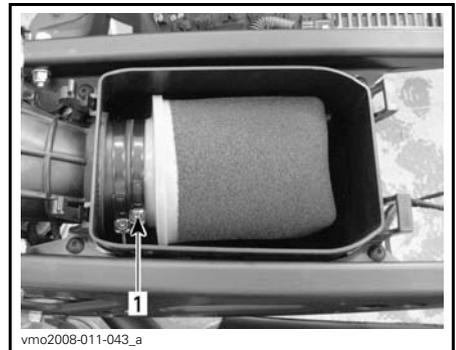
Enlevez le siège.

Dégagez les fixations et enlevez le couvercle du boîtier de filtre à air.



1. Fixations
2. Couvercle du boîtier du filtre à air

Desserrez la fixation et enlevez le filtre à air.



1. Fixation

Nettoyage du filtre à air

1. Vaporisez l'élément du filtre en mousse avec NETTOYEUR DE FILTRE À AIR (N/P 219 700 341).



219700341

NETTOYANT DU FILTRE À AIR (N/P 219 700 341)

2. Laissez reposer 3 minutes.
3. Tel qu'indiqué sur le contenant du nettoyant (UNI) pour filtre à air, rincez à l'eau plate.
4. Faites complètement sécher le filtre en mousse.

REMARQUE: Une deuxième application est peut-être nécessaire pour des éléments particulièrement sales.

Une fois le filtre sec, huilez de nouveau avec de l'huile pour filtre à air (N/P 219 700 340) ou l'équivalent.

AVIS La dégradation de la performance du moteur ou des dommages sérieux peuvent se produire si le filtre à air n'est pas bien entretenu et/ou s'il n'est pas bien huilé.

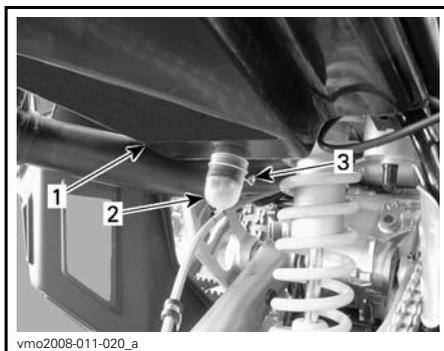
Installation du filtre à air

Réinstallez les pièces enlevées dans l'ordre inverse de leur dépose.

Boîtier de filtre à air

Inspection du boîtier de filtre à air

Vérifiez périodiquement si le tube de vidange du boîtier de filtre à air contient un liquide ou des dépôts.



1. Boîtier du filtre à air
2. Tube de vidange
3. Fixation

REMARQUE: Si le véhicule est utilisé dans des endroits poussiéreux, vérifiez plus souvent que dans le *PROGRAMME D'ENTRETIEN*.

En présence de liquide ou des dépôts, pressez et déposez la fixation. Retirez le tube de vidange et videz-le.

AVIS Ne démarrez pas le moteur lorsque le tube de vidange contient du liquide ou des dépôts.

En présence de liquide ou de dépôt, le filtre à air doit être examiné, séché ou remplacé en fonction de son état.

Déposez le filtre à air tel qu'expliqué dans cette rubrique.

Pare-étincelles du silencieux

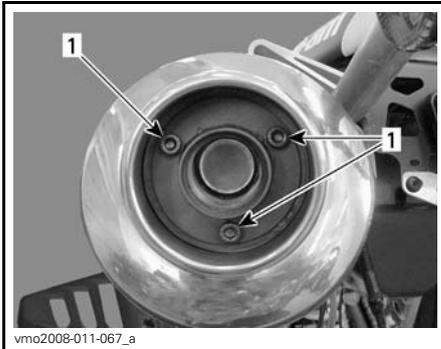
Nettoyage du pare-étincelles du silencieux

Le pare-étincelles du silencieux doit être nettoyé périodiquement de toute accumulation de calamine. Reportez-vous au *PROGRAMME D'ENTRETIEN*.

La totalité de l'échappement doit aussi être examinée pour détecter les fissures, les fuites ou les détériorations.

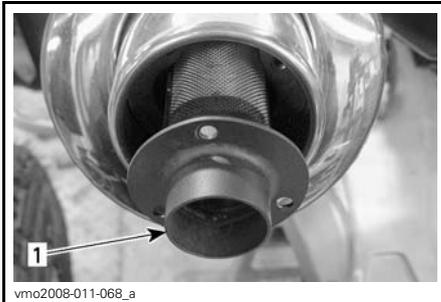
⚠ ATTENTION Ne faites jamais cette opération immédiatement après une période de fonctionnement du moteur, car l'échappement est alors brûlant.

Retirez le pare-étincelles du silencieux.



RETIREZ

1. Vis

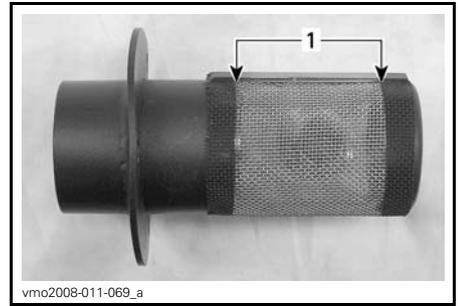


RETIREZ

1. Pare-étincelles

Retirez du pare-étincelles les dépôts de calamine au moyen d'une brosse.

REMARQUE: Utilisez une brosse souple et faites attention à ne pas endommager le pare-étincelles.



NETTOYEZ

1. Nettoyez cette partie

La repose s'effectue à l'inverse de la dépose.

Radiateur

Nettoyage du radiateur

Examinez les ailettes du radiateur. Elles doivent être propres, sans traces de boue, de saleté, de feuilles ni d'autres dépôts pouvant empêcher le radiateur d'assurer un bon refroidissement.



TYPIQUE

1. Radiateur

Éliminez le plus de dépôts possible avec les mains. S'il y a de l'eau à proximité, essayez de rincer les ailettes du radiateur.

Sinon, servez-vous d'un boyau d'arrosage pour rincer les ailettes du radiateur.

⚠ ATTENTION Ne nettoyez jamais le radiateur avec les mains lorsqu'il est chaud. Laissez-le d'abord refroidir.

AVIS Faites attention à ne pas endommager les ailettes du radiateur pendant leur nettoyage. N'utilisez aucun objet ou outil pouvant les endommager. Les ailettes sont des pièces très minces conçues pour favoriser un refroidissement efficace. **SI VOUS UTILISEZ UN BOYAU, UTILISEZ UNE BASSE PRESSION D'EAU. N'UTILISEZ PAS UN NETTOYEUR HAUTE PRESSION.**

Inspection du radiateur

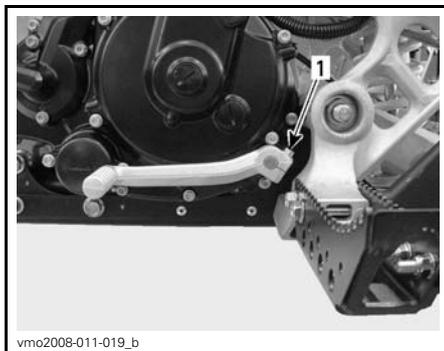
Examinez le radiateur et les durites pour déceler les fuites et les dommages.

Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé pour qu'il vérifie l'efficacité du système de refroidissement.

Levier sélecteur

Réglage du levier sélecteur

Desserrez la vis de douille à proximité de l'extrémité de l'arbre de sélection, puis retirez le levier sélecteur.



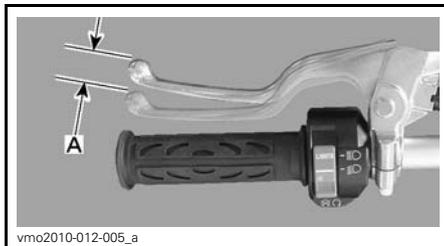
1. Vis de douille

Installez le levier sélecteur à votre goût, puis serrez la vis de douille.

Embrayage

Guide de réglage de l'embrayage

Le jeu libre nominal de la manette d'embrayage est de 10 mm à 15 mm.



MANETTE D'EMBRAYAGE — JEU LIBRE NOMINAL

A. 10 mm à 15 mm

Exécutez les ajustements au besoin en conformité avec les conditions suivantes.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

⚠ AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

AVIS S'il est impossible d'atteindre les réglages recommandés, consultez un concessionnaire Can-Am autorisé.

Le jeu libre est en deçà des spécifications

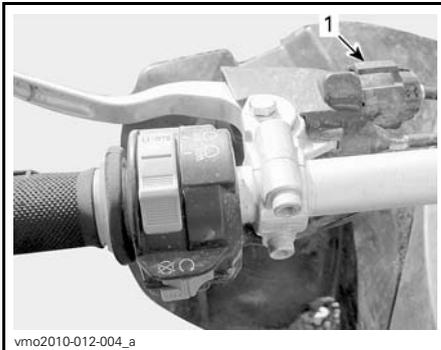
Si le jeu libre est en deçà des spécifications, référez-vous à *RÉGLAGE AU NIVEAU DE LA MANETTE DE DÉBRAYAGE* ci-dessous.

Le jeu libre est au-delà des spécifications

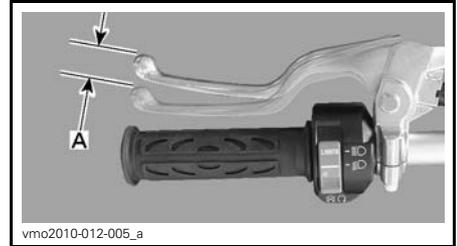
Si le jeu libre est au-delà des spécifications, référez-vous à *RÉGLAGE AU NIVEAU DE LA MANETTE DE DÉBRAYAGE* ci-dessous.

Réglage au niveau de la manette d'embrayage

Tournez le dispositif de réglage du câble jusqu'à l'obtention de la dimension appropriée.



1. Dispositif de réglage du câble



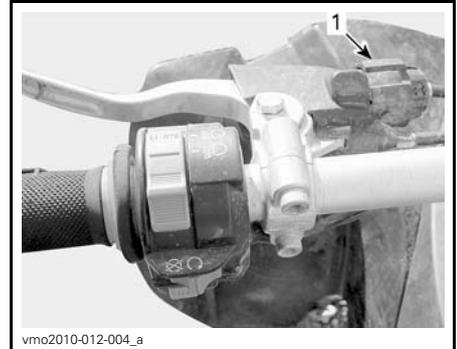
MANETTE D'EMBRAYAGE — RÉGLAGE APPROPRIÉ

A. 10 mm à 15 mm

Réglage au niveau du couvercle d'embrayage

AVIS S'il faut régler la vis du couvercle d'embrayage; cela signifie que les disques d'embrayage sont usés. Il est ainsi fortement conseillé de demander à un concessionnaire Can-Am autorisé d'inspecter les disques d'embrayage.

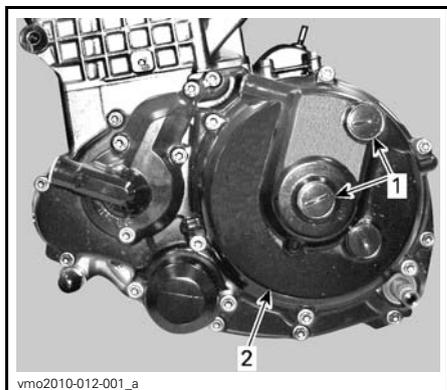
Desserrez le dispositif de réglage du câble d'embrayage pour obtenir un jeu libre maximal.



TYPIQUE

1. Dispositif de réglage du câble

Déposez les bouchons d'accès du couvercle d'embrayage.

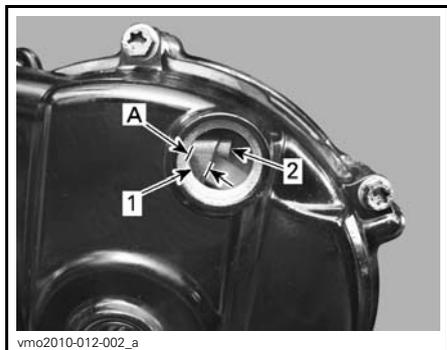


vmo2010-012-001_a

CÔTÉ GAUCHE DU MOTEUR

1. Bouchons d'accès
2. Couvercle d'embrayage

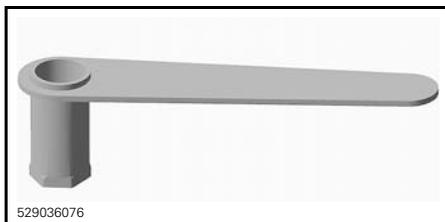
Vérifiez à partir de la fenêtre supérieure du couvercle d'embrayage si le câble de l'embrayage et la came de libération sont complètement libres.



vmo2010-012-002_a

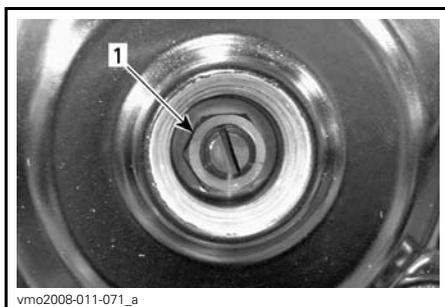
1. Câble d'embrayage
 2. Came de libération de l'embrayage
- A. 4 mm à 5 mm

Installez CLÉ AJUSTEMENT D'EMBRAYAGE 11 MM (N/P 529 036 076) est fournie dans la trousse d'outils sur l'écrou de blocage.



529036076

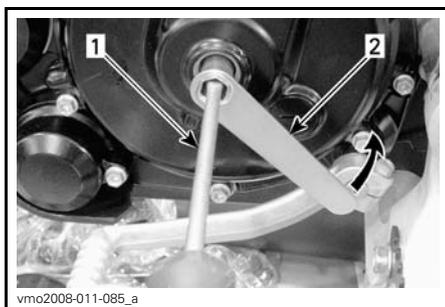
CLÉ DE RÉGLAGE DE L'EMBRAYAGE



vmo2008-011-071_a

1. Écrou de blocage

Maintenez la vis de réglage au moyen d'un tournevis à lame plate, puis desserrez l'écrou de blocage dans le sens antihoraire.



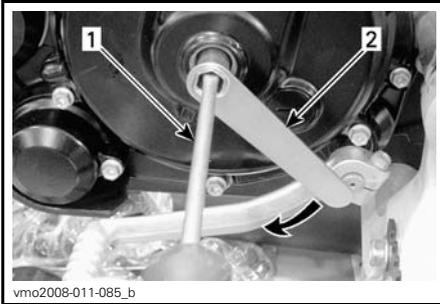
vmo2008-011-085_a

1. Tournevis
2. Clé de réglage de l'embrayage

Avec le tournevis, tournez délicatement la vis du dispositif de réglage de l'embrayage dans le sens des aiguilles d'une montre pour localiser le point de contact avec la butée de débrayage,

puis la tourner de $3/8$ à $1/2$ tour dans le sens contraire des aiguilles d'une montre à partir du point de contact.

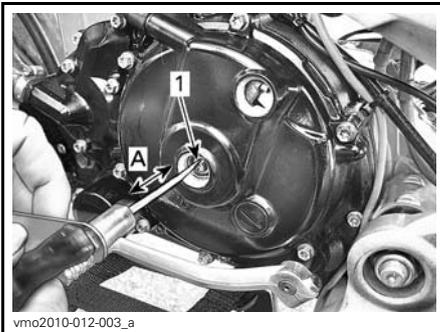
Maintenez la vis de réglage au moyen du tournevis à lame plate, puis serrez l'écrou autobloquant dans le sens horaire à l'aide de la clé de réglage.



vmo2008-011-085_b

1. Tournevis
2. Clé de réglage de l'embrayage

Pour vérifier que le réglage est approprié, poussez délicatement sur la vis de réglage avec un tournevis. On devrait percevoir un infime jeu axial d'environ 0,5 mm. Dans le cas contraire, refaites le réglage.



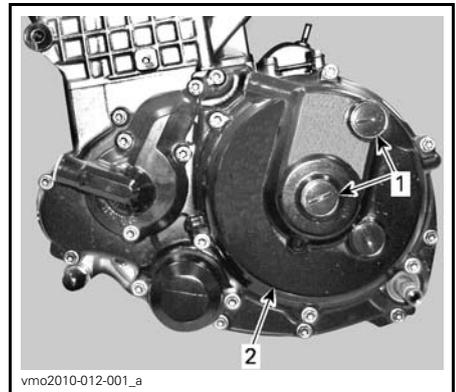
vmo2010-012-003_a

1. Vis de réglage
- A. 0,5 mm

AVIS Le disque d'embrayage peut s'user prématurément si le réglage est trop serré.

Reposez les bouchons d'accès.

AVIS Ne serrez pas trop.



vmo2010-012-001_a

1. Bouchons d'accès
2. Couvercle d'embrayage

Réglez de façon appropriée la manette d'embrayage. Référez-vous à *RÉGLAGE AU NIVEAU DE LA MANETTE D'EMBRAYAGE* ci-dessus.

Câble d'accélérateur

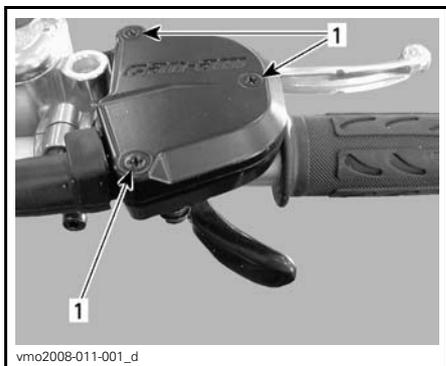
Lubrification du câble d'accélérateur

Le câble d'accélérateur doit être lubrifié avec LUBRIFIANT POUR CÂBLE (N/P 293 600 041) ou l'équivalent.

⚠ AVERTISSEMENT

Utilisez toujours un lubrifiant à la silicone. L'utilisation d'un autre lubrifiant, à base d'eau par exemple, pourrait rendre l'accélérateur ou le câble collant ou raide.

Déposez le couvercle du logement de la manette d'accélérateur.

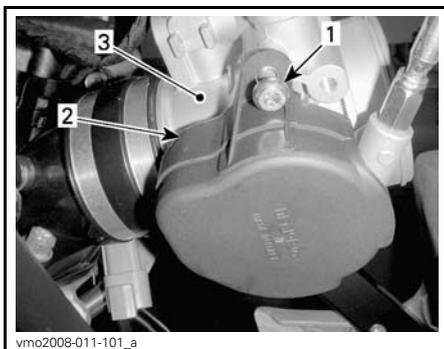


1. Déposez les vis

Retirez le câble de la manette d'accélérateur.



Enlevez le couvercle latéral du carter de papillon.



CÔTÉ GAUCHE DU MOTEUR

1. Retirez la vis
2. Couvercle
3. Carter de papillon

Installez HUILEUR DE CÂBLE (N/P 529 035 738) ou l'équivalent sur le câble.



TYPIQUE

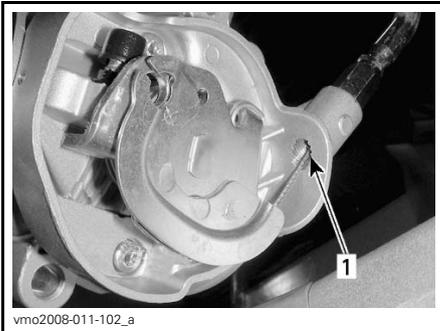
Insérez l'aiguille de la bombe aérosol dans le trou de l'outil de lubrification de câble.

⚠ AVERTISSEMENT

Portez toujours des verres de protection et des gants quand on lubrifie un câble.

REMARQUE: Mettez un chiffon autour de l'outil de lubrification de câble pour éviter les éclaboussures de lubrifiant.

Mettez du lubrifiant jusqu'à ce qu'il traverse le câble.



vmo2008-011-102_a

1. Recherchez du lubrifiant ici

Reposez le câble.

Vaporisez une petite quantité de lubrifiant sur le mécanisme de la manette d'accélérateur, puis refermez le logement.

Réglez la manette d'accélérateur.

Manette d'accélérateur

Réglage de la manette d'accélérateur

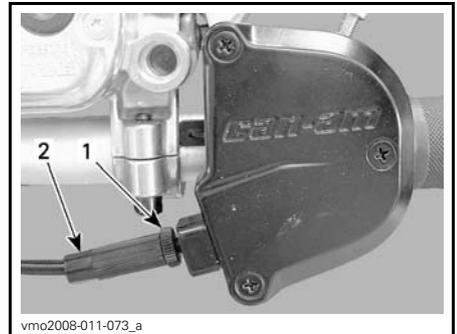
Glissez le protecteur de caoutchouc vers l'arrière pour découvrir le tendeur de câble d'accélérateur.



vmo2008-011-072_a

1. Protecteur de caoutchouc

Desserrez l'écrou de blocage puis tournez le tendeur pour obtenir un jeu approprié de manette d'accélérateur.

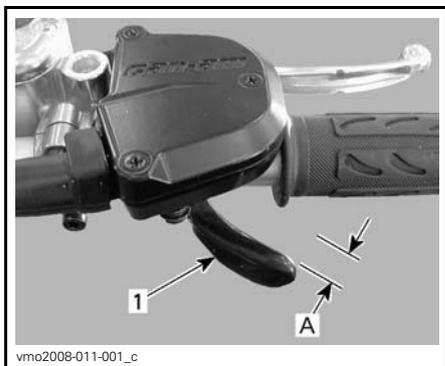


vmo2008-011-073_a

1. Écrou de verrouillage
2. Dispositif de réglage

REMARQUE: Mesurez le jeu à l'extrémité de la manette d'accélérateur.

Serrez l'écrou de blocage et réinstallez le protecteur.

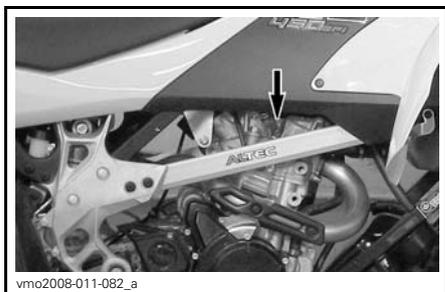


1. Manette d'accélérateur
 A. 2 à 4 mm (5/64 à 5/32 po)

Bougies

Dépose des bougies

Débranchez les câbles de bougie.



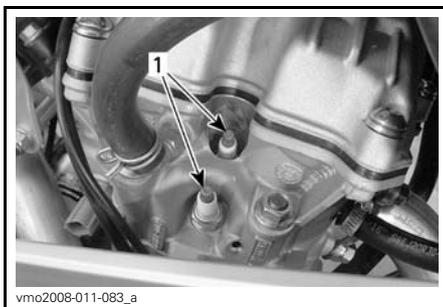
EMPLACEMENT DES CÂBLES

Si possible, nettoyez les bougies et la culasse à l'air comprimé.

⚠ AVERTISSEMENT

Portez toujours des verres de protection en utilisant de l'air comprimé.

Dévissez et retirez les bougies.



1. Bougies

Pose des bougies

Avant d'installer les bougies, vérifiez si la surface de contact des culasses et des bougies n'est pas sale.

Avec une jauge d'épaisseur, réglez l'écartement des électrodes entre 0,7 et 0,8 mm (0,028 et 0,032 po).

Appliquez PÂTE THERMOCONDUCTRICE P12 (N/P 420 897 186) sur les filetages de bougies pour empêcher un grippage possible et augmenter le transfert de chaleur depuis les bougies d'allumage jusqu'à la culasse.

Serrez les bougies à la main dans la culasse, puis avec une clé dynamométrique et une douille appropriée.

Serrez les bougies à 19 N•m.

Batterie

⚠ AVERTISSEMENT

Ne chargez jamais la batterie pendant qu'elle est dans le véhicule.

Dépose de la batterie

Enlevez le siège.

Débranchez le câble négatif NOIR (-) en premier, puis le câble positif ROUGE (+).

AVIS Respectez toujours cette séquence de démontage: débranchez d'abord le câble négatif NOIR (-)

Retirez les boulons de fixation du support et du porte-batterie.



TYPIQUE

1. ROUGE (+)
2. NOIR (-)
3. Support de batterie

Retirez la batterie.

Nettoyage de la batterie

Nettoyez les bornes de la batterie et l'extrémité des câbles avec une brosse métallique.

Installation de la batterie

Remettez la batterie dans le véhicule. Fixez le support de batterie.

AVIS Rebranchez le câble positif ROUGE (+) d'abord, puis le câble négatif NOIR (-). Branchez toujours le câble positif ROUGE (+) en premier.

Enduisez GRAISSE DIÉLECTRIQUE (N/P 293 550 004) ou l'équivalent pour les protéger contre l'oxydation.

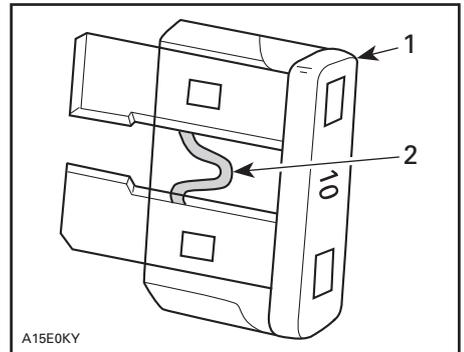
Fusibles

Vérification des fusibles

Le système électrique est protégé par des fusibles. Si un fusible est endommagé, remplacez-le par un autre de même calibre.

AVIS N'utilisez pas un fusible de calibre supérieur; cela pourrait causer des dommages importants.

Tirez sur le fusible pour l'extraire du porte-fusibles. Vérifiez si le filament est fondu.

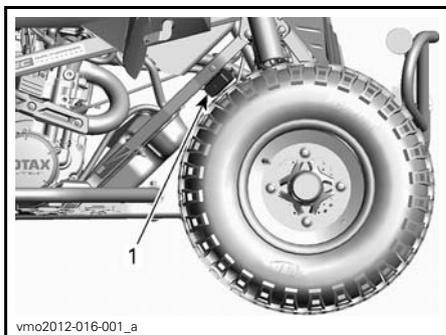


TYPIQUE

1. Fusible
2. Vérifiez s'il est fondu

Emplacement des fusibles

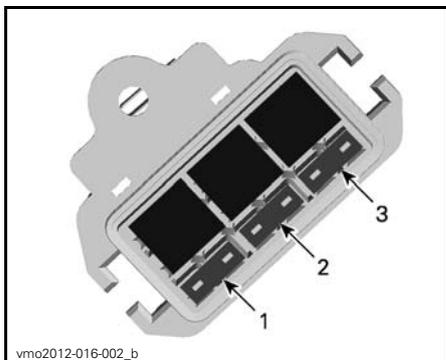
La boîte de fusibles est située sur l'élément avant droit de la carrosserie.



CÔTÉ DROIT

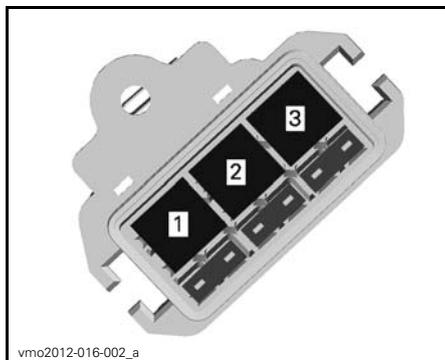
1. Boîte à fusibles

Identification des fusibles et des relais



FUSIBLES

1. F1: Principal (20A)
2. F2: Ventilateur de refroidissement (10A)
3. F3: Accessoires (10A)



RELAIS

1. R1: Principal
2. R2: Système d'alimentation
3. R3: Ventilateur de refroidissement

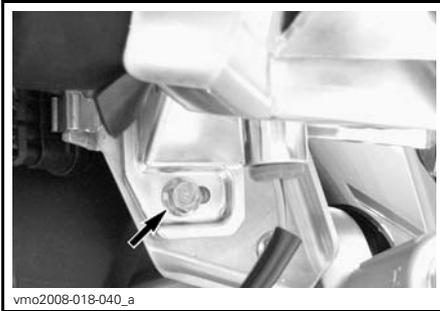
Feux

Réglage du faisceau des phares

Pour régler le faisceau, procédez comme suit:

1. Desserrez les boulons de l'illustration suivante, sans les retirer.





2. Réglez à la main l'angle du boîtier de phare.
3. Réglez les deux phares de la même manière.
4. Resserrez la vis lorsque le phare est réglé.

Remplacement des ampoules de phare

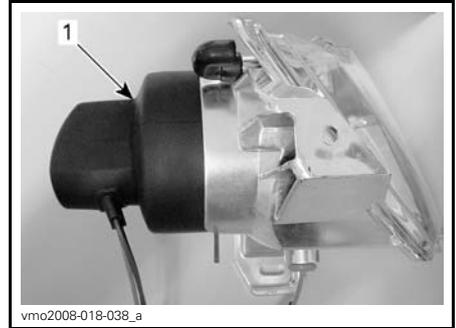
AVIS Ne touchez jamais la partie en verre d'une ampoule aux halogènes avec les doigts nus, car cela en réduit la durée de vie. Si vous avez touché l'ampoule, nettoyez-la avec de l'alcool isopropylique pour enlever le film gras laissé par les doigts.

REMARQUE: En ce qui a trait aux illustrations qui suivent, le carénage avant a été enlevé du véhicule pour faciliter la compréhension.

Pour remplacer une ampoule de phare, procédez comme suit.

Mettez la clé de contact à la position «OFF».

Enlevez le protecteur en caoutchouc du logement de phare.

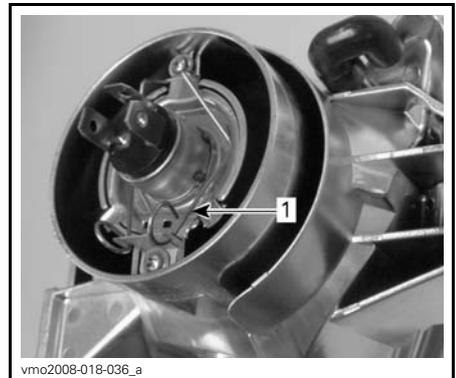


TYPIQUE

1. Protecteur de caoutchouc

Débranchez le connecteur de l'ampoule de phare.

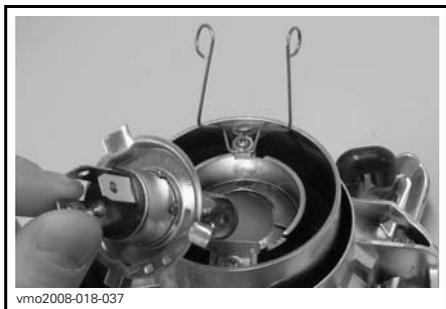
Poussez les extrémités rondes du clip de retenue vers l'avant, puis placez-les de côté pour déverrouiller l'ampoule du phare.



TYPIQUE

1. Clip de retenue

Soulevez et maintenir le clip de retenue, puis retirez l'ampoule.



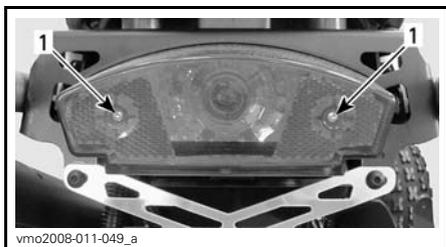
TYPIQUE

Remplacez l'ampoule défectueuse.
Réinstallez les pièces enlevées dans l'ordre inverse de leur dépose.

Remplacement des ampoules de feu arrière

Mettez la clé de contact à la position «OFF».

Dévissez les vis de la lentille pour accéder aux ampoules.



1. Vis

Appuyez sur l'ampoule tout en la dévissant pour la dégager de sa douille.

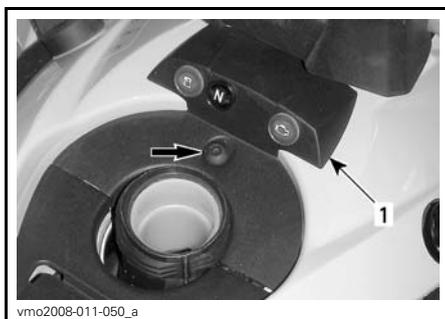
Posez l'ampoule neuve en l'enfonçant tout en la tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

Voyants

Remplacement des ampoules de voyant

Déposez le bouchon du réservoir d'essence.

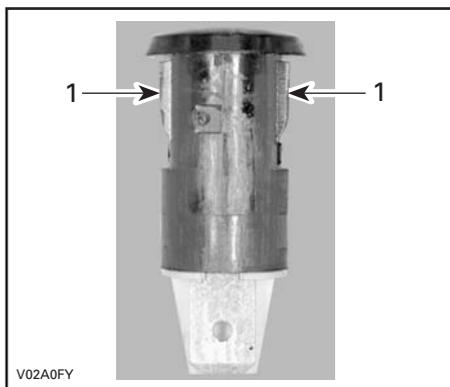
Déposez la console.



1. Console

Débranchez les fils du voyant défectueux.

Pincez les deux pattes, puis tirez le voyant hors du trou.



1. Pattes

La repose s'effectue à l'inverse de la dépose.

Chaîne d'entraînement

⚠ AVERTISSEMENT

Mettez toujours l'interrupteur d'allumage à «OFF» avant de vérifier, de régler ou de lubrifier la chaîne d'entraînement.

Inspection de la chaîne d'entraînement

Ce véhicule est équipé d'axes et de galets à graissage permanent à joints toriques. Vérifiez toujours la chaîne d'entraînement avant de conduire ce véhicule.

Recherchez des joints toriques ou des galets manquants ou endommagés et corrigez le réglage du jeu.

Graissage et nettoyage de la chaîne d'entraînement

AVIS Ne lavez jamais la chaîne avec de l'eau ou de l'essence sous haute pression. Cela risque d'endommager les joints toriques et d'entraîner une usure prématurée et une défaillance de la chaîne d'entraînement.

Nettoyez les surfaces latérales de la chaîne avec un chiffon sec.

REMARQUE: Ne brossez pas la chaîne.

Lubrifiez seulement avec un lubrifiant de chaîne à joints toriques approuvé. Les autres lubrifiants de chaîne du commerce peuvent contenir un solvant qui pourrait endommager les joints toriques.

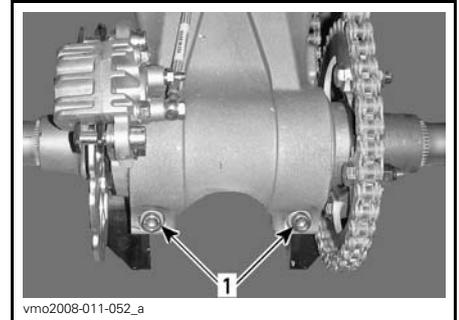
Réglage de la chaîne d'entraînement

Réglez la chaîne d'entraînement avant chaque randonnée.

REMARQUE: Réglez toujours la chaîne d'entraînement avec le conducteur, ou un poids équivalent, assis sur le véhicule.

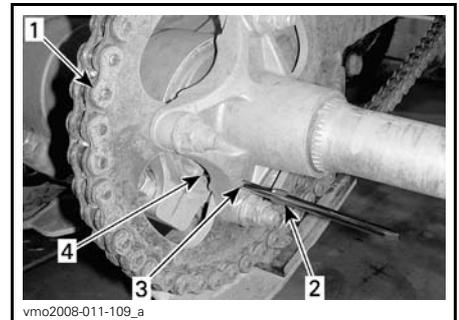
1. Choisissez une surface horizontale et mettez la boîte de vitesses au POINT MORT.

Desserrez les boulons de verrouillage de l'essieu arrière.



1. Boulons de verrouillage de l'essieu arrière

2. Insérez la lame d'un tournevis (trousse à outils) dans le moyeu de la roue dentée et dans le carter d'essieu excentrique.



1. Chaîne d'entraînement
2. Lame du tournevis (trousse à outils)
3. Moyeu de la roue dentée
4. Carter d'essieu excentrique

3. Une fois la lame de tournevis bien en place, poussez ou tirez le véhicule vers l'avant pour augmenter ou vers l'arrière pour réduire le jeu libre de la chaîne. Pour les réglages corrects, référez-vous au tableau suivant:

MODÈLE	MÉTHODE DE RÉGLAGE	LIBRE JEU DE LA CHAÎNE
DS 450 DS 450 X xc	Pour diminuer le jeu: TIREZ le véhicule vers l'arrière	22 mm au point milieu entre les roues dentées
DS 450 X mx	Pour diminuer le jeu: POUSSEZ le véhicule vers l'avant	

AVIS Utilisez toujours méthode de réglage de la chaîne d'entraînement, selon votre modèle. Des dommages au véhicule peuvent survenir si la chaîne d'entraînement est réglée selon une mauvaise méthode.

4. Serrez les boulons de verrouillage de l'essieu arrière à 42 N•m - 54 N•m.

Glissière de la chaîne d'entraînement

Inspection de la glissière de la chaîne d'entraînement

Vérifiez souvent la glissière de la chaîne d'entraînement, reportez-vous au *PROGRAMME D'ENTRETIEN*.

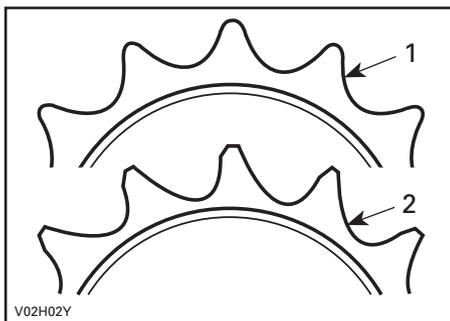
Remplacez la glissière de la chaîne d'entraînement lorsqu'elle est usée.

Consultez un concessionnaire Can-Am autorisé pour son remplacement.

Roues dentées de la chaîne d'entraînement

Inspection des roues dentées de la chaîne d'entraînement

Vérifiez si les roues dentées sont déformées.



1. Opérationnelles
2. Remplacer

AVIS Remplacez la chaîne et la roue dentée pour éviter leur usure rapide. Posez un circlip neuf chaque fois que la roue dentée du moteur est déposée.

Pneus et roues

Pression des pneus

AVERTISSEMENT

La pression des pneus influence grandement la maniabilité et la stabilité du véhicule. Un pneu trop mou risque de se dégonfler et de tourner sur la jante. Un pneu trop dur risque d'éclater. Respecter toujours les pressions recommandées. Comme ce sont des pneus à basse pression, il faut employer une pompe manuelle.

Vérifiez la pression lorsque les pneus sont FROIDS, c'est-à-dire avant d'utiliser le véhicule. La pression des pneus varie selon la température et l'altitude. Révérifiez la pression si une de ces conditions a changé.

Par commodité, un manomètre est fourni dans la trousse d'outils.

DS 450/ DS 450 X xc

PRESSION DES PNEUS		AVANT	ARRIÈRE
Jusqu'à 100 kg	MAXIMUM	48,3 kPa	
	MINIMUM	34,5 kPa	

DS 450 X mx

PRESSION DES PNEUS		AVANT	ARRIÈRE
Jusqu'à 100 kg	MAXIMUM	69 kPa	62 kPa
	MINIMUM	55 kPa	48 kPa

Bien que les pneus soient prévus spécialement pour tout type de terrain, une crevaison reste possible. C'est pourquoi on recommande d'emporter une pompe et un nécessaire de réparation.

État des pneus et des roues

Vérifiez si les pneus sont endommagés ou usés. Remplacez-les au besoin. Ne permutez pas les pneus. Les pneus avant et arrière sont de taille différente.

AVERTISSEMENT

Lorsque vous remplacez les pneus, n'installez jamais de pneus diagonaux avec des pneus radiaux. Cette application combinée peut créer des problèmes de maniabilité et/ou de stabilité.

Ne posez pas des pneus de différentes tailles ou conceptions sur le même essieu. Les paires de pneus avant ou arrière doivent être de modèle identique et provenir du même fabricant.

Installez les pneus unidirectionnels comme il se doit dans leur sens de rotation.

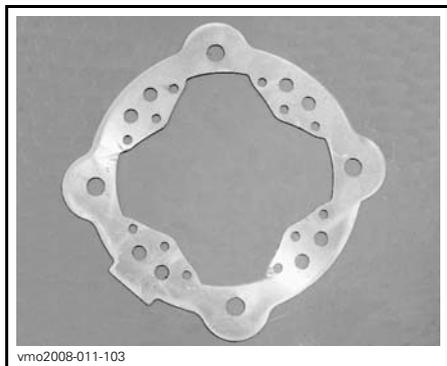
Installez tous les pneus radiaux d'un même ensemble en même temps.

Retrait d'une roue

Desserrez les écrous, puis soulevez le véhicule. Soutenez le véhicule de façon sécuritaire avec des chandelles. Dévissez les écrous, puis enlevez la roue.

REMARQUE: Les modèles X xc et X mx sont équipés d'écrous coniques et ne comportent pas de rondelles.

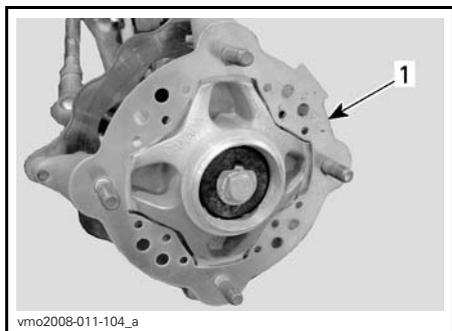
AVIS Pour éviter d'endommager les disques de frein avant, n'enlevez ou ne conduisez jamais un véhicule sans que les protecteurs de disques avant ne soient posés.



PROTECTEUR DE DISQUE

Pose d'une roue

À l'avant, vérifiez que les protecteurs de disques de frein sont correctement posés.



ROUE AVANT

1. Protecteur de disque

Posez les écrous et les rondelles (le cas échéant).

⚠ AVERTISSEMENT

Sur les modèles X xc et X mx, posez le côté conique des écrous vers la jante.

Serrez les écrous progressivement, en ordre entrecroisé, puis serrez au couple final de 52 N•m.

AVIS Utilisez toujours les écrous de roue et les rondelles recommandés (le cas échéant). D'autres écrous et rondelles risquent d'endommager la jante.

Remplacement d'un pneu (sans «beadlocks»)

Utilisez un démonte-pneu d'automobile pour remplacer les pneus.

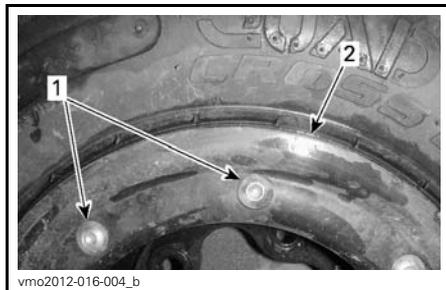
Ajustez la pression des pneus. Consultez la rubrique *PRESSION DES PNEUS* dans le présent chapitre.

⚠ AVERTISSEMENT

– N'installez que des pneus de la dimension des originaux.

Retrait des pneus (avec beadlocks)

1. Retirez la roue du véhicule.
2. Dégonflez le pneu complètement.
3. Desserrez tous les boulons du beadlock quelques tours à la fois en croisé.
4. Retirez les écrous.
5. Retirez l'anneau de fixation du beadlock.



1. Écrous du beadlock
2. anneau de fixation du beadlock

6. Retirez le pneu du côté du beadlock.

Installation des pneus (roues avec beadlock)

1. Enduisez le lubrifiant d'installation sur le talon intérieur du pneu.

AVIS N'installez le pneu que du côté du beadlock.

2. Passez le talon intérieur sur la roue.
3. Fixez le talon extérieur sur l'épaule extérieure de la roue.
4. Centrez le talon extérieur du pneu au-dessus de l'anneau intérieur du beadlock.
5. Appliquez le LOCTITE 767 (LUBRI-FIANT ANTIGRIPPAGE) (N/P 293 800 070) ou l'équivalent sur les filets des vis du beadlock.
6. Placez l'anneau de fixation du beadlock sur le pneu et maintenez-le en place.
7. Serrez à la main TOUS les boulons du beadlock.
8. Serrez-les en suivant la procédure suivante.

REMARQUE: Pour assurer une pression égale sur l'anneau de fixation du beadlock, serrez les vis **en quelques tours à la fois**.

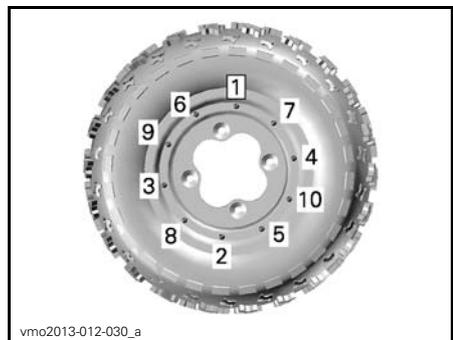
Pendant le serrage, l'anneau de fixation du beadlock fléchira légèrement et devrait baisser pour rejoindre l'anneau intérieur.

ÉTAPE	COUPLE DE SERRAGE DU BEADLOCK DE LA ROUE AVANT
Première étape	3 N•m ± 1 N•m
Deuxième étape	8 N•m ± 1 N•m

ÉTAPE	COUPLE DE SERRAGE DU BEADLOCK DE LA ROUE ARRIÈRE
Première étape	3 N•m ± 1 N•m
Deuxième étape	10,5 N•m ± 1 N•m



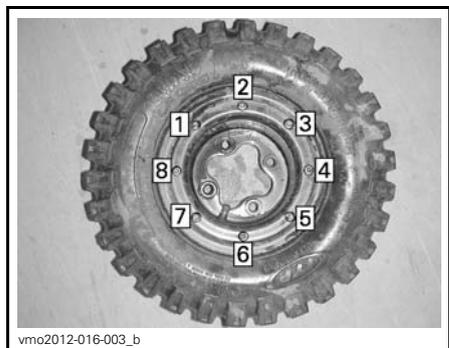
ROUES BEADLOCK À 8 BOULONS — SÉQUENCE DE SERRAGE DE LA PREMIÈRE ET DE LA DEUXIÈME ÉTAPE



ROUES BEADLOCK À 10 BOULONS — SÉQUENCE DE SERRAGE DE LA PREMIÈRE ET DE LA DEUXIÈME ÉTAPE

ÉTAPE	COUPLE DE SERRAGE DU BEADLOCK DES ROUES AVANT
Dernière étape	8 N•m ± 1 N•m

ÉTAPE	COUPLE DE SERRAGE DU BEADLOCK DE LA ROUE ARRIÈRE
Dernière étape	10,5 N•m ± 1 N•m



vmo2012-016-003_b

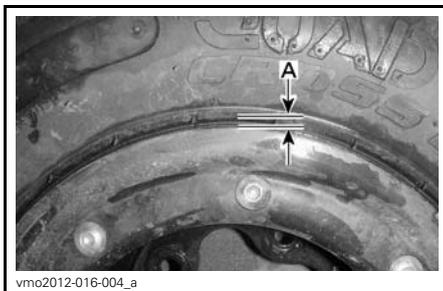
ROUES BEADLOCK À 8 BOULONS —
SÉQUENCE DE SERRAGE DE LA DERNIÈRE ÉTAPE



vmo2013-012-030_b

ROUES BEADLOCK À 10 BOULONS —
SÉQUENCE DE SERRAGE DE LA DERNIÈRE ÉTAPE

L'écart entre le pneu et l'anneau de fixation du beadlock devrait être égal tout autour de la roue.



vmo2012-016-004_a

A. Écart (doit être égal tout autour de la roue)

Si l'écart est inégal:

- Desserrez tous les boulons quelques tours à la fois en croisé.
- Replacez le pneu.
- Reprenez la procédure de serrage depuis le début.

9. Gonflez le pneu pour fixer le talon intérieur sur la roue.

⚠ AVERTISSEMENT

N'ayez recours qu'à des pratiques sécuritaires comme, par exemple, une cage de sécurité. Ne dépassez jamais la pression maximale du pneu pour fixer les talons.

10. Ajustez la pression d'air aux spécifications. Consultez la rubrique *PRESSION DES PNEUS* dans le présent chapitre.

Roulements de roue avant

Inspection des roulements de roue avant

Tenez la roue par le rebord supérieur, puis tirez et poussez-la afin de sentir le jeu. Si vous constatez un jeu, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.

Essieu arrière

Inspection de l'essieu arrière

Soulevez l'arrière du véhicule afin que les roues ne touchent pas le sol.

Poussez et tirez l'essieu arrière pour vérifier le jeu.

Vérifiez si l'essieu est courbé ou s'il présente un faux-rond.

Si vous constatez un jeu ou des dommages, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.

Suspensions

Inspection de la suspension

Amortisseurs

Vérifiez si les amortisseurs présentent des fuites d'huile et si les fixations sont solides. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé au besoin.

⚠ AVERTISSEMENT

- Les amortisseurs sont à air comprimé.
- Ils peuvent exploser s'ils sont chauffés ou perforés.
- Ne les démontez pas.

Inspection des bras oscillants, des bras triangulaires et de la tringlerie de suspension

Vérifiez si ces pièces sont endommagées (fissures, creux, jeu excessif ou piqûres de corrosion). Si l'un de ces dommages est détecté **N'UTILISEZ PAS LE VÉHICULE ET CONSULTEZ UN CONCESSIONNAIRE CAN-AM AUTORISÉ.**

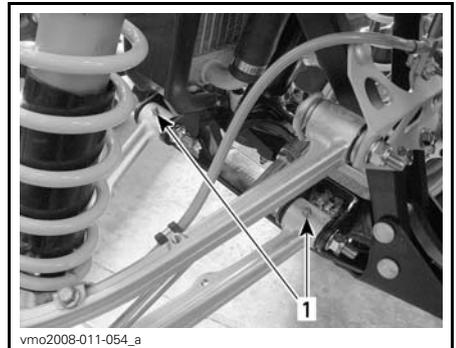
⚠ AVERTISSEMENT

Ne conduisez jamais un véhicule présentant des pièces de suspension défectueuses.

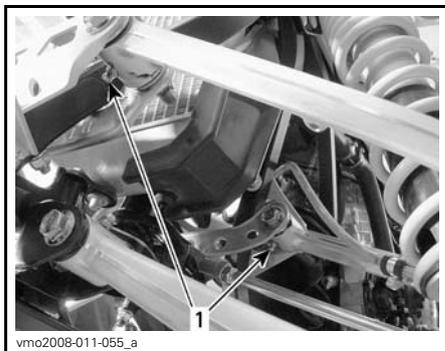
Lubrification de la suspension avant

Lubrifiez les bras triangulaires avant avec un pistolet graisseur. Utilisez GRAISSE POUR SUSPENSION (N/P 293 550 033) ou l'équivalent.

REMARQUE: Sur le DS 450 X mx, seul les bras de suspension inférieurs disposent des graisseurs.



TYPIQUE BRAS DE SUSPENSION INFÉRIEUR
1. Graisseurs

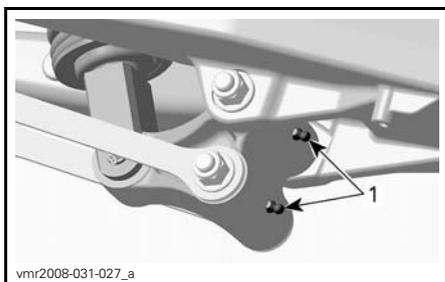


TYPIQUE BRAS DE
SUSPENSION SUPÉRIEUR
(DS 450/DS 450 X XC)

1. Graisseurs

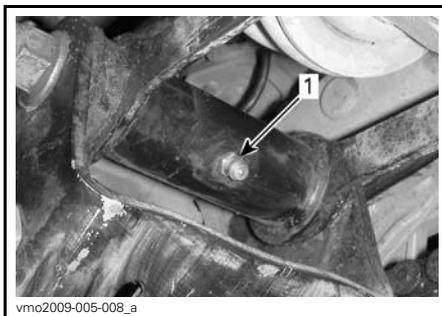
Lubrification de la suspension arrière

Lubrifiez avec de la GRAISSE POUR
SUSPENSION (N/P 293 550 033) aux
graisseurs illustrés.



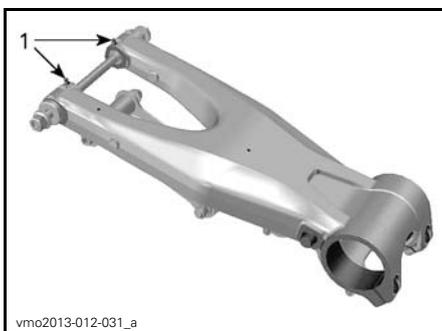
LEVIER COUDÉ

1. Graisseurs



BRAS PIVOTANT ARRIÈRE

1. Graisseur



BRAS PIVOTANT AVANT

1. Graisseurs

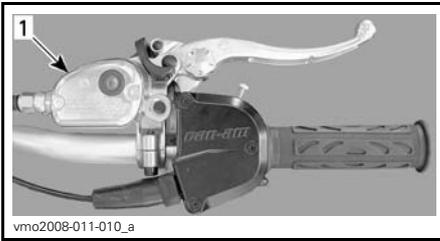
Freins

Niveau du liquide de frein

REMARQUE: Un niveau bas peut être
le symptôme de fuites ou d'une usure
avancée des plaquettes. Consultez un
concessionnaire Can-Am autorisé.

Réservoir de liquide de frein

Orientez les roues droit devant pour
faire en sorte que le réservoir soit de
niveau.



vmo2008-011-010_a

TYPIQUE

1. Réservoir de liquide de frein avant

Vérifiez le niveau du liquide de frein par le regard latéral du couvercle du réservoir.

Une couleur **FONCÉE** indique que le niveau du liquide est correct.

Une couleur **CLAIRE** indique que le niveau du liquide est insuffisant.



vmo2008-011-062_a

TYPIQUE

- 1. Niveau du liquide suffisant
- 2. Niveau du liquide insuffisant

Nettoyez et déposez le couvercle du filtre, puis ajoutez du liquide au besoin. **Ne remplissez pas trop le réservoir.**

Inspectez l'état du soufflet de la manette. Recherchez toute fissure, déchirure, etc. Remplacez-le en cas de dommages.

Réservoir de liquide de frein arrière

Lorsque le véhicule se trouve sur une surface horizontale, vérifiez le niveau du liquide de frein dans le réservoir.

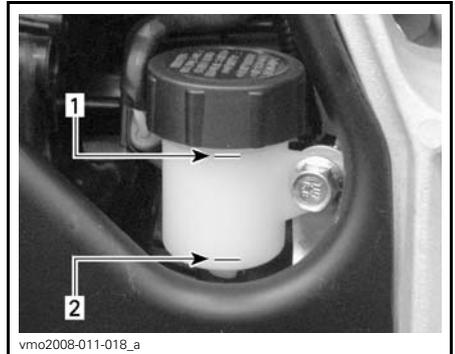


vmo2008-011-013_a

SITUÉ PRÈS DE L'AILE ARRIÈRE DROITE

1. Réservoir de liquide de frein arrière

Le liquide devrait être au-dessus de la marque MIN.



vmo2008-011-018_a

CÔTÉ DROIT DU VÉHICULE

- 1. Niveau maximal (MAX.)
- 2. Niveau minimal (MIN.)

Nettoyez et déposez le bouchon de remplissage, puis ajoutez du liquide au besoin. **Ne remplissez pas trop le réservoir.**

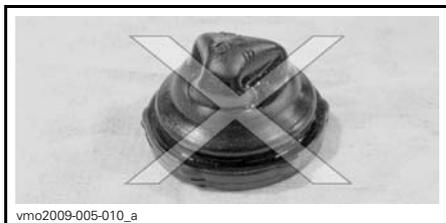
⚠ AVERTISSEMENT

Lors de la repose du bouchon de remplissage du réservoir de liquide de frein arrière, ramenez la membrane en caoutchouc à sa position initiale.



vmo2009-005-009

BONNE POSITION



vmo2009-005-010_a

MAUVAISE POSITION

Liquide de frein recommandé

Utilisez toujours un liquide de frein qui répond à la norme DOT 4.

AVIS Pour éviter que le système de freinage soit gravement endommagé, n'utilisez pas de liquide autre que celui recommandé, et ne mélangez pas différents liquides.

AVIS N'utilisez que du liquide de frein DOT 4 provenant d'un récipient scellé. N'utilisez pas de liquide provenant d'un vieux contenant ou d'un contenant déjà ouvert.

Inspection des freins

Le système de freinage est hydraulique et ne nécessite aucun réglage.

Vérifiez les éléments suivants pour maintenir les freins en bonne condition de fonctionnement:

- Niveau du liquide de frein
- Système de freinage en cas de fuite du liquide
- Freinage pour sensation de mollesse
- Propreté des freins
- Disques de freins pour usure excessive et condition des surfaces
- Plaquettes de frein pour usure, détérioration ou relâchement
- Protecteur des disques de frein avant pour détérioration, remplacez au besoin.

LIMITES DE SERVICE

Épaisseur des plaquettes de frein	1 mm
Épaisseur des disques	3,5 mm
Gauchissement maximal des disques	0,2 mm

Si vous décelez un problème au niveau des freins, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.

⚠ AVERTISSEMENT

Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé pour la vidange du liquide de frein ou tout entretien du système de freinage.

Carrosserie

Loquet du siège

Retirez le siège et vérifiez le mécanisme de verrouillage. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé pour remplacer ces pièces.

Châssis

Inspection du châssis

Vérifiez si le châssis présente des fissures ou d'autres dommages. Consultez un concessionnaire Can-Am autorisé pour son remplacement ou sa réparation.

Assurez-vous que les fixations du véhicule sont en bon état et bien serrées. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé pour les couples prescrits et remplacez ou réparez des pièces.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

ENTREPOSAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

AVERTISSEMENT

Faites vérifier l'intégrité du système d'alimentation par un concessionnaire Can-Am autorisé conformément à ce qui est prescrit dans le *PROGRAMME D'ENTRETIEN*.

Si le véhicule n'est pas utilisé pendant plus de quatre mois, il faut le remiser adéquatement.

Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé pour connaître les consignes appropriées.

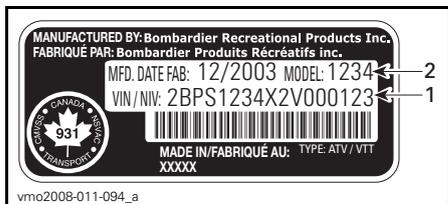
Lorsque vous utilisez le véhicule après une période de remisage, une préparation s'impose. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé pour connaître les consignes appropriées.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Les composants principaux de votre véhicule (moteur et châssis) sont identifiés par des numéros de série. Il sera utile de les avoir en mains lors d'une réclamation de garantie ou pour retracer le véhicule en cas de perte. Le concessionnaire Can-Am autorisé a besoin de ces numéros pour bien remplir les réclamations de garantie. BRP ne pourra accepter une réclamation de garantie si le numéro d'identification du moteur (NIM) ou le numéro d'identification du véhicule (NIV) a été enlevé ou altéré de quelque façon. On recommande fortement de noter les numéros de série de votre véhicule et de les transmettre à votre compagnie d'assurances.

Numéro d'identification du véhicule



TYPIQUE ÉTIQUETTE DU NUMÉRO DE SÉRIE DU VÉHICULE

1. NIV (Numéro d'Identification du Véhicule)
2. Numéro du modèle



1. Emplacement du numéro de série du véhicule

Numéro d'identification du moteur



TYPIQUE

1. NIM (Numéro d'Identification du Moteur)

RÉGLEMENTATION RÉGISSANT LE SYSTÈME DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE BRUIT

É.-U. et Canada seulement

Il est interdit de trafiquer le système de réduction des émissions de bruit!

La loi fédérale américaine et les lois provinciales canadiennes peuvent interdire les actes suivants ou ce qui les provoque:

1. le retrait ou la mise hors d'usage par quiconque n'ayant pas pour intention de procéder à l'entretien, à la réparation ou au remplacement d'un dispositif incorporé à un véhicule neuf dans le but d'en contrôler le bruit avant la vente ou la livraison à l'acheteur, ou en cours d'utilisation, ou encore
2. la conduite du véhicule après qu'un tel dispositif incorporé ait été retiré ou rendu inopérant par quiconque.

Les opérations suivantes sont considérées comme des actes de trafiquage:

1. La dépose, l'altération ou la perforation du silencieux ou d'un composant du moteur acheminant les gaz d'échappement du moteur.
2. La dépose, l'altération ou la perforation d'une partie du système d'admission d'air.

3. Le remplacement de pièces mobiles du véhicule ou de pièces du système d'échappement ou d'admission d'air par des pièces autres que celles prescrites par le fabricant.
4. Un entretien inadéquat.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

La déclaration de conformité CE n'apparaît pas dans cette version du guide du conducteur.

Veillez vous reporter à la version imprimée qui accompagnait votre véhicule.

FICHES TECHNIQUES

MODÈLE		DS 450/DS 450 X XC/ DS 450 X MX
MOTEUR		
Type	BRP Rotax®, 4 temps. Moteur à double arbre à cames en tête, chaîne d'entraînement	
Nombre de cylindres	1	
Nombre de soupapes	4	
Cylindrée	449,3 cm ³	
Alésage	97 mm	
Course	60,8 mm	
Taux de compression	11.8:1	
Lubrification	Type	Lubrification sous pression (lubrification simultanée du moteur et de la boîte de vitesses)
	Filtre à huile	Filtre à huile multicouche synthétique
Décompresseur	Automatique	
Système d'échappement	BRP, acier inoxydable	
Filtre à air	Filtre en mousse à 2 étages	
BOÎTE DE VITESSES		
Embrayage	Embrayage à huile multidisque	
Boîte de vitesses	Boîte de vitesses 5 vitesses à prise constante intégrée	
REFROIDISSEMENT		
Type	Refroidi par liquide avec pompe à eau intégrée	
Radiateur	Monté à l'avant avec ventilateur thermostatique	

MODÈLE		DS 450/DS 450 X XC/ DS 450 X MX
SYSTÈME D'ALIMENTATION		
Type		Injection électronique avec boîtier de papillon unique de 46 mm
Régime au ralenti		1800 ± 50 RPM (non ajustable)
Pompe à essence	Marque	Bosch
	Type	Électrique (dans le réservoir d'essence)
SYSTÈME ÉLECTRIQUE		
Génératrice-magnéto	Marque	Denso
	Type	250 W @ 6000 RPM
Type d'allumage		Numérique à induction
Calage de l'allumage		Non réglable
Limiteur de régime moteur		10 200 RPM
Bougie	Marque	NGK (appliquez de la PÂTE THERMOCONDUCTRICE P12 (N/P 420 897 186) sur les filets des bougies)
	Type	DCPR9E
	Écartement des électrodes	0,7 mm à 0,8 mm
Nombre de bougies		2
Batterie	Type	Batterie sans entretien
	Volt	12 volts, 7 A•h
Système de démarrage		Démarrateur électrique. Démarre dans tous les rapports (avec boîte débrayée ou au point mort)
Ampoule de phare		2 x 35 W
Ampoule de feu arrière et de feux d'arrêt		8/27 W, 1157
Fusibles	F1: Principal	20 A
	F2: Ventilateur de refroidissement	10 A
	F3: Accessoires	10 A
GROUPE D'ENTRAÎNEMENT		
Essieu arrière		Entraînement par chaîne/essieu rigide

MODÈLE		DS 450/DS 450 X XC/ DS 450 X MX	
SUSPENSION			
Avant	Type		Suspension indépendante bras triangulaire double
	Amortisseurs	DS 450	Amortisseur HPG
		DS 450 X x c DS 450 Xmx	HPG (totalement réglable)
	Course	DS 450 DS 450 X xc	241 mm
DS 450 X mx		271,8 mm	
Arrière	Type		Bras oscillant rigide
	Amortisseurs	DS 450	Amortisseur HPG
		DS 450 X xc DS 450 X mx	HPG (totalement réglable)
	Course	DS 450 DS 450 X xc	267 mm
DS 450 X mx		282 mm	
PNEUS			
Pression (jusqu'à 100 kg (220 lb))	Avant	DS 450 DS 450 X xc	48,3 kPa maximum 34,5 kPa minimum
		DS 450 X mx	68,9 kPa maximum 55,2 kPa minimum
	Arrière	DS 450 DS 450 X xc	48 kPa maximum 34,5 kPa minimum
		DS 450 X mx	62,1 kPa maximum 48,3 kPa minimum
Dimensions	Avant	DS 450 DS 450 X xc	21 x 7 x 10
		DS 450 X mx	20 x 6 x 10
	Arrière	DS 450 DS 450 X xc	20 x 10 x 9
		DS 450 X mx	18 x 10 x 8

MODÈLE		DS 450/DS 450 X XC/ DS 450 X MX	
ROUES			
Dimensions	Avant	DS 450	10 x 5,5
		DS 450 X xc	10 X 5
		DS 450 X mx	10 X 5
	Arrière	DS 450	9 x 8,5
		DS 450 X xc	9 x 8
		DS 450 X mx	8 x 8
Couple de serrage des écrous de roue		52 N•m	
FREINS			
Avant		Hydraulique, 2 disques	
Arrière		Hydraulique, 1 disque	
Mécanisme de frein de stationnement		La manette de frein droite comporte un frein de stationnement pour les roues avant	
DIRECTION			
Pincement (véhicule sur le sol et mesurée au centre de la bande de roulement du pneu)		0 mm à 6,35 mm	
Chasse (réglable sur X xc et X mx)		Réglages usine: 8°	
Angle de carrossage (réglable sur X mx)		Réglage en usine: 12°	
CAPACITÉ DE CHARGE			
Charge maximale permise		100 kg avec le conducteur, toutes les autres charges et tous les accessoires ajoutés	
PNBV (poids nominal brut du véhicule)	DS 450	281 kg	
	DS 450 X xc	292 kg	
	DS 450 X mx	283 kg	

MODÈLE		DS 450/DS 450 X XC/ DS 450 X MX	
DIMENSIONS			
Longueur hors tout		1,839 m	
Largeur hors tout	DS 450	1,168 m	
	DS 450 X xc/ DS 450 X mx	1,17 m à 1,27 m	
Hauteur hors tout	DS 450	1,064 m	
	DS 450 X xc	1,05 m	
	DS 450 X mx	1,10 m	
Empattement		1,27 m	
Largeur de la voie (mesurée au centre de la bande de roulement)	Avant	DS 450	1 m
		DS 450 X xc	1,04 m
		DS 450 X mx	1,08 m
	Arrière	DS 450	909 mm
		DS 450 X xc	932 mm
		DS 450 X mx	997 mm
Garde au sol	Sous châssis	DS 450	229 mm
		DS 450 X xc	190 mm
		DS 450 X mx	180 mm
	Essieu arrière	DS 450	124 mm
		DS 450 X xc	103 mm
		DS 450 X mx	86 mm

MODÈLE		DS 450/DS 450 X XC/ DS 450 X MX
LIQUIDES		
Type d'huile à moteur		N'utilisez que HUILE SEMI-SYNTH. XPS 4-T (GRADE D'ÉTÉ) (N/P 293 600 121). N'utilisez pas d'autre huile synthétique, d'huile semi-synthétique ou d'additifs dans les véhicules VTT Can-Am équipés d'un embrayage à huile
Liquide de refroidissement		Mélange éthylène glycol (50 %) et eau distillée (50 %). Employez le liquide prémélangé BRP ou un liquide conçu spécialement pour les moteurs en aluminium
Carburant	Type	Essence super sans-plomb
	Indice d'octane	En Amérique du Nord: (91 (RON + MON)/2). Ailleurs qu'en Amérique du Nord: 95 RON
Frein hydraulique		Liquide de frein DOT 4
CONTENANCES		
Réservoir d'essence		11,5 L, incluant une réserve approximative de 1,5 L
Huile à moteur		1,8 L
Liquide de refroidissement		1,8 L

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

DIAGNOSTIC DES PANNES

DIRECTIVES DE DÉPANNAGE

LE MOTEUR NE TOURNE PAS

1. L'interrupteur d'allumage se trouve à la position «OFF».
 - Mettez l'interrupteur à la position «ON».
2. L'interrupteur d'arrêt d'urgence du moteur se trouve à la position «OFF».
 - Mettez l'interrupteur à la position «ON».
3. La boîte de vitesses n'est pas à la position POINT MORT.
 - Mettez la boîte de vitesses au POINT MORT ou actionnez la manette d'em-brayage.
4. Batterie faible ou connexions lâches.
 - Vérifiez les connexions et la condition des bornes.
 - Vérifiez la batterie.
 - Contactez un concessionnaire Can-Am autorisé.

LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER

1. Fusible grillé.
 - Vérifiez le fusible de la pompe à essence.
 2. Moteur noyé (fusibles humides au moment du retrait)
 - (Mode noyé) Si le moteur est noyé et ne démarre pas, on peut activer ce mode spécial qui bloque l'injection pendant le lancement du moteur. Procéder comme suit:
 - Mettez la clé dans l'interrupteur d'allumage et tournez-la à la position «ON».
 - Comprimez complètement la manette d'accélérateur et MAINTENEZ-LA dans cette position.
 - Appuyez sur le bouton de DÉMARRAGE du moteur.Lancez le moteur 20 secondes. Relâchez le bouton de DÉMARRAGE du moteur.
Relâchez la manette d'accélérateur et lancez de nouveau le moteur pour le faire démarrer.
Si le moteur ne démarre toujours pas:
Nettoyez le pourtour des capuchons de bougie et retirez ces derniers.
 - Déposez les bougies; reportez-vous à la rubrique RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN.
 - Actionnez le démarreur à quelques reprises.Ensuite, installez des bougies neuves si possible ou des bougies propres et sèches.
 - Démarrez le moteur de la façon décrite plus haut.Si le moteur est encore noyé, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.
- REMARQUE:** Vérifiez s'il y a du carburant dans l'huile moteur. S'il y en a, vidangez l'huile.

LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER (suite)

- 3. L'essence ne parvient pas au moteur (fusibles secs au moment du retrait).**
 - Vérifiez le niveau d'essence.
 - Il est possible que la pompe à essence soit en panne.
 - Vérifiez le fusible du système d'alimentation.
 - Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.
- 4. Bougie d'allumage/allumage (pas d'étincelle).**
 - Vérifiez l'état du fusible d'allumage.
 - Retirez les bougies d'allumage, puis rebranchez-les aux capuchons.
 - Vérifiez si l'interrupteur d'allumage et celui d'arrêt d'urgence du moteur sont à la position «ON».
 - Faites démarrer le moteur avec les bougies branchées au moteur loin des trous de bougie. S'il n'y a pas d'étincelle, remplacez les bougies.
 - Si le problème persiste, communiquez avec un concessionnaire Can-Am autorisé.
- 5. Compression du moteur.**
 - Si aucune résistance répétitive ne se fait sentir, c'est qu'il y a une importante perte de compression.
 - Communiquez avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR

- 1. Bougies d'allumage endommagées ou encrassées.**
 - Référez-vous à LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER.
- 2. Manque d'essence vers le moteur.**
 - Référez-vous à LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER.
- 3. Le moteur surchauffe (le voyant de vérification du moteur S'ALLUME ou clignote).**
 - Référez-vous à LE MOTEUR SURCHAUFFE.
- 4. Filtre à air/boîtier de filtre à air obstrué ou sale.**
 - Vérifiez le filtre à air et nettoyez-le au besoin.
 - Vérifiez s'il y a des dépôts dans le tube de vidange du boîtier de filtre à air.
- 5. L'allumage est déconnecté.**
 - Vérifiez la connexion des bobines d'allumage.

SURCHAUFFE DU MOTEUR

- 1. Bas niveau de liquide de refroidissement dans le circuit de refroidissement.**
 - Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement du moteur et consultez LA DOCUMENTATION SUR L'ENTRETIEN.
 - Assurez-vous que le ventilateur de refroidissement fonctionne bien.

SURCHAUFFE DU MOTEUR (suite)

2. Les ailettes du radiateur sont sales.

- Nettoyez les ailettes du radiateur; reportez-vous à *RADIATEUR* dans *LA DOCUMENTATION SUR L'ENTRETIEN*.

3. Le ventilateur de refroidissement est inopérant.

- Vérifiez le fusible du ventilateur de refroidissement; reportez-vous à *LA DOCUMENTATION SUR L'ENTRETIEN*. Si le fusible est intact et si le ventilateur de refroidissement ne fonctionne pas, communiquez avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

RETOURS DE FLAMME

1. Bougies défectueuses (accumulation de calamine).

- Référez-vous à *MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR*.

2. Fuite du système d'échappement.

- Communiquez avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

3. Le moteur tourne en surchauffant.

- Référez-vous à *MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR*.

RATÉS D'ALLUMAGE

1. Bougies encrassées, endommagées ou usées.

- Nettoyez les bougies et vérifiez leur degré thermique. Remplacez-les au besoin.

2. De l'eau dans l'essence.

- Videz le système d'alimentation et le remplir d'essence neuve.

BRUIT INHABITUEL DU MOTEUR

1. Réglage des soupapes.

- Communiquez avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

2. Tendeur de chaîne.

- Communiquez avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

3. Chaîne de distribution usée.

- Communiquez avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

LE VÉHICULE N'ATTEINT PAS SA VITESSE MAXIMALE

1. Moteur.

- Reportez-vous à *MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR*.

LE VÉHICULE N'ATTEINT PAS SA VITESSE MAXIMALE (suite)

2. Frein de stationnement.

- Assurez-vous que le frein de stationnement est complètement désactivé.

3. Filtre à air/boîtier de filtre à air obstrué ou sale.

- Vérifiez le filtre à air et nettoyez-le au besoin.
- Vérifiez s'il y a des dépôts dans le tube de vidange du boîtier de filtre à air.

LA BOÎTE DE VITESSES NE CHANGE PAS DE RAPPORT EN DOUCEUR

1. Niveau d'huile bas.

- Remplissez le réservoir d'huile au niveau approprié avec une huile recommandée.

2. Système de changement de vitesse de la boîte de vitesses.

- Essayez de presser davantage la manette d'accélérateur pendant une montée de vitesse.
- Pressez la manette d'embrayage plus longtemps pendant une rétrogradation.

3. Mauvais type d'huile.

- Vidangez l'huile à moteur et n'utilisez que de l'huile recommandée.

4. Transmission.

- Consultez un concessionnaire Can-Am autorisé.

LE VOYANT D'ANOMALIE MOTEUR RESTE ALLUMÉ

1. Le moteur surchauffe.

- Voir la section SURCHAUFFE DU MOTEUR.

2. Tension de batterie trop faible ou trop élevée.

- Vérifiez la tension de la batterie et le système de charge.
- Consultez un concessionnaire Can-Am autorisé.

LE VOYANT D'ANOMALIE MOTEUR CLIGNOTE

1. Le moteur est en mode protection (limp home).

- Consultez un concessionnaire Can-Am autorisé.

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP ÉTATS-UNIS ET CANADA: VTT CAN-AM^{MC} 2013

1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)* garantit ses VTT Can-Am 2013 vendues par un concessionnaire Can-Am VTT autorisé (tel que défini ci-après) aux États-Unis ou au Canada contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous. La présente garantie limitée s'annule si: (1) le VTT a été utilisé dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification du VTT a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou le VTT a été modifié dans le but de changer son utilisation première.

Sauf si autrement précisé, toutes les pièces et tous les accessoires d'origine VTT Can-Am installés par un concessionnaire Can-Am VTT autorisé au moment de la livraison du VTT Can-Am 2013 bénéficient de la même garantie que le VTT Can-Am. Sans limiter la généralité de ce qui précède, cette dernière garantie n'est pas applicable aux ensembles de chenilles Apache^{MC} et Apache 360^{MC} pour VTT.

2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP. BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- L'usure normale;

- Les éléments d’entretien de routine, les mises au point et réglages;
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d’entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l’enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l’utilisation de pièces n’ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n’étant pas un concessionnaire Can-Am VTT autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d’un accident, d’une submersion, d’un incendie, d’un vol, d’un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L’utilisation de carburants, d’huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, corrosion et de l’exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d’ingestion de neige ou d’eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d’assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

4) DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour les périodes suivantes:

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale.

Pour les VTT Can-Am 2013 vendus à des résidents des États-Unis, une couverture additionnelle est offerte sur certaines composantes. Pour plus de détails, voir la version anglaise de cette garantie limitée.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d’échéance originale.

5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes est remplie:

- Le VTT Can-Am 2013 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un concessionnaire Can-Am VTT autorisé à distribuer des produits Can-Am dans le pays où la vente a été conclue («le concessionnaire Can-Am VTT»);
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué, documenté et signé par l'acheteur;
- Le VTT Can-Am 2013 doit être enregistrée en bonne et due forme par un concessionnaire Can-Am VTT autorisé;
- Le VTT Can-Am 2013 doit être achetée dans le pays où le propriétaire réside;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si l'une des conditions précédentes n'est pas rencontrée, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser le VTT dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un concessionnaire Can-Am VTT dans les trois (3) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au concessionnaire Can-Am VTT une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

7) CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine VTT Can-Am neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encouru par un concessionnaire Can-Am VTT et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du VTT au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le VTT se trouve en dehors du pays où il a été achetée, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) GARANTIE FOURNISSEUR

BRP équipe certains VTT Can-Am 2013 avec un récepteur GPS. Ce dernier est couvert par la garantie limitée offerte par le manufacturier du récepteur GPS et n'est pas couvert par la présente garantie limitée. SVP contacter les distributeurs ci-dessous:

Raytech Électronique

1451 Boul. des Laurentides
Vimont Laval QC H7M 2Y3
Tél.: 450 975-1015
Télec.: 800 975-0025 / 450 975-0817
Courriel: raytech@raytech.qc.ca
Site Web: www.raytech.qc.ca
Coord. GPS: N45o35.25' - W73o42.95'

Naviclub Ltée

5054 rue St-Georges
Lévis QC G6V 4P2
Tél.: 418 835-9279
Télec.: 418 835-6681
Courriel: naviclub@naviclub.com
Site Web: www.naviclub.com

9) TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisé du transfert de propriété de la façon suivante:

1. L'ancien propriétaire communique avec BRP (au numéro de téléphone ci-après) ou avec un concessionnaire BRP autorisé pour lui donner les coordonnées du nouveau propriétaire; ou
2. BRP ou un concessionnaire BRP autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire.

10) SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.

Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte par écrit à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

VTT CAN-AM

Groupe d'assistance à la clientèle

75 rue J.-A. Bombardier

Sherbrooke QC J1L 1W3

Tél.: 819 566-3366

* Aux États-Unis, BRP US Inc. distribue et offre les services reliés aux produits.

© 2011 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

MC Marque de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

Carlisle[†] et ITP sont des marques de commerce détenues par ou utilisées sous licence de Carlisle Tire & Wheel Company.

GARANTIE LIMITÉE BRP INTERNATIONALE: QUAD CAN-AM^{MC} 2013

1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)* garantit ses Quads Can-Am 2013 vendus par un distributeur ou un concessionnaire autorisé par BRP à distribuer des produits Can-Am («Distributeur/Concessionnaire Can-Am») hors du Canada, des États-Unis, des pays membres de l'Espace Économique Européen (ce qui comprends les états membres de l'Union Européenne, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein), des pays membres de la Communauté des états indépendants («CEI») (ce qui comprends la Fédération de Russie et certains pays de l'ancienne URSS), et de la Turquie, contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine Quad Can-Am installés par un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé au moment de la livraison du Quad Can-Am 2013 bénéficient de la même garantie que le Quad.

La présente garantie limitée s'annule si: (1) le Quad a été utilisé dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification du Quad a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou le Quad a été modifié dans le but de changer son utilisation première.

2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES. PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS.

Ni un Distributeur/Concessionnaire Can-Am, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par cette garantie:

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main d'œuvre);
- Les dommages causés par négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur Quad Can-Am;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces et accessoires n'ayant pas été fabriqués ou approuvés par BRP et qui de sont avis raisonnable ne sont pas compatibles avec le produit ou affectent de manière irrévocable l'opération, la performance ou la durabilité du produit, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, la compétition ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un événement extérieur, d'un accident, d'une submersion, d'ingestion de neige ou d'eau, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la corrosion ou de l'exposition aux éléments naturels;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, les coûts de transport, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus ou la perte de jouissance du véhicule pendant la durée du service ou des réparations.

4) DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour une période de:

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Veuillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique seulement si chacune des conditions suivantes sont remplies:

- Le Quad Can-Am 2013 doit être acheté en tant que véhicule neuf et non utilisé par leur premier propriétaire auprès d'un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé à distribuer des produits Can-Am dans le pays où la vente a été conclue;
- Le processus d'inspection de pré livraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- Le Quad Can-Am 2013 doit être enregistré en bonne et due forme par un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé;
- Le Quad Can-Am 2013 doit être acheté dans le pays ou l'union de pays où le propriétaire réside;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si une des conditions précédentes n'est pas rencontrée, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser le Quad dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un Distributeur/Concessionnaire Can-Am dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au Distributeur/Concessionnaire Can-Am une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veillez prendre note que la période pour aviser un Distributeur/Concessionnaire Can-Am est sujette aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

7) CE QUE BRP FERA

Dans la mesure où la loi le permet, les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine de Quad Can-Am neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre encouru par un Distributeur/Concessionnaire Can-Am et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du Quad au propriétaire. Vous avez peut-être d'autres droits, lesquels peuvent varier d'un pays à l'autre.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le Quad se trouve en dehors du pays où il a été acheté, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisée du transfert de propriété de la façon suivante:

BRP ou un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire. L'information sera alors directement transmise par le Distributeur/Concessionnaire Can-Am à BRP.

9) SERVICE À LA CLIENTÈLE

1. Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le Distributeur/Concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.
2. Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du Distributeur/Concessionnaire qui pourra vous aider à résoudre le problème.
3. Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

Pour le Moyen Orient et l'Afrique, veuillez communiquer avec notre bureau européen:

BRP EUROPE N.V.

Groupe d'assistance à la clientèle
Skaldenstraat 125
9042 Gent
Belgique
Tél.: + 32 9 218 26 00

Pour tous les autres pays, veuillez communiquer avec votre Distributeur/Concessionnaire local (visitez le www.brp.com pour obtenir les coordonnées) ou contacter notre bureau nord-américain:

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Groupe d'assistance à la clientèle
75 rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke QC J1L 1W3
Tél.: + 1 819 566-3366

* Dans certains pays, les produits sont distribués et le service est offert par des entités filiales de, ou affiliées à BRP.

© 2012 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

MC Marque de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, POUR LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS ET POUR LA TURQUIE: QUAD CAN-AM^{MC} 2013

1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)* garantit ses Quads Can-Am 2013 vendus par un distributeur ou un concessionnaire autorisé par BRP à distribuer les produits Can-Am («Distributeur/Concessionnaire Can-Am») dans un des pays membres de l'Espace Économique Européen («EEE») (ce qui comprends les états membres de l'Union Européenne, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein), dans les pays membres de la Communauté des états indépendants («CEI») (ce qui comprends la Fédération de Russie et certains pays de l'ancienne URSS), et la Turquie contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine Quad Can-Am installés par un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé au moment de la livraison du Quad Can-Am 2013 bénéficient de la même garantie que le Quad.

La présente garantie limitée s'annule si: (1) le Quad a été utilisé dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification du Quad a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou le Quad a été modifié dans le but de changer son utilisation première.

2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS.

Ni un Distributeur/Concessionnaire Can-Am, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les items suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main d'œuvre);
- Les dommages causés par négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur Quad Can-Am;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces et accessoires n'ayant pas été fabriqués ou approuvés par BRP et qui de son avis raisonnable ne sont pas compatibles avec le produit ou affectent de manière irrévocable l'opération, la performance ou la durabilité du produit, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, la compétition, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un événement extérieur, d'un accident, d'une submersion, d'ingestion de neige ou d'eau, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la corrosion ou de l'exposition aux éléments naturels;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, les coûts de transport, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus ou la perte de jouissance du véhicule pendant la durée du service ou des réparations.

4) DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce pour une période de:

VINGT-QUATRE (24) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée.

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale ou locative.

Un produit est utilisé à des fins commerciales lorsqu'on l'utilise dans le cadre de tout travail ou emploi qui génère des revenus, à n'importe quel moment de la période de garantie. Un produit est également utilisé à des fins commerciales lorsque, à n'importe quel moment de la période de garantie, il est immatriculé à des fins commerciales.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Veuillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie s'applique seulement si chacune des conditions suivantes sont remplies:

- Le Quad Can-Am 2013 doit être achetée en tant que véhicule neuf et non utilisé par leur premier propriétaire auprès d'un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé à distribuer des produits Can-Am dans le pays où la vente a été conclue;
- Le processus d'inspection de pré livraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- Le Quad Can-Am 2013 doit être enregistré en bonne et due forme par un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé;
- Le Quad Can-Am 2013 doit être acheté dans l'EEE par un résident de l'EEE, dans le CEI par un résident de la CEI ou en Turquie par un résident de la Turquie; et;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si une des conditions précédentes n'est pas rencontrée, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser le Quad dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un Distributeur/Concessionnaire Can-Am dans les deux (2) mois suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au Distributeur/Concessionnaire Can-Am une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veillez prendre note que la période pour aviser un Distributeur/Concessionnaire Can-Am est sujette aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

7) CE QUE BRP FERA

Dans la mesure où la loi le permet, les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine Can-Am neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'œuvre encouru par un Distributeur/Concessionnaire Can-Am et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions ci-énoncées. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du Quad au propriétaire. Vous avez peut-être d'autres droits, lesquels peuvent varier d'un pays à l'autre.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le Quad se trouve en dehors de l'EEE, CEI, ou en Turquie le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP soit avisée du transfert de propriété de la façon suivante:

BRP ou un Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire. L'information sera alors directement transmise par le Distributeur/Concessionnaire Can-Am à BRP.

9) SERVICE À LA CLIENTÈLE

1. Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le Distributeur/Concessionnaire Can-Am autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.
2. Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du Distributeur/Concessionnaire qui pourra vous aider à résoudre le problème.
3. Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

Pour l'Europe, la Turquie, la CEI et la Russie veuillez communiquer avec notre bureau européen:

BRP EUROPE N.V.

Groupe d'assistance à la clientèle
Skaldenstraat 125
9042 Gent
Belgique
Tél.: + 32 9 218 26 00

Pour la Scandinavie, veuillez communiquer avec notre bureau de Finlande:

BRP FINLAND OY

Service après-vente
Isoaavantie 7
FIN-96320 Rovaniemi
Finlande
Tél.: + 358 16 3208 111

Vous trouverez les coordonnées de votre Distributeur/Concessionnaire Can-Am local sur www.brp.com.

* Dans les pays membres de l'EEE, BRP European Distribution S.A. et d'autres filiales de BRP distribuent et offrent les services reliés aux produits.

© 2012 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

MC Marque de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

CONDITIONS ADDITIONNELLES POUR LA FRANCE

Les termes et conditions suivants ne sont applicables qu'aux produits vendus en France:

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. Pour être conforme au contrat, le bien doit:

1. Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant:
 - Correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;
 - Présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eut égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage; ou
2. Présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

***Cette page est
blanche intentionnellement***

INFORMATION SUR LE CLIENT

CONFIDENTIALITÉ DES RENSEIGNEMENTS

BRP tient à vous informer que vos coordonnées seront utilisées à des fins de sécurité et de garantie. De plus, BRP et ses filiales peuvent utiliser leur liste de clients pour distribuer de l'information publicitaire et promotionnelle au sujet de l'entreprise et de ses produits.

Pour exercer votre droit de consulter ou de corriger vos données, ou encore pour ne plus faire partie de la liste des cibles du marketing direct, veuillez communiquer avec BRP.

Par courriel: privacyofficer@brp.com

Par la poste: BRP
Conseiller Juridique Principal, la protection
des renseignements personnels
726 St-Joseph
Valcourt QC
Canada
J0E 2L0

CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE

Si vous déménagez ou devenez le nouveau propriétaire du véhicule, veuillez aviser BRP:

- En postant l'une des cartes (ci-dessous)
- **Amérique du Nord SEULEMENT:** en composant le numéro 819 566-3366 (Canada) ou 715 848-4957 (États-Unis).
- En prenant contact avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

S'il s'agit d'un changement de propriété, veuillez fournir la preuve que le propriétaire précédent accepte le transfert.

Il est important d'aviser BRP même après l'expiration de la garantie limitée car cela nous permet de joindre le propriétaire lorsque nécessaire, comme à l'occasion d'un rappel sécuritaire. C'est la responsabilité du propriétaire d'aviser BRP.

VÉHICULES VOLÉS: Si votre véhicule est volé, vous devriez aviser BRP ou un concessionnaire Can-Am autorisé. On vous demandera vos nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que le numéro d'identification du véhicule et la date à laquelle le véhicule a été volé.

Amérique du Nord

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.

Service de la garantie
75 rue J.A. Bombardier
Sherbrooke (QC) J1L 1W3

Pays scandinaves

BRP FINLAND OY

Service après-vente
Isoaavantie 7
FIN-96320 Rovaniemi

Autres pays dans le monde

DISTRIBUTION EUROPÉENNE DE BRP

Service de la garantie
Chemin de Messidor 5-7
1006 Lausanne Suisse

***Cette page est
blanche intentionnellement***

NUMÉRO DE MODÈLE
DU VTT _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DU VÉHICULE (N.I.V.) _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DU MOTEUR (N.I.M.) _____

Propriétaire : _____

NOM

N° _____ RUE _____ APP. _____

VILLE _____ ÉTAT OU PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

Date d'achat _____

JOUR

MOIS

ANNÉE

Date d'expiration
de la garantie _____

JOUR

MOIS

ANNÉE

À faire remplir par le concessionnaire lors de la vente

SCEAU DU CONCESSIONNAIRE

V00A2IL

Veillez communiquer avec le concessionnaire ou distributeur qui vous a vendu le quad pour vous assurer qu'il l'a enregistré auprès de BRP.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

AVERTISSEMENT

LA CONDUITE DE CE VÉHICULE PEUT ÊTRE DANGEREUSE. Une collision ou un renversement peut se produire rapidement, même pendant des manoeuvres telles les tournants, la conduite en pente ou sur des obstacles si vous omettez de prendre les précautions nécessaires.

DES BLESSURES SÉRIEUSES OU MÊME MORTELLES pourraient résulter du non-respect de ces directives:

- **LISEZ CE *GUIDE DU CONDUCTEUR* ET TOUTES LES ÉTIQUETTES AVANT D'UTILISER CE VÉHICULE.**
- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VÉHICULE AVANT D'EN AVOIR APPRIS LE FONCTIONNEMENT.** Suivre un cours de formation certifié.
- **NE TRANSPORTEZ JAMAIS DE PASSAGER.** Vous courrez davantage le risque de perdre le contrôle de votre véhicule lorsque vous transportez un passager.
- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VÉHICULE SUR UNE SURFACE ASPHALTÉE.** Vous courrez davantage le risque de perdre le contrôle de votre véhicule lorsque vous conduisez votre véhicule tout-terrain sur une surface asphaltée.
- **NE CONDUISEZ JAMAIS CE VTT SUR UNE VOIE PUBLIQUE.** Il y a risque de collision avec un autre véhicule si vous circulez sur une voie publique avec votre véhicule.
- **PORTEZ TOUJOURS UN CASQUE APPROUVÉ,** des verres de protection et des vêtements protecteurs.
- **NE JAMAIS CONDUIRE SOUS L'EFFET DE L'ALCOOL OU DE LA DROGUE.** Ces substances réduisent le temps de réaction et troublent le jugement.
- **NE CONDUISEZ JAMAIS CE VÉHICULE À DES VITESSES EXCESSIVES.** Vous courrez davantage le risque de perdre le contrôle de ce véhicule quand vous conduisez à une vitesse trop élevée sans tenir compte du terrain, de la visibilité et de votre expérience.
- **N'ESSAYEZ JAMAIS DE FAIRE DES CABRÉS, DES SAUTS OU D'AUTRES MANOEUVRES PÉRILLEUSES.**

219 000 968

CA

OPERATOR'S GUIDE, DS 450 SERIES / FRENCH
GUIDE DU CONDUCTEUR, SÉRIE DS 450 / FRANÇAIS

FAIT AU / MADE IN CANADA

U/M:P.C.